L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1405 - VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





JOYEUSES FÊTES





Sommaire

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs: Tout baigne, ou presque
05 • Pointage: Les dix tickets pour Paris ont été distribués
06 • Conférence départementale agricole: Incertitudes et convictions

Nièvre
07 • Téol: Des valeurs réaffirmées
08 • Grandes cultures: De la pomme de terre fécule dans votre assolement
09 • Appel à cotisation 2017 Service de Remplacement: Ayez le réflexe remplacement

Yonne
10 • Filière Bio: Bons prix mais peu de récolte
11 • FDSEA 89: La saison des cantonales
12 • FDSEA 89: Une formation au fil de l'eau

Région
13 • Conférence: Agriculture et apiculture, un univers commun
14 • Interprofession des vins de Bourgogne: Le travail sérieux commence
15 • Concours de manipulation des bovins: Trophée des établissements scolaires

Filières
16 • Élevage Élvanovia: *«Des solutions de reproduction pour tous»*

Infos Services
17 • Firmes & Machinisme
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne
27 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

en bref

Handicap naturel Le projet de carte des zones défavorisées simples élargi

Le ministère de l'Agriculture, qui est actuellement en train de réviser la carte des zones défavorisées simples (hors montagne), vient de publier, le 19 décembre, une nouvelle mouture intégrant un plus grand nombre de communes que la première qui découlait de l'application de règles européennes. Lors d'une réunion le 23 novembre, le ministère avait intégré des communes à forte proportion d'élevage extensif à l'herbe. Dans une réunion qui a eu lieu le 19 décembre, le ministère a pris en compte le classement des zones humides et des zones où coexistent de l'élevage extensif et des productions spécialisées à valeur ajoutée importante (viticulture, arboriculture...). *«Avec cette nouvelle carte, le nombre de communes «sortantes»* (du classement, ndlr) *est divisé par deux par rapport à la première carte publiée en septembre»*, explique le ministère qui indique que *«le travail doit se poursuivre dans la concertation»*. La Commission européenne doit recevoir une nouvelle carte d'ici fin 2017, explique-t-on au ministère.

Loi d'avenir pour l'agriculture 75% des décrets publiés

Deux ans après sa promulgation en octobre 2014, 75% des décrets d'applications de la loi d'avenir pour l'agriculture ont été publiés, a annoncé l'un de ses deux rapporteurs, le député socialiste Germinal Peiro, lors de la présentation d'un rapport d'information sur ce texte, le 20 décembre à l'assemblée nationale. L'un des décrets les plus notablement absents est celui qui concerne le registre des actifs agricoles, note le député. Cette mesure *«doit permettre de mieux cibler les aides aux agriculteurs en les réservant aux agriculteurs actifs, mais la consultation des professionnels menée par le ministère a relevé des divergences d'attentes et surtout une grande méfiance sur les conséquences économiques et sociales du registre»*, rapporte G. Peiro.

Étiquetage nutritionnel Les produits fermiers seraient exemptés

«La plupart des produits dit «fermiers» seraient exemptés de tableau de déclaration nutritionnelle», a rapporté la FNSEA dans un communiqué, le 19 décembre. L'information lui a été confirmée par Martine Pinville, secrétaire d'État chargée de la Consommation. Cet étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires préemballées est obligatoire depuis décembre dans le cadre du règlement UE Inco (information du consommateur). La FNSEA commente sur les produits fermiers: «Rajouter un étiquetage supplémentaire n'aurait pas de sens sur des produits, par nature, peu standardisés». En juin, le secrétariat d'Etat chargé de la Consommation avait souligné que *«les produits fermiers non préemballés et ceux préemballés en vue de leur vente immédiate»* (circuits courts, marchés forains) ne sont pas visés par l'obligation. S'agissant des denrées fermières commercialisées en GMS, la FNSEA précise après plusieurs mois de discussions avec les Pouvoirs publics: *«Les exploitations répondant aux critères de microentreprise (moins de dix personnes, CA< 2M€) seront exemptées»* à condition de remplir d'autres critères comme le respect d'une distance maximale de 100 km entre la ferme et le point de vente.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation

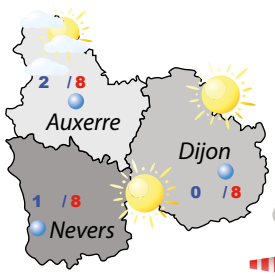
Le Répertoire Départ Installation : pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite.
Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 23 décembre 2016 au 1er janvier 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 23 Décembre

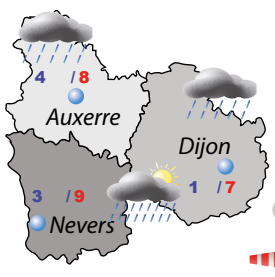


Ensoleillé
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Armand
Soleil : 08:33 - 16:59
Lune : 02:37 - 13:59

Samedi 24 Décembre

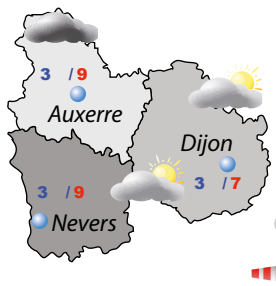


Maussade
De nombreuses précipitations sont attendues pour ce samedi. Les vents seront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Adèle
Soleil : 08:33 - 17:00
Lune : 03:37 - 14:26

Dimanche 25 Décembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse en matinée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Noël
Soleil : 08:33 - 17:01
Lune : 04:36 - 14:56

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Décembre :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 7 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 29 Décembre au Dimanche 1er Janvier :

De nombreuses précipitations sont attendues pour cette période.

Vents : Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Fondation Jean Jaurès

Défi alimentaire 2050: les cinq leviers pour nourrir la terre

Pour lancer l'observatoire de l'Agriculture et de la ruralité, la Fondation Jean Jaurès a organisé un colloque intitulé *«Nourrir toute la terre, les cinq leviers»*.



A l'Assemblée nationale, il y avait un grand absent au colloque *«Nourrir toute la terre, les cinq leviers»* organisé pour lancer l'Observatoire de l'agriculture et de la ruralité de la Fondation Jean Jaurès. C'était Edgar Pisani, ancien ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966. Il a été le 13 décembre dernier, le maître à penser des personnalités invitées par Dominique Potier, député socialiste de Meurthe et Moselle, éleveur et directeur de ce nouvel observatoire. La citation de ce grand visionnaire, *«Le monde aura besoin de toutes les agricultures du monde pour nourrir le monde»* a même été le fil directeur de cet après-midi d'échanges très éclectiques. Mais sur le fond, les représentants présents d'ATD Quart-Monde, de la coopérative Terrena, de la FNSafer ou encore de Sol et Civilisation, pour n'en citer que quelques-uns, partagent les mêmes objectifs de développement rural et de sécurité alimentaire dans tous les territoires et sur tous les continents. Introduit par l'ancien ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, dorénavant président de la Fondation Jean Jaurès, ce colloque a identifié *«les cinq leviers pour nourrir la planète»* et pour *«donner un sens humain au développement agricole et rural»*, à savoir : *«le partage et la protection du foncier, la garantie d'une nourriture de toutes les qualités, l'agro-écologie, une nouvelle donne ville/campagne et, le juste commerce»*. Ces cinq leviers étaient en fait les cinq sujets de ce colloque.

Toutes les agricultures du monde

Pour Olivier de Schutter, de l'ONU, *«le monde aura non seulement besoin de toutes les agricultures du monde pour nourrir le monde, mais aussi de tous les agro-systèmes du monde et de toutes formes de commerces, du local à l'international»*. La croissance démographique de la planète sera déséquilibrée. Elle sera africaine, indienne et asiatique. Dans le sud du bassin méditerranéen, la sécurité alimentaire ne pourra pas être assurée sans des importations massives de produits agricoles. Pour Jeunes agriculteurs, le monde aura aussi besoin de systèmes de production de dimension familiale même s'il faudra faire évoluer ce modèle. L'agro-écologie fait évidemment partie de la palette des solutions pour que la planète nourrisse 9 à 10 milliards d'hommes d'ici 2050. *«Elle resynchronisera l'agriculture avec la nature, défend Hubert Garaud, président de la coopérative Terrena. Et surtout, elle est complémentaire avec les biotechnologies»*. Pour Philippe Mauguin, le nouveau directeur de l'Inra, *«le monde aura besoin de maitriser toutes les disciplines de la recherche avec un projet intégrateur pour nourrir le monde»*.

Une mutation à opérer

«Ma conviction profonde est que l'agriculture est arrivée au bout d'un cycle. Elle a une mutation à opérer», a déclaré le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, venu conclure le colloque. Selon lui, l'agriculture, la forêt et la photosynthèse sont au cœur de la bio-économie pour trouver des débouchés alimentaires et non alimentaires et, pour développer une économie décarbonée. Mais nourrir la planète impose une réduction massive des gâchis alimentaires. Ils représentent un tiers de la production agricole mondiale, a rappelé Guillaume Garot, ancien ministre de l'agroalimentaire et président du conseil national de l'alimentation. Durant ce colloque, différentes propositions ont été formulées. Emmanuel Hyest, président de la FNSafer, souhaite une loi foncière pour contrôler les mouvements fonciers et pour encadrer la financiarisation du marché des terres. Elle devra assurer une meilleure transparence des cessions de parts ou des actions de sociétés détenant du foncier agricole afin d'éviter des concentrations d'exploitations excessives et des accaparements de terre. Un projet sera déposé dans ce sens par Dominique Potier dans les prochains jours. Selon Claire Hedon (ATD Quart-Monde), il faut développer des outils internationaux de régulation des échanges de terres. L'accaparement des terres représente 2 % de la surface agricole mondiale.

«Un Grenelle de l'Agriculture»

«Si j'avais été candidat à l'élection présidentielle, a déclaré Nicolas Hulot, président de Fondation Nature Homme et le 13 décembre dernier, grand témoin du colloque, j'aurais organisé un Grenelle de l'Agriculture pour mettre en place une démocratie alimentaire et pour établir un nouveau contrat de confiance de la fourche à la fourchette». Le devenir des territoires ruraux est un enjeu pour la France et l'Union européenne. L'essor de la couverture numérique est devenu indispensable. En prévision de la nouvelle Pav, *«l'Union européenne doit affirmer que l'agriculture et l'alimentation est un enjeu stratégique»*, défend Anne-Claire Vial, présidente de Sol et Civilisation. Le démantèlement des outils de régulation de la Pac s'inscrit à contre-courant des politiques agricoles des autres grands pays producteurs. Nous verrons dans quelques mois si elle a été entendue.

Nutrition

L'indispensable rôle des protéines animales

Le monde scientifique prédit un déficit important de protéines (toutes sources confondues) dans la consommation humaine à l'horizon 2050. Nommé *«laurier du prix d'excellence»* de la recherche agronomique 2016 de l'Inra, Daniel Tomé livre son témoignage sur la question : d'après lui, les productions carnées conservent un rôle majeur dans l'équilibre alimentaire.

«Est-ce qu'il est possible de supprimer les productions animales d'un régime alimentaire ? La réponse est non», explique Daniel Tomé, nouveau *«laurier d'excellence de la recherche agronomique 2016»* de l'Inra à l'occasion d'une conférence de presse tenue le mardi 13 décembre. Les besoins de l'Homme requièrent 9 acides aminés indispensables.

Les protéines animales en sont très riches. Les protéines végétales nettement moins. Si l'un de ces acides aminés indispensables se trouve en déficit dans l'organisme, il se provoque chez l'homme *«un malaise métabolique»* qui bloque tout son processus de transformation et d'utilisation des aliments.

La démographie mondiale en forte croissance (+ 9 milliards d'individus d'ici 2050) amène à repenser l'approvisionnement protéique dans la consommation humaine. Un déficit de protéines, toutes sources confondues, est d'ores et déjà anticipée par la communauté scientifique, risquant d'entrainer des conséquences pour le moins catastrophiques.

L'élevage : un secteur controversé mais essentiel

«On n'aurait pas ce problème d'impact environnemental en élevage, ça aurait été réglé», explique Daniel Tomé. La recommandation mondiale fixe à 0,83 grammes de protéines par kilo de poids corporel et par jour. Les solutions alternatives pour atteindre cet objectif ne sont pas si évidentes à trouver. *«Le lait est une source très intéressante de protéine. Un litre apporte plus de 30 grammes de protéines. Or un homme de 70 kilos requiert un apport protéique global de 50-60 g par jour»*, précise le scientifique.
Les produits issus des élevages sont composés d'éléments essentiels tels que la vitamine B12, le fer, le zinc ou le calcium en très grande quantité. La culture des légumineuses incarne la grande alternative à cette production ancestrale. Une culture elle aussi ancienne qui tente aujourd'hui bon an mal an de se réaffirmer. *«Elles comprennent entre 18 et 30 % de protéines pour 100 g»*, développe Daniel Tomé. Une amélioration génétique, selon lui, devrait être à prévoir afin de rehausser encore davantage leur taux en protéines.

▶ Brèves

Commerce extérieur : l'excédent agroalimentaire français en recul de 25% en un an

Le solde agroalimentaire français a plongé de 25% en un an, d'octobre 2015 à octobre 2016, à 6,97 milliards d'euros (Mrd '), indique la dernière note d'Agreste sur le commerce extérieur. Dans ce total, la chute la plus brutale en pourcentage est celle des produits agricoles bruts: -63%, à 0,987 Mrd'. Dans cette catégorie, le solde des céréales s'est effondré de 19%, représentant un solde de 5,5 Mrd'. Les fruits ont un solde lourdement négatif (-2,6 milliards), en repli de 15%. Le solde des produits transformés a régressé de 9,9%, représentant un solde nettement plus conséquent (5,9 Mrd'). Dans cette catégorie, les produits à base de fruits et légumes, (-2,8 milliards), ont chuté de 12%, celui des huiles et tourteaux est fortement négatif (- 2,2 milliards), mais il s'est redressé de 8,2%. Le record de chute en pourcentage revient à une rubrique intitulée *«autres produits alimentaires»* (-77%), à 83 millions d'euros.



Jeunes agriculteurs

Tout baigne, ou presque

Les JA de Châtillon/Laignes/Montigny viennent de tenir leur assemblée cantonale.



Le président Victor Matrat est revenu sur les différents évènements marquants de l'année avec, en premier lieu, la fête départementale de l'agriculture organisée cet été au lycée La Barotte.

Les assemblées cantonales JA se sont déroulées ces dernières semaines dans tout le département. Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny avaient rendez-vous vendredi 9 décembre à la salle des fêtes de Laignes, comme une fois tous les trois ans (un roulement est effectué chaque année entre les trois communes). La salle était bien garnie avec une trentaine de personnes : des JA, bien sûr, mais aussi plusieurs étudiants, des officiels et divers représentants d'OPA, à l'image de Jérémie Brigand (communauté de communes du Pays Châtillonnais), Christophe Verdot (110 Bourgogne), Philippe Delaire (Dijon Céréales et Crédit Agricole), Fabien Dewaele (Dijon Céréales), Philippe Saunois, Jean-Pierre Verdin et Hervé Maréchal (FDSEA21) ainsi que Benoît Lahaye et Camille Mancosu (JA21).

Le président Victor Matrat n'a pas caché sa satisfaction de voir son équipe JA constamment soutenue tout au long de l'année, en rappelant le grand succès de la dernière fête départementale de l'agriculture: *«Elle restera longtemps gravée dans nos esprits. Nous avons montré une très belle image des métiers de l'agriculture avec environ 20 000 personnes venues dans l'enceinte du lycée La Barotte. Nous avons réussi notre pari grâce au soutien de tous : les bénévoles bien entendu, mais aussi nos partenaires. Nous tenons à remercier tout le monde, une nouvelle fois»*. Victor Matrat tenait un discours optimiste en évoquant l'avenir de son groupe JA : *«une dizaine de jeunes destinés à s'installer ou du moins à travailler dans les métiers agricoles nous font l'honneur d'être parmi nous ce soir. La relève des JA de Châtillon/Laignes/Montigny est assurée. Je rappelle que la première cotisation est gratuite»*.

Travail de communication

Le président est revenu sur la participation des JA au dernier défilé du Tape-Chaudrons de Châtillon-sur-Seine dans le cadre de la fête du crémant au mois de mars, et sur la dernière édition de *«Nos fermes ont la cote»*, le 18 septembre dernier, avec un stand installé dans la cour de ferme de Marie-Hélène et Pascal Gervasoni à Essarois.

Des évènements conviviaux et une présence *«à faire perdurer dans le temps»* selon Victor Matrat, tellement l'aspect communication demeure important chez les JA. Parmi les projets de l'année 2017 a été évoquée la possibilité de se déplacer à une manche de tracteur pulling organisée dans l'Aube : *«nos bénévoles, pris dans l'organisation de notre fête du 21 août, n'avaient pas pu assister à ce spectacle. Nous souhaiterions rattraper le coup cette année !»* indique Victor Matrat. L'organisation d'un petit voyage est aussi en réflexion, la destination restant à définir. Dans le cadre d'un travail de communication du réseau départemental JA, l'équipe châtillonnaise devrait participer à la réalisation d'un film présentant l'ensemble des productions agricoles de Côte d'Or, avec des messages positifs sur les métiers de l'agriculture. Plusieurs réunions de travail et petits rendez-vous festifs seront aussi sur l'agenda de la nouvelle année : *«il est très important de se réunir, de rester soudés et d'être constamment entourés, ne serait-ce que pour suivre l'actualité agricole particulièrement riche en ce moment. Le Gouvernement nous pond des lois : il faut être attentif et être tout le temps à l'écoute. L'exemple de la révision des zones défavorisées reflète cette nécessité : onze communes du Châtillonnais sortent actuellement du dispositif et nous allons faire pression pour que celles-ci rentrent de nouveau dans le zonage»*.

Aurélien Genest


L'assemblée cantonale JA à Aignay-le-Duc.



A Pouilly-en-Auxois.


La réunion a alterné entre côté festif et préoccupations syndicales (crise, conjoncture, parc national...).


A Semur-en-Auxois.

Pointage

Les dix tickets pour Paris ont été distribués

Les dernières finales départementales de jugement de bétail se sont déroulées à Châtillon-sur-Seine.

Les dix étudiants qui défendront les couleurs de la Côte d'Or aux finales nationales de jugement de bétail au prochain salon de l'agriculture sont désormais connus. Sept jeunes viennent de rejoindre Baptiste Girardot (Simmental Française), Romain Lhuillier (Montbéliarde) et Florent Lachaume (Charolais) qualifiés ces dernières semaines lors d'épreuves disputées à Dijon puis Semur-en-Auxois. Jeudi 8 décembre, une cinquantaine d'élèves de la MFR Auxois Sud Morvan et des lycées de La Barotte et de Quetigny concourraient dans les trois dernières épreuves départementales. En ovins, les jeunes de la Barotte avec Romain Letienne (Crépand), Loïc Bruey (Gurgy-le-Château) et Matthéo Dutheil (Mussy-sur-Seine, Aube) ont réalisé un carton plein en se positionnant aux trois premières places. Vainqueur du concours, Romain Letienne a décidé de laisser son ticket pour Paris à Matthéo Dutheil, troisième, qui fera le déplacement à la Porte de Versailles en compagnie de Loïc Bruley, deuxième. Chez les bovins, Alan Descharmes (Jorquenay, Haute-Marne), scolarisé au lycée de Quetigny, s'est imposé devant deux autres élèves de la Barotte : Arnaud Sauvageot (2ème, Mouilleron, Haute-Marne) et Ryan Chaussiez (3ème, Griselles). Les deux premiers du classement concourront fin février en race Prim'Holstein, tandis que Ryan Chaussiez participera à la finale de jugement de bétail dans la race Brune. Chez les équins, la victoire est revenue à Eva Guillermin (Genlis). Scolarisée au Legta La Barotte, la jeune fille l'a emporté devant Lilian Jannier (Collonges, scolarisé à la MFR Auxois Sud Morvan) et Océane Fleury (Autricourt, en études à La Barotte). Seules les deux premières places de ce concours sont qualificatives pour les épreuves nationales. Eric Demouron, professeur de zootechnie au lycée La Barotte et maître d'oeuvre départemental de ces finales de jugement de bétail, a tenu à remercier l'ensemble des participants et partenaires des concours lors de la proclamation des résultats et la remises des récompenses.

AURÉLIEN GENEST



Chez les équins : Eva Guillermin l'emporte devant Lilian Jannier et Océane Fleury.



Chez les bovins : Alan Descharmes s'impose devant Arnaud Sauvageot et Ryan Chaussiez.


Romain Letienne décroche la première place du concours ovin, devant Loïc Bruey et Matthéo Dutheil.

En image

Marché de Noël au Conseil départemental

Une quinzaine de producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme se sont donné rendez-vous vendredi dernier dans les jardins du Conseil départemental de Côte d'Or à Dijon. L'organisation de ce tout premier marché de Noël a connu un grand succès avec une belle affluence de visiteurs venus découvrir une très large gamme de produits locaux proposés à la vente sur différents stands. Escargots, foie gras, crémant, charcuterie, pain d'épices, confitures... : il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses. Au plus grand plaisir des Dijonnais, diverses animations étaient proposées à l'image de spectacles de cracheurs de feu, des spectacles et contes de Noël, des photos souvenir avec le Père Noël dans son Igloo, une tombola, des animaux de la ferme et des tours de poneys.





ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Conférence départementale agricole

Incertitudes et convictions

Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or tenaient leur neuvième conférence agricole la semaine dernière à Dijon. L'occasion de faire le point sur l'évolution de l'accord-cadre et les incidences de la Loi Notre.



François Sauvadet a réaffirmé sa volonté de soutenir le monde agricole.

Les temps sont durs en agriculture, à tel point qu'un certain nombre d'exploitants ne s'endettent plus pour investir mais seulement pour continuer à travailler. Vincent Lavier a révélé cette nouvelle tendance lors de la conférence départementale agricole du 15 décembre. Chiffres CerFrance à l'appui, le président de la Chambre d'agriculture a fait part d'une situation *«critique»* après une année 2016 désastreuse sur les plans de la météo et des prix.

Des baisses de chiffres d'affaires de 30 à 40% ont notamment été évoquées. Dans un tel contexte, François Sauvadet a réaffirmé son soutien au monde agricole en rappelant sa volonté de travailler *«main dans la main»* avec la Chambre d'agriculture et ce, malgré les incidences de la loi Notre : *«Même si le contexte institutionnel a changé, la volonté du Département reste identique, nous ne voulons surtout pas laisser tomber l'agriculture. Celle-ci n'a pas été une variable d'ajustement lors du vote du budget du Conseil départemental il y a quelques jours»*. Regrettant que la loi Notre *«ait été faite dans la précipitation»*, François Sauvadet n'exclut pas de faire jurisprudence sur certains points: *«cette loi laisse beaucoup de flous aujourd'hui sur nos possibilités d'aider l'agriculture. Nous analysons au mieux ce que nous pouvons faire. La loi Notre nous permet de conserver le laboratoire départemental, élément de sécurité sanitaire et alimentaire, mais ne nous autorise plus à soutenir le Groupement de défense sanitaire, il y a des choses incompréhensibles....»*

Des issues incertaines

Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, a rappelé qu'aucune rupture de subvention n'avait été constatée en 2016 : *«Nous avons signé une convention transitoire avec la Région et l'ensemble des aides sera maintenu jusqu'au 30 septembre 2017. D'ici là, nous devrons co-construire un plan régional de développement agricole qui sera décliné à partir du 1er octobre. Nous sommes en pleine négociation. L'heure est à la réorientation de textes pour que nos actions soient cohérentes avec ce qu'il nous est autorisé de faire»*. Si les aides relatives aux bâtiments d'élevage, à la transformation et à la commercialisation seront maintenues, le sort de la plupart des autres actions est plus qu'incertain. *«Cela risque effectivement de se compliquer»* reconnait Marc Frot, citant les aides au fonctionnement d'organismes, la santé animale avec la prophylaxie, le GDS, ou encore la génétique. Les soutiens en direction des microfilières posent également problème, tout comme la prise en charge partielle des journées de remplacement, le financement des comices et de divers concours. Le stockage de l'eau est aussi concerné : *«les Agences de l'eau financent ces actions mais nous ne pouvons plus en faire autant. Il suffirait pourtant que la Région ouvre une ligne spécifique dans ce domaine pour que nous puissions continuer nos actions»* enchaîne Marc Frot, indiquant être dans l'attente de plusieurs réponses du Ministère et de la Région sur un certain nombre d'interrogations.

Trois axes de travail

Le Conseil départemental réoriente d'ores et déjà ses soutiens pour rentrer en conformité avec la loi Notre. Sa nouvelle stratégie, présentée lors de la conférence départementale, se concentre sur trois principaux axes de travail. *«Des travaux vont se poursuivre et même s'amplifier dans les domaines du foncier, des circuits locaux et de l'accompagnement humain»* a annoncé François Sauvadet. Les services techniques du Conseil départemental ont évoqué en premier lieu l'aménagement foncier, piste pour laquelle un budget annuel de 500 000 euros est accordé.

La nouvelle stratégie foncière agricole 2017-2027 aura deux priorités : les zones d'élevage et de polyculture-élevage de l'Auxois-Morvan (où la tuberculose bovine se développe davantage) et toute commune n'ayant bénéficié du moindre aménagement depuis quarante ans. Le deuxième axe de travail s'intéresse aux circuits locaux : le Conseil départemental a rappelé sa volonté de soutenir la production locale, de maintenir l'emploi et l'activité en milieu rural, d'assurer un approvisionnement de qualité aux Côte d'Oriens et de faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire.

L'accompagnement humain du Conseil départemental visera quant à lui à éviter des drames : une instance d'accompagnement sera prochainement constituée avec la direction départementale du travail, les centres comptables, la Mutualité sociale agricole et la Chambre d'agriculture.

Cette instance repérera au plus vite les personnes en grande difficulté n'allant pas forcément au-devant des mesures d'accompagnement existantes. François Sauvadet a insisté sur l'importance de ces différentes mesures, en parlant d'une *«urgence sociale et économique»*.

AURÉLIEN GENEST




Le rendez-vous s'est déroulé à la salle d'honneur de la Cité Henry-Berger à Dijon.

Téol

Des valeurs réaffirmées

La dernière assemblée générale de Téol a été l'occasion de valider la fusion absorption de la coopérative du Donjon, mais surtout de tracer des perspectives en dépit du contexte particulièrement morose qui caractérise l'élevage allaitant. En réaffirmant ses valeurs mutualistes de service et de proximité. Retour.



Pour accompagner ses adhérents, Téol a fait le choix rester dans son cœur de métier, car « nous pensons qu'il est difficile d'être bon partout », rappelaient ses responsables.

Salle comble le 9 décembre à l'Institut charolais pour l'assemblée générale de Téol. Une assemblée générale tout d'abord ordinaire et qui a été l'occasion pour tous de dresser le bilan de l'activité de la coopérative lors du dernier exercice clos le 30 juin dernier.

Elle était ensuite suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour valider la fusion absorption de la coopérative voisine du canton du Donjon dans l'Allier, puis d'une conférence de Vincent Chatellier, économiste et directeur de recherche à l'Inra. Trois temps forts pour une même assemblée, la 8e de Téol, laquelle avait été précédée des cinq assemblées de section en novembre.

Le refus de baisser les bras

«Pour cette huitième assemblée de Téol, six peut être sept ont été difficiles pour les éleveurs», campait d'emblée dans son rapport moral le président Gilles Mazille pour qui *«retracer les événements de l'année est un plaisir qui se fait rare ces dernières années. Il faut à la fois savoir tenir le fil comme un équilibriste, pour à la fois rester fidèle à la réalité, trouver un peu d'optimisme pour les années futures, soutenir le moral des adhérents sans ressasser les mêmes déceptions»*.

Un exercice délicat dans lequel la coopérative Téol excelle : à la fin de l'assemblée, en dépit de la conjoncture que tous avaient en tête, le moral des délégués de section semblait quelque peu reparti à la hausse, tant la coopérative, ses dirigeants mais aussi Vincent Chatellier avaient donné à tous quelques raisons d'espérer, tout du moins des raisons de ne pas baisser les bras et de ne pas capituler devant l'adversité.

Le rapprochement avec la coopérative du Donjon témoignait manifestement de cette volonté d'aller de l'avant, de poursuivre méthodiquement le travail en profond respect avec les valeurs fondatrices de la coopérative charollaise.

Une politique volontariste

Validé lors de l'assemblée de la coopérative du Donjon le 23 novembre, le projet de fusion absorption a ainsi été voté à l'unanimité des membres de l'assemblée générale de Téol. S'il n'est pas créé une nouvelle section, la cinquantaine d'adhérents du Donjon sera désormais rattachée à la section de Saint-Yan, laquelle couvre déjà le canton de Molinet dans l'Allier.

Disposant d'une salariée et d'un magasin situé au Donjon, la coopérative du canton du Donjon réalisait jusqu'alors uniquement de l'approvisionnement en semences, en produits phytosanitaires et en engrais, sans logistique. La complémentarité entre les deux entités voisines s'est donc naturellement imposée, au regard des valeurs communes de proximité et de services. Deux administrateurs du Donjon siégeront désormais au conseil d'administration de Téol, en l'occurrence Isabelle Lévêque et Patrick Oviste, ancien président.

De même, Téol travaille-t-elle sur Météo Protect, une assurance indicielle développée en lien avec Météo France pour le secteur agricole, qui permet un lissage et assure un rendement. Toujours dans cette volonté d'aller de l'avant, la coopérative poursuit sa politique d'aide auprès des jeunes récemment installés, mesure qui concerne une quarantaine d'exploitations. Enfin, Téol a multiplié les échanges avec ses quelques deux mille adhérents pour *«apporter à chacun des éléments techniques en vue de gagner en performance»*, comme le rappelait Gilles Mazille, listant la rencontre avec les semenciers et fournisseurs organisée au printemps à Charolles, les visites d'essais Céréales organisés à Saint-Yan, enfin la rencontre dédiée à l'élevage organisée en novembre à Blanzy (lire notre édition du HHH novembre en page OO) et suivie par une centaine d'éleveurs.

«L'objectif de ces rencontres est d'aborder les sujets simplement, de faire comprendre que chaque agriculteur peut améliorer des petites choses sur son exploitation», poursuivait Gilles Mazille dont l'objectif est *«de vous donner l'envie d'essayer, de modifier certaines pratiques, de se poser des questions sur votre exploitation. Chaque exploitation est unique, les solutions sont donc différentes entre voisins, mais elles existent partout»*.

Comme un vent de polémique…

Dans son propos, Gilles Mazille a tenu, sobrement, à rappeler les valeurs de la coopérative, des valeurs qui se déclinent aussi dans ses orientations techniques. Face aux attaques dont l'agriculture et l'élevage sont de plus en plus souvent les cibles, *«les éleveurs sont silencieux, pourtant ils en savent un peu plus sur leurs animaux et leur bien-être que ceux que l'on entend désormais régulièrement à la télé, à la radio ou dans la presse et qui, à terme, nous condamnent, nous les éleveurs»*. Et de poursuivre : *«aujourd'hui leur cible est les abattoirs, mais demain on peut supposer qu'ils se tourneront vers l'alimentation de nos bovins. Certes, nous avons l'herbe et le foin, mais soyons vigilants tant individuellement que collectivement, à être irréprochables sur les matières utilisées dans les aliments bovins. Privilégions le naturel et interdisons-nous tout produit qui pourrait choquer un consommateur, un spectateur et surtout un journaliste peu spécialiste»*.
Un message clair dont s'emparait Vincent Chatellier : *«il y a un très grand débat chez vous. Faîtes gaffe de prendre le bon chemin ! Quand on parle Qualité, on se doit d'être cohérent. Certes, la tentation est grande de gagner 10 € par tonne, mais cela peut vous emmener dans des situations qui auront des effets boomerang… Soyez collectivement et individuellement cohérent sur les choix de modèles»*.
Nul doute que la polémique, déjà installée, trouvera là matière à s'alimenter.

Les chiffres de 2015/2016

Lors du dernier exercice, la coopérative Téol a réalisé un chiffre d'affaires de 21.411.768 €, en hausse de +2,07 %. Près de 293.000 € d'investissements ont été réalisés, dont 188 000 € de solde de travaux de l'usine de Luzy. Et le résultat net est de -95 569 €.
Avec les EURL Bourbince distribution et Jardins de Vitry et les SARL Charolles Aliments Charolles-Bourgogne, les chiffres consolidés du Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 27.603.000 €, avec un résultat négatif de -122 000 €.
Les créances Adhérents affichent une «*petite hausse*», pour reprendre l'expression de Gérard Laudet dans sa lecture du rapport de gestion, celles-ci passant ainsi de 5 530 000 € en début d'exercice à 5 593 000 € fin juin dernier.

L'aliment poursuit sa montée en puissance avec +924.000 € de chiffre d'affaires. Il représente ainsi 58 % de l'activité de la coopérative, et peut encore progresser au regard des unités de fabrication de Luzy, désormais spécialisée en aliment pour équins, et de Charolles, qui affiche des marges de progrès possibles. De même, l'activité Elevage affiche, elle aussi, une hausse de 53 000 € (3 % du chiffre d'affaires).
En revanche, les activités Engrais, Grosse quincaillerie, Phytos et Semences étaient en légère baisse au cours du dernier exercice.
La trésorerie de la coopérative tend à s'améliorer, mais surtout on note une amélioration du résultat brut d'exploitation, masqué par les résultats exceptionnels enregistrés lors de l'exercice 2014/2015, lesquels étaient dus aux ventes des anciens magasins de Charolles et de Blanzy.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Grandes cultures

De la pomme de terre fécule dans votre assolement

A l'occasion de son assemblée générale le 15 décembre, L'Admien a exploré le potentiel de développement de la production de pomme de terres fécules dans les terres nivernaises: un débouché sécurisé mais une rentabilité sous conditions.



La coopérative féculière de Vecquemont, implantée dans la Somme, cherche à saturer son outil industriel. La perspective d'un débouché sécurisant pourrait tenter quelques producteurs nivernais.

Et si la pomme de terre fécule trouvait sa place dans l'assolement nivernais? C'est la question que se sont posé les agriculteurs de l'Admien (Association pour le Développement et la Maîtrise de l'Irrigation dans les Exploitations de la Nièvre) et la coopérative féculière de Vecquemont implantée dans les Hauts-de-France. Pour les 800 exploitants coopérateurs de Vecquemont, la production de pommes de terres fécule est plus proche de celle de la betterave que de celle de la pomme de terre de consommation qui est beaucoup plus exigente, en termes de stockage par exemple. *«On peut stocker la pomme de terre fécule en bout de champ, ce qui est moins contraignant que le stockage en frigo pour la pomme de terre de consommation. De même, les investissements en matériels pour l'implantation et la récolte sont moins importants !»* explique Olivier Brasset, président de la coop.

Un débouché sécurisant...

L'atout principal de cette production est le débouché assuré à l'usine de Vecquemont, qui souhaite atteindre son potentiel maximum de transformation à un million de tonnes de pommes de terres chaque année. Les apports des producteurs de Normandie, Nord-Pas de Calais et Picardie ne suffisent pas à saturer l'outil industriel, d'autant que les perspective de débouchés alimentaires sont porteuses, notamment sur des segments à forte valeur ajoutée: non OGM, sans gluten, casher...

Le prix minimum garant, en progression depuis 2012, s'établi à 59 euros/tonnes à 17% d'amidon, 63 euros/tonne avec les différents compléments de prix, et de près de 75 euros/tonne lorsque la densité est de 20%.

... mais des exigences sur les parcelles

L'intérêt économique de cette culture est en effet lié à la capacité à produire des pommes de terres avec de forts taux de richesse féculière. «*Notre industriel achète de l'amidon, pas de la pomme de terre*» précise Thibaut Ricour, ingénieur-conseil à la coopérative. Le choix de la parcelle, la variété, l'amendement, et bien sûr les conditions météorologiques influencent directement la richesse féculière. Cette année a été plutôt décevante en termes de rendement, comme a pu le constater Vincent Saillard, qui a planté un hectare en essai: «*la pression mildiou a été exceptionnelle en juin-juillet, je pense que je ferai autour de 35 tonnes*», soit 15 de moins que le rendement moyen.

Seconde condition essentielle: avoir des tares (fanes, terres, cailloux) inférieures à 15%, pour ne pas subir de malus sur le prix. Le coût élevé du transport routier jusqu'à Vecquemont (750 euros par hectare pour un rendement de 50 tonnes), impose lui aussi des tares faibles en cailloux. Les terres sableuses offrent ces avantages. Les sols limono-argileux de Bourgogne nivernaise semblent également convenir.

Autre élement à prendre en compte: la production exige de la disponiblité. De juin à septembre d'abord, pour assurer une protection phytosanitaire attentive, «*J'ai fait sept passages cette année*» témoigne Vincent Saillard. «*En fonction des années, la culture peut exiger plus de passages*» prévient Thibault Ricour. La récolte en septembre-octobre demande elle aussi de la disponibilité.... «*Pas facile car ces périodes sont déjà chargées*» réagit un agriculteur.

La pomme de terre fécule, avec de bons rendements, une richesse féculière élevée et de faibles tares, peut apparaître comme une opportunité de diversification assez peu risquée. «*Réaliser des essais de cultures de pommes de terres fécule dans la Nièvre donnerait des perspectives intéressantes à notre réflexion*» conclut Didier Guyon, président de l'Admien.

LUCIE LECOINTE



Guérigny

Ouverture de l'aire de covoiturage

Le Conseil départemental de la Nièvre et la commune de Guérigny ont procédé à l'ouverture d'une nouvelle aire de covoiturage, cette aire locale permettra aux Nivernais d'effectuer les trajets domicile-travail depuis Guérigny en utilisant un moyen de transport partagé, durable et économique.

Située Rue Vauban en pleine agglomération et à proximité du terrain de football, l'aire de covoiturage est facilement accessible à toute heure de la journée et de la nuit.

Signalisée depuis la RD 977 et la RD8, elle offre sept places de stationnement sécurisées qui bénéficient de l'éclairage public toute la nuit.

Pour trouver un covoitureur et éviter l'éparpillement des offres et des demandes, les usagers désirant s'associer à la démarche peuvent consulter le site régional de mise en relation www.mobigo-bourgogne.com.

Rappel de la démarche :

La pratique du covoiturage permettant d'effectuer un transport durable dans les territoires ruraux tout en respectant les contraintes énergétiques, environnementales et sociétales, le Département s'est positionné comme facilitateur de ce moyen de transport.

Cette démarche de déploiement d'aires de covoiturage sur le territoire, mise en place depuis 2013, consiste au développement du covoiturage pour répondre au mieux aux besoins de déplacements des nivernais.

Pour favoriser et inciter les Nivernais à utiliser le covoiturage, le Conseil départemental s'est engagé sur trois axes essentiels :

- l'identification et l'aménagement des aires de stationnement,
- l'animation et la communication à l'échelle du département,
- l'encouragement au rapprochement de l'offre et de la demande des covoitureurs.

Il est ainsi proposé aux communes de la Nièvre supportant un trafic significatif et concernées par les trajets domicile-travail de s'associer à la démarche.

Sur la base d'un document d'orientation visant au développement du covoiturage, il a été choisi de créer deux sortes d'aires aménagées :

- des aires départementales situées souvent hors agglomération,
- des aires locales situées sur les autres infrastructures, au droit de parkings publics ou privés existants, en agglomération ou en zone périphérique.

A ce jour, le Conseil départemental a permis la mise en service de 12 aires de covoiturage sur le département et trois nouveaux projets de création sont à l'étude.

Appel à cotisation 2017 Service de Remplacement

Ayez le réflexe remplacement

Le Service de Remplacement de la Nièvre a préparé ses appels à cotisation pour 2017. Début janvier, une lettre sera adressée aux agriculteurs du département. Vous pourrez, dès réception, souscrire votre contrat pour cette nouvelle année et ainsi vous sortir d'éventuels mauvais coups du sort.

Nous sommes en pleine préparation de la campagne d'adhésion au service de remplacement de la Nièvre pour cette nouvelle année 2017. Les agriculteurs Nivernais intéressés pourront souscrire aux différentes formules proposées par le SR. *«L'objectif étant de pallier une absence volontaire ou involontaire de l'exploitant»* en mettant à sa disposition un salarié pour assurer le travail courant sur l'exploitation. *«C'est une question de tranquillité pour l'exploitant, avec ce contrat, on ne se pose plus la question: Que se passe-t-il s'il m'arrive un accident ou si je veux partir en vacance?»* Les motifs d'absence des chefs d'exploitation sont multiples: maladie, accident, décès, congés, responsabilité professionnelle, formation, maternité, paternité…Même si le principal intérêt de ce service se mesure dans les cas de maladie, accident ou décès, couvert par le contrat collectif géré avec Groupama, il est possible de ne souscrire qu'à une adhésion partielle (qui exclut ces motifs).

De même, Groupama permet aux jeunes, grâce au Pass'installation, de bénéficier pendant 5 ans d'un ensemble d'avantages concrets, tels que 7 jours de service de remplacement pour toutes causes et 15 jours pour maternité afin de maintenir l'activité de l'exploitation (renseignez-vous auprès de Groupama).

Pour cette nouvelle année, dans le cadre de la convention *«Démarche du volontariat chez les Sapeurs-Pompiers»* il sera possible de se faire remplacer afin de participer à des actions de formation organisées par le SDIS 58 ou pour des journées de manœuvres.

Amandine Leboucher

3 157,5 journées de remplacement en 2015

En 2015 ce ne sont pas moins de 3 157.5 jours de remplacement qui ont été consommés par les 402 Adhérents Nivernais. Cela représente 12.63 équivalents temps plein et quatre salariés embauchés en CDI sur 2015 (fin 2015 un des CDI s'est installé, mais en 2017 deux nouvelles embauches sont prévues). Les formules proposées incluent une souscription à un contrat collectif: 380 personnes sur 402 adhérents ont choisi cette couverture. Si, à eux seuls, la maladie, l'accident et le décès ont représenté 1 364,5 jours de remplacement, d'autres motifs sont aussi assurés. Les absences pour congé ont représenté 526 jours, la maternité - paternité, 682 jours, les responsabilités professionnelles et la formation ont représenté quant à eux 467,5 journées de remplacement. Pour ces derniers motifs, développement agricole et mandat syndical, il est important de se renseigner avant d'adhérer au service car les critères d'éligibilité à ces motifs sont restreints. Pour toutes vos questions, Amandine Leboucher et Dominique Pot sont joignables au 03 86 93 40 93
ou par mail: service.remplacement58@yahoo.fr.

Service Emploi FDSEA58

Offrir des bons d'achat à ses salariés pour les fêtes !

A l'approche des fêtes, il est utile de rappeler qu'en l'absence de comité d'entreprise, l'employeur peut attribuer des bons d'achat à ses salariés en bénéficiant d'une exonération totale de charges sociales sur les montants versés. Ainsi, les sommes attribuées sont nettes pour le salarié et pour l'entreprise.

Le montant maximal des cadeaux ou bons d'achat qui peut être attribué sans assujettissement aux cotisations sociales est en principe limité à 5% du plafond mensuel de sécurité sociale (PMSS) soit 170 € pour 2015 (3 170 € x 5%).

Mais il est possible de dépasser cette limite dès lors que les bons d'achat sont attribués à l'une ou l'autre des occasions suivantes : naissance, adoption, mariage, Pacs, retraite, fête des mères et des pères, Sainte Catherine et Saint Nicolas, Noël (pour les salariés et les enfants jusqu'à 16 ans révolus dans l'année civile), rentrée scolaire pour les salariés ayant des enfants de moins de 26 ans dans l'année d'attribution du bon d'achat (sous réserve de la justification du suivi de scolarité).

La nature des biens pouvant être achetés avec le bon doit être déterminée en lien avec l'évènement à l'occasion duquel il est offert. A noter : pour Noël, le montant maximal est augmenté autant de fois que le nombre d'enfants du salarié.

D'autres dispositifs existent comme les primes, les tickets restaurants (exonérés de charge si 50 à 60% pris en charge par l'employeur, le nombre de tickets corresponds au nombre de jour travaillés, si arrêt maladie pas de ticket restaurant), la prime d'intéressement, les frais de transport (remboursement facultatif, 200€ maximum par salarié et par an), la prime vélo (25 centimes par kilomètre). Tous ces dispositifs servent à fidéliser et motiver vos salariés, pensez-y!

A.L Service emploi FDSEA58



▶ Agenda

Fermeture **Chambre d'agriculture**

En raison des fêtes de fin d'années, les bureaux de la chambre d'Agriculture de la Nièvre seront fermés du vendredi 23 décembre au soir jusqu'au lundi 02 janvier au matin.
Une permanence sera assurée par le service EdE, uniquement pour l'identification bovine, ovine et caprine. Sauf le lundi 26 décembre 2016. Vous pourrez les joindre au 03 86 93 40 40

07/01 Jugement de bétail à Corbigny

Les JA du canton de Corbigny organisent leur concours de jugement de bétail le samedi 7 janvier à partir de 13h30. Rendez vous chez Mathieu Haugoubart à Cervon (lieu-dit Montbaron). Animations sur place (pesée de taureau, buvette, crêpes, exposition de matériels, dégustations...). Restauration le soir sur réservation au 06 48 75 27 34.

▶ A noter

Ouverture du débat public sur le projet "Voie Ferrée Centre Europe Atlantique"

La Commission particulière du débat public (CPDP) a organisé ce jeudi 15 décembre, en présence de 200 personnes, la réunion d'ouverture du débat public sur le projet «Voie Ferrée Centre Europe Atlantique» (VFCEA) porté par SNCF Réseau.
Cette première réunion qui a eu lieu au Creusot et sera suivie de beaucoup d'autres étant données l'envergure du projet et ses implications en terme d'aménagement du territoire.
- La modernisation de la ligne existante entre Nevers-Chagny ;
- La réalisation d'une gare de correspondances TER-TGV ;
- Une voie ferrée nouvelle (raccordement) offrant un nouvel itinéraire par Le Creusot-Montceau-Montchanin pour les TGV entre Strasbourg et Lyon.

Le débat public va se dérouler pendant trois mois. Les prochaines réunions concernent la Nièvre notamment avec plusieur rendez-vous autour de Nevers :
- A Nevers, le 5 janvier (19h à 22h) - Palais Ducal, salles Henriette et Mazarin, 1 place de l'Hôtel de ville
- Dans le train Nevers-Dijon le 6 janvier : départ 11h32, arrivée 13h55
- A Decize, 16 janvier (18h30 à 21h) - Salle Théodore Gérard, rue Levée Loire
Atelier thématique : modernisation de la ligne Nevers-Chagny, impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale
- A Luzy, 17 janvier (18h30 à 21h) - Salle des fêtes Marcel Joyeux, 1 place de l'Hôtel de ville
Atelier thématique : modernisation de la ligne Nevers-Chagny, impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale
- A Nevers, 18 janvier (18h30 à 21h) - Palais Ducal, salle Mazarin, 1 place de l'Hôtel de ville
Atelier thématique : modernisation de la ligne Nevers-Chagny, impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale
- A Nevers, 23 janvier (18h30 à 21h) - Palais Ducal, salle Mazarin, 1 place de l'Hôtel de ville
Cercle de travail : enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional





▸ Agenda

Marchés de Noël à la ferme
Vendredi 23 décembre, de 16h à 21 h, marché de Noël du Drive fermier du Sénonais, 4 rue Henri Collinet, à Maillot

Syndicat Betteravier de l'Yonne
Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tiendra sa réunion d'information réservée aux planteurs adhérents du département, mercredi 11 janvier, toute la journée, en la salle du Foyer Communal de Gisy les Nobles

FDSEA 89 : prochaines cantonales
Mercredi 4 janvier à 14 h, à la Mairie de Courson-les-Carrières: cantons de Courson-les-Carrières et de Coulanges-sur-Yonne
Jeudi 5 janvier à 14 h, à La Chapelle-sur-Oreuse : cantons de Pont-sur-Yonne et Sergines
Vendredi 6 janvier à 9 h 30, 37 B rue de la Maladière à Auxerre (Grande salle de réunion) : canton d'Auxerre Ouest
Lundi 9 janvier à 14 h, à Villenuve l'Archevêque (Salle Pasteur) : cantons de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque
Mardi 10 janvier à 13 h 30, à la Mairie de Bléneau : cantons de Bléneau et Saint-Fargeau
Mardi 10 janvier à 14 h, à Ormoy (Salle des sports) : cantons de Joigny, Migennes, Aillant-sur-Tholon, Seignelay
Mercredi 11 janvier à 14 h, à la Mairie de Fontaines : canton de Toucy
Jeudi 12 janvier à 14 h, à Saint-Valérien (Salle de la Coopérative): canton de Chéroy
Mercredi 18 janvier à 16 h 30, à Chablis : canton de Chablis

10/01 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 10 janvier, à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

Exposition sur les poissons
Le Muséum d'Histoire Naturelle, 5 boulevard Vauban à Auxerre, présente jusqu'au 22 janvier une exposition consacrée au monde des poissons ; ils nagent, ils volent, parcourent les océans, ils brillent, détectent les champs électriques, communiquent par le son… On les trouve dans tous les milieux, du fond des océans aux mares et rivières. Qu'est-ce qu'un poisson ? Que savez-vous des menacent qui pèsent sur eux ? Les réponses sont au fil de l'exposition. Et dans le parc du Muséum, une exposition *«l'écho des profondeurs»*, abordant la bioacoustique.

Filière Bio

Bons prix mais peu de récolte

La coopérative Cocebi BioBourgogne a tenu son Assemblée Générale le 6 décembre dernier à Nitry. L'occasion de revenir plus en détail sur un exercice aux résultats sans précédent, tant en volume qu'en chiffre d'affaires. Des chiffres néanmoins contrariés par la funeste collecte 2016.



La sécurisation des produits préparés en big bag ou en sacs va conduire la coopérative à investir pour la fin de l'exercice, dans une nouvelle chambre froide, pour y abriter les palettes sur le départ.

Il n'est jamais facile de revenir sur des chiffres antérieurs, lorsque depuis, on a connu le pire, comme l'a rappelé dans son intervention, Franck Thibault, trésorier du Conseil d'administration de la coopérative : *«présenter le rapport financier de la moisson 2015 alors que nous venons de vivre la pire collecte depuis 40 ans, nous met dans un contraste saisissant ! Car nous clôturons un exercice qui, en volume, en chiffre d'affaires toutes activités et en résultat, est le meilleur que nous n'ayons jamais réalisé»*.

La collecte totale 2015 progresse de 3 662 tonnes, à 18 836 tonnes, soit une progression de 24%. Une croissance due essentiellement à l'augmentation des surfaces en bio, notamment sur les zones de partenariat avec Vivescia, Capserval et 110 Bourgogne. La répartition par espèces des tonnages bio collectés auprès des adhérents ne varie guère, sauf en épeautre, passé d'un volume de 9% à 17% à la moisson 2015.
Le chiffre d'affaire de l'exercice est au diapason, à 12,5 millions€, avec une augmentation significative de la part du triage fin et du décorticage sur la plateforme de Nitry (3 M€). La progression est de 28% pour les produits de consommation simples et triés, de 34% pour les semences, de 35% pour l'approvisionnement et de 44% pour les produits annexes. La production de semences certifiées approchant pour sa part la barre des 2 800 tonnes, contre 1 604, la campagne précédente.

15% du marché français
Le bio a le vent en poupe et une vague de conversions a accompagné l'année 2015 et le printemps 2016, avec des perspectives encore à la hausse pour le second semestre.
Mais la dernière moisson est passée par là, comme le rappelle le président de la Cocebi, Jean-Marie Pautard : *«nous étions parvenus à 19 000 tonnes, avec une prévision de progression devant nous conduire à 25 000 t sur la récolte 2016 et au bout du compte, on va être à 15 000t»*.
Avec la difficulté de répondre aux contrats pris antérieurement : *«on a pris la décision de servir tout le monde, mais en réduisant les volumes, sans augmenter nos prix pour autant, même si la raréfaction du produit aurait pu nous y conduire. En contrepartie, nous avons souscrit auprès de nos clients une forme de contractualisation, en leur demandant de nous acheter pour les deux ans à venir, la même quantité et au même prix»*.
Un exercice qui sera, même si les prix se maintiennent, difficile, compte tenu du peu de récolte, où le scénario d'alliance jouera sans nul doute un rôle majeur, souligne Jean-Marie Pautard : *«l'Union de vente que j'avais appelée de mes vœux il y a cinq ans, lors du Salon Biofach de Nuremberg, est aujourd'hui en pleine maturité. Avec les coopératives Probiolor pour la Lorraine, Biocer pour le quart Nord-Ouest et Corab pour le centre-Ouest, nous pesons désormais à nous quatre, 15% du marché français»*. Outre la mutualisation de la vente de toutes les productions, sont également regroupées les prévisions d'assolement, en fonction des souhaits des clients.

Nitry *«morne plaine»*
Comme en agriculture conventionnelle, les conséquences économiques de la collecte 2016 pèsent lourd dans les trésoreries des exploitations et des mesures ont été mises en place pour leur venir en aide, comme : le paiement au 15 décembre prochain du complément de prix habituellement versé au 15 mars, ainsi que le fait de ne pas compenser les factures d'appros de l'automne et les reporter à la moisson prochaine.
Le contexte est toutefois différent, explique le président de la Cocebi : *«nos adhérents sont touchés financièrement, mais dans une moindre mesure, du fait que nous sommes moins impactés par les appros qu'en conventionnel et avons sans doute moins investi aussi dans le matériel. Mais l'élément essentiel est que les prix en bio se sont particulièrement bien maintenus»*. Avec le risque reconnait Jean-Marie Pautard, de les voir un jour redescendre : *«je suis aujourd'hui très circonspect face à cette croissance importante, que l'on a tous souhaité bien sur, mais il faut tenir compte des risques liés à un phénomène de rapidité pouvant nous handicaper à plusieurs niveaux. Il nous faut être vigilant, le risque étant d'attirer sur ce marché, des gens moins fiables»*.
Autre point partagé par les filières bio et conventionnelle : le retard de versement des aides Pac ! *«Cela va handicaper lourdement les trésoreries, qu'il s'agisse des primes au maintien bio ou des aides à la conversion pas encore touchées, à l'exemple ce cet agriculteur installé sur une zone Bac, dans le nord du département, qui attend toujours 75% de l'aide escomptée»*. Egalement dans le collimateur du président, l'accès aux nouvelles technologies sur le secteur de Nitry : *«le travail de la coopérative est très handicapé par une desserte désastreuse du réseau Internet… Les besoins en flux d'information ont augmenté avec la gestion d'UBS et d'une partie de Ferme Bio et nous sommes totalement démunis devant des ruptures de réseau incessantes. Un déménagement des services administratifs est d'ailleurs envisagé pour aller vers une zone mieux desservie. Nous pouvons remercier les collectivités régionales et départementales, de laisser les zones à l'écart, définitivement à l'écart»*.

DOMINIQUE BERNERD



FDSEA

La saison des cantonales

Depuis plus d'un mois, s'enchaînent les différentes assemblées cantonales aux quatre coins du département. Un moment fort d'échanges et de rencontres terrain avec les adhérents



Le président de l'instance syndicale départementale, Francis Letellier, était présent à la réunion d'Avallon et a rappelé l'importance à multiplier les services à l'adhérent

C'est par un retour sur l'Assemblée générale du printemps dernier, qu'a débuté la réunion cantonale organisée à Avallon, en présence de nombreux éleveurs du secteur. Une AG *«consultative»*, où en plus de débats autour des enjeux actuels et à venir pour l'agriculture, avait été évoqués les différents thèmes sur lesquels les adhérents identifiaient la FDSEA de l'Yonne comme étant présente et active sur le sujet. L'eau, les circuits courts, la formation, l'agriculture et la société civile, les services… Autant de sujets où la FDSEA est considérée comme *«présente»*, même si des marges de progrès sont encore à réaliser, comme : la reconnaissance du travail fait par les agriculteurs, devenir l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs publics, se doter de références et compétences internes… Sur d'autres thèmes en revanche, la FDSEA 89 est jugée comme *«non présente»* : l'énergie, le mille feuille territorial, l'agroécologie, la contractualisation, le renouvellement syndical… Une position FDSEA sera instaurée sur chacun de ces thèmes et des groupes de travail constitués, impliquant des agriculteurs. En s'appuyant là aussi, sur le réseau FNSEA et en multipliant les formations, tout en multipliant les outils de communication pour mieux valoriser ce que font aujourd'hui les agriculteurs.

Développer les services aux adhérents

«On voudrait savoir ce que vous attendez de la fédé concrètement, quels services vous satisfont le plus et lesquels font défaut ?» La question posée par le président de la FDSEA 89, Francis Letellier, amorce un temps d'échanges avec les participants, qui sont nombreux à se satisfaire de l'existant, à commencer par l'aide apportée sur les dossiers Pac : *«on paie quelque chose mais en rapport d'un service rendu, qui est bien apprécié et on a un poids plus important vis-à-vis de l'administration»*. Francis Letellier a fait du développement des services à apporter aux adhérents un cheval de bataille : *«offrir un service très proche de l'adhérent, c'est un moyen aussi d'avoir un contact régulier avec lui et pas seulement à travers une info hebdomadaire et ça, c'est très important»*. Pour cet éleveur allaitant, la priorité est autre : *«moi, ce que j'attends en priorité d'un syndicat, c'est la défense de l'agriculteur, les services ne sont qu'un plus, mais à la base, c'est la défense de chacun qui prime»*. Face à la crise et aux trésoreries dans le rouge, certains semblent démissionner et sont prêts à tout déléguer. Le président de la FDSEA de l'Yonne s'en alarme : *«on dit trop au paysan qu'on peut tout faire à sa place ! Vous êtes des gens responsables, des chefs d'entreprise, c'est vous qui prenez les décisions et signez parfois le bon de commande, c'est vous qui négociez… Et s'il faut qu'on vous aide à négocier, on ira, c'est aussi ça, le service rendu dans le cadre de la cotisation syndicale»*. Il a été rappelé également en fin de réunion, les différents projets dans les cartons pour 2017, entre autres : la création d'un groupe circuits-courts, la réactivation du projet luzerne, la création d'un groupe bio et agroécologie, l'activation de la section volailles relancée en 2016, le démarrage d'un groupe de réflexion *«C'est qui le patron ?»*, avec pour objectif de *«remettre l'agriculteur dans son rôle d'expert système et d'accroître son autonomie de décision»*.

DOMINIQUE BERNERD



Parmi les adhérents présents, de nombreux éleveurs allaitants du secteur

▸ édito

Clap de fin pour 2016

Face à cette crise sans précédent, la FDSEA de l'Yonne s'est fortement mobilisée ces six derniers mois.
A deux reprises, j'ai réuni l'ensemble des OPA afin de les convaincre de mettre les moyens nécessaires sur la table pour accompagner les agriculteurs. Aujourd'hui, leur investissement reste pour moi insuffisant, la mobilisation de 1 à 7 % de leurs réserves n'est pas à la hauteur de l'enjeu alors que nous autres, producteurs, avons raclé tous les fonds de tiroirs et même, pour certains, vendu du capital.

La FDSEA de l'Yonne restera encore mobilisée en 2017 pour obtenir plus de leur part car nul doute que le début de l'année sera encore difficile pour bon nombre d'entre nous.
Mais il nous appartient aussi individuellement de réagir, il y a encore des marges de manœuvre. Alors allons-y !
«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin»
Faisons de cette maxime notre fil conducteur pour 2017.
Ne restons pas isolés sur nos exploitations ! Seul, on est plus fragile.

Continuons à nous former. Sommes-nous capables aujourd'hui d'analyser par nous-mêmes ce que l'on nous conseille pour prendre la bonne décision ?
C'est bien en groupe que l'on progresse le plus, alors profitons de l'offre de la Chambre d'Agriculture pour rejoindre les groupes techniques et jouer l'intelligence collective.
Inscrivez-vous aux formations que vous offre la FDSEA de l'Yonne et surtout, venez nombreux aux réunions cantonales, lieu privilégié d'échanges.

La FDSEA de l'Yonne est toujours à votre écoute. Elle a su, avec la FRSEA et la FNSEA, vous défendre tout au long de l'année pour un investissement de 3 € par ha. Et elle continuera !
Enfin, nous exigerons des candidats aux élections de 2017, un vrai engagement réaliste qui rendra ses lettres de noblesse à notre agriculture et qui, surtout, permettra à chacun et chacune d'entre nous de vivre dignement de notre métier.
Adieu 2016, Vive 2017 pleine d'espoir, de solidarité, d'humanité !
Bonnes fêtes de fin d'année.
Syndicalement vôtre.

FRANCIS LETELLIER
PRÉSIDENT DE LA FDSEA DE L'YONNE

FDSEA

Du nouveau pour 2017 !

Création d'un service paie à compter du 1er janvier à la FDSEA de l'Yonne
Simplifiez-vous la vie ! Du recrutement des salariés au contrat de travail, en passant par la paie, la FDSEA de l'Yonne et AVE 89 offrent un nouveau service aux agriculteurs et viticulteurs du département.
À compter du 1er janvier 2017, nous réalisons toutes vos démarches liées à l'emploi avec une équipe compétente.

La FDSEA 89 dispose aujourd'hui d'un service emploi complet :

- Marie Giraud, Gestionnaire de paie et Animatrice du groupement d'employeur départemental,
- Guillaume Gaugain, Juriste en droit social (rédaction contrats de travail, licenciements…),
- France Lahutte, Animatrice dédiée emploi (recrutement, formation…).

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous êtes intéressé par cette offre de service.
Tel : 03 86 49 48 10 ou par mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Bulletins de paie	tarif général	tarif adhérent FDSEA-JA
Création dossier employeur (coût unique)	50 €HT	50 €HT
Création salarié (coût par salarié)	15 €HT	15 €HT
Bulletin de paie (coût mensuel)	20 €HT	17 €HT

▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Tailler durablement ma vigne
Le 19 janvier 2017. Contact : Claire Grosjean, 03 86 94 26 37

Anticiper le changement climatique en grandes cultures
Le 20 janvier 2017.
Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

Calculer mes coûts de production en grandes cultures
Le 24 janvier 2017.
Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

Quel cap pour mon exploitation ?
Les 26 janvier et 6 février 2017.
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Les analyses de sols: outil de diagnostic des fertilités du sol
Le 26 janvier 2017 à Auxerre.
Contact : Valérie Duchenes, 03 86 94 28 40

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse propose une formation à la Maintenance du Matériel Agricole les 6, 7 et 8 février 2017
1ère journée : le Moteur (descriptif et fonctionnement)
Apprécier et interpréter les niveaux, les symboles d'alerte
La sécurité corporelle
La vidange du moteur et remplacement des filtres
Le circuit de fuel et remplacement des filtres
Graissage, L'injection
Détecter les anomalies et savoir y remédier
2ème journée : Les circuits de refroidissement (liquide et air)
L'électricité (symboles et câblages)
Utiliser un testeur pour vérifier l'état de l'éclairage
La signalisation, Les équipements obligatoires
Détecter les pannes et savoir y remédier
3ème journée : Les pneumatiques (adhérence, gonflage, lestage, les charges, adaptation avant et arrière)
Les liaisons matériels en toute sécurité (attelage, système de protection)
Les différents réglages de matériel en toute stabilité et sécurité (les matériels seront en priorité semoir et pulvé; d'autres pourront être abordés à la demande des stagiaires)
Interventions à la demande des stagiaires. La formation bénéficie d›une prise en charge partielle par le Vivea et le Fafsea.
Renseignements et inscriptions au 03 86 94 60 25
delphine.levasseur@educagri.fr

FDSEA 89

Une formation au fil de l'eau

Comment entretenir ses parcelles en bordure de cours d'eau, en respectant la réglementation ? Une formation sur ce thème a été mise en place par la FDSEA de l'Yonne. Prochaine session : mardi 14 février prochain.



Une formation pour apprendre à entretenir les abords de cours d'eau en respectant la réglementation.

De nombreux agriculteurs ont des parcelles en bordure de cours d'eau et n'osent plus, ou pas, intervenir pour leur entretien par méconnaissance et par peur des conséquences vis-à-vis de la réglementation.
Dix exploitants se sont retrouvés à Saint Clément autour de cette problématique lors d'une formation organisée par la FDSEA. Les objectifs étaient multiples : connaître les possibilités d'interventions, les procédures à suivre et les interlocuteurs importants en relation avec les cours d'eau.

Elle se déroulait en deux temps. Une partie en salle avec l'intervention de l'administration et de l'Onema pour ce qui était de la partie réglementation et avec l'institution d'entretien des rivières pour comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau et pour l'aspect conseil. L'après-midi, le groupe s'est déplacé sur le terrain sur des cas concrets.
Philippe Rousseau, agriculteur sur la commune de Champlost, revient sur sa participation à la formation.

Pourquoi avez-vous souhaité vous inscrire à cette formation ?

«J'ai plusieurs parcelles de mon exploitation bordées par quelques ruisseaux. L'entretien lié à ces cours d'eau a été abandonné que ce soit le long des berges ou sur le lit. En effet, je ne savais pas si je pouvais réaliser du curage manuel ou mécanique. Concernant la végétation, aucune intervention sur la végétation n'est réalisée. Je ne savais pas comment réaliser les travaux sur les herbacés envahissants ou sur les arbres bordant les cours d'eau. J'ai donc trouvé que cette formation pouvait m'éclairer sur ce qu'il était possible de réaliser et selon quelle procédure».

Cette session de formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

«Cette journée a été riche d'informations et a répondu à mes objectifs. Elle est vraiment très intéressante. Au travers de la présentation de l'administration, je sais quelles sont les procédures à engager si je dois intervenir sur un cours d'eau et quelles sont les interventions simples à entreprendre. Même si cela ne me convient pas, du fait de la complexité et des procédures à entreprendre, nul n'est censé ignorer la loi. La DDT nous a conseillé, avant toute intervention, de les contacter. Dans ce cas, il est nécessaire de remplir un formulaire simple auquel une réponse rapide est apportée avant toute intervention.
Ce qui est également intéressant, ce sont la présentation de cas de concrets sur le terrain. Au-delà de constater les actions à mener, nous avons pu voir la mise en place d'actions préventives pour préserver la qualité du cours d'eau et faciliter l'entretien futur.
En dernier lieu, j'ai pu rencontrer les différents interlocuteurs qui gravitent autour des cours d'eau ce qui pourra faciliter les relations lors de demandes ultérieures. J'ai apprécié l'intervention de l'Onéma qui a su être très pédagogique, même si malheureusement son rôle reste répressif et la constatation des infractions.
Je pense que cette formation permet de clarifier les différentes situations et reste nécessaire dans le cas où son exploitation est bordée de cours d'eau».

La FDSEA, sur ce constat positif, s'est décidée, avec l'ensemble des intervenants, à proposer une nouvelle session de formation le 14 février sur Auxerre. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 03 86 49 48 10.

Sandrine Vatinelle
Animatrice Fdsea 89

Préfecture

Le nouveau sous-préfet a pris ses fonctions

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon-Tonnerre, Abdelmajid Tkoub, a pris ses fonctions ce lundi. Il arrive d'Arras dans le Pas-de-Calais, où il occupait le poste de premier conseiller à la Chambre régionale des Comptes.


Abdelmajid Tkoub, nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon-Tonnerre.

Après quatre mois d'intérim assurés par la secrétaire générale de la préfecture, Françoise Fugier, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon-Tonnerre a pris ses fonctions en début de semaine. En provenance d'Arras, où il était premier conseiller à la Chambre régionale des Comptes, Abdelmajid Tkoub succède à Patricia Adrien-Pinet, qui avait quitté ses fonctions le 24 août dernier. Agé de 38 ans, le nouveau sous-préfet est originaire du Lot et Garonne et diplômé de Sciences Po Bordeaux et de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. Après un premier poste dans l'Oise, en charge de l'organisation scolaire à l'Inspection Académique, Abdelmajid Tkoub a également été pendant cinq ans directeur adjoint du Centre Hospitalier de Charleville-Mézières dans les Ardennes.
«Des fonctions qui m'ont pas mal préparé à la mission qui est la mienne aujourd'hui, avec à la fois une approche très concrète des problèmes des collectivités, mais aussi du déploiement des politiques publiques sur le territoire»
Un parcours où il a souvent été en prise directe avec les problématiques liées à la ruralité, comme la couverture scolaire ou la qualité et la continuité des soins en milieu rural. S'il compte des amis à Dijon et Besançon, le nouveau sous-préfet ne connaissait pas encore notre département mais va s'atteler dans les jours prochains à multiplier visites et rencontres : *«je ferai en sorte d'être très disponible et surtout très réactif, en apportant les réponses ou l'aide qui sont attendues, pour soutenir les projets ou les débloquer. C'est la mission qui m'est confiée et je vais m'y tenir»*. Bienvenue à lui et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Dominique Bernerd

Conférence

Agriculture et apiculture, un univers commun

Agriculture et apiculture, un univers commun. Tel était le thème de la rencontre régionale qui a eu lieu le 2 décembre à Dole.

La conférence initiée par l'association de développement de l'apiculture de Franche-Comté (1), en lien avec la chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et Ecophyto, a réuni un public majoritairement d'apiculteurs et de représentants des organismes techniques.

Des agriculteurs ont témoigné des partenariats qu'ils entretiennent avec des apiculteurs et les méthodes alternatives qu'ils utilisent sur leurs exploitations pour réduire les applications de produits phytosanitaires.

Philippe Houdan, agriculteur en agriculture de conservation avec le GIEE Envisol dans l'Yonne utilise des macérations pour stimuler les défenses des plantes. Vincent Riduet est agriculteur en semis direct avec le groupe Optiplaine en Haute-Saône, Philippe Collin est agriculteur biologique dans l'Yonne. Leurs pratiques ont suscité une large approbation.

15 variétés de colza à l'essai

Pierre Guez, président de Dijon Céréales a apporté un éclairage sur la réglementation des produits, leurs autorisations de mise en marché, ainsi que les conseils techniques et les différents outils d'aide à la décision apportés aux agriculteurs. La coopérative va plus loin en mettant en place à Flagey Echezeaux un essai sur les variétés actuelles de colza et leur niveau d'appétence pour les abeilles par rapport aux variétés anciennes. Dijon Céréales et Bourgogne du Sud ont également lancé des *«clubs abeilles»*, pour une mise en relation entre apiculteurs amateurs et agriculteurs. Ces ruchers écoles réunissent une centaine d'adhérents. *«L'idée est aussi pour nous agriculteurs, de comprendre le fonctionnement des ruches et des abeilles afin de mieux les appréhender dans nos métiers»*, explique Pierre Guez.

La balle dans le camp apicole

La deuxième table-ronde a donné notamment la parole à des représentants syndicaux agricoles et à l'agriculture dite conventionnelle, avec l'intervention d'Emmanuel Schouwey d'Interval.

L'idée d'un plan d'action commun pour l'avenir entre agriculteurs et apiculteurs est en réflexion. Du côté agricole, les Chambres d'agriculture - à travers Dephy - et les coopératives de collecte et d'approvisionnement, ont le désir de se saisir de la question et font des propositions concrètes. La balle est dans le camp des apiculteurs, où professionnels et amateurs se côtoient sans toujours se rencontrer.

IP



La matinée était consacrée à un programme dense d'interventions techniques, économiques et scientifiques.

(1) avec la participation de l'ITSAP l'institut de l'abeille, de l'association de développement de l'apiculture de Franche-Comté, de l'INRA, du réseau Dephy régional, de Pierre Guez, président de Dijon Céréales et de Vitagora, ainsi que les administrations régionales de la Draaf et de la Dreal
> Retrouvez les interventions de la rencontre apiculteurs agriculteurs sur le site internet : www.franche-comte.chambagri.fr

Interval s'engage pour les apiculteurs

Emmanuel Schouwey, vice-président d'Interval, a présenté trois propositions pour formaliser et faciliter les relations entre agriculteurs et apiculteurs.

Dans la pratique, lorsqu'un apiculteur pose ses ruches en transhumance sur une parcelle, c'est parce qu'il connaît un propriétaire, mais les agriculteurs du village ne sont pas toujours au courant de l'emplacement des ruches. *«Il serait intéressant que les apiculteurs et les agriculteurs se rencontrent en amont, pas seulement lorsqu'il y a un problème. Mieux se connaître permet de se respecter»*, estime le responsable agricole. Interval propose de jouer le rôle d'intermédiaire et de nommer une personne référente au sein de la coopérative en Haute-Saône et dans le Jura. La coopérative pourrait, à son initiative, réunir les agriculteurs d'un même secteur et présenter l'intention de l'apiculteur de déposer des ruches en transhumance. Le site internet d'Interval pourrait servir d'interface.
Emmanuel Schouwey propose également que la liste des parcelles implantées en cultures mellifères d'été, comme le trèfle porte-graine, la luzerne, le tournesol, soit diffusée auprès des apiculteurs.
Enfin le vice-président d'Interval invite les apiculteurs à se tourner vers le C-onseil régional pour solliciter une aide à l'implantation de plantes mellifères sur les bandes enherbées, en semis direct. Des plantes de type lotier ou sainfoin pourraient être une source de pollen en période d'été quand les abeilles n'ont plus assez de nourriture.

Ces diverses initiatives ont été plutôt bien accueillies par les apiculteurs présents dans la salle. Une rencontre est prévue en janvier entre Interval et l'association de développement de l'apiculture (ADA) de Franche-Comté pour avancer sur ces sujets.

IP



De gauche à droite : Patrice Cahé, président d'Ada Franche-Comté , Emmanuel Schouwey, vice-président d'Interval.

Interprofession des vins de Bourgogne

Le travail sérieux commence

Ce 19 décembre, lors de sa traditionnelle assemblée de fin d'année, le BIVB était en effervescence. Le projet des Cités des vins à Beaune, Mâcon et Chablis a à nouveau été largement débattu. à bulletin secret, 87 des 90 représentants ont voté avec un résultat sans appel : à 72 % en faveur du projet. Le plus dur reste maintenant à faire…



Pour sa traditionnelle assemblée de fin d'année, le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) était en effervescence. Si la campagne 2016 a été *«difficile et compliquée»,* la récolte finalement n'aura *«pas été si catastrophique»* avec finalement 1,25 million d'hectolitres (hl), soit une vendange en retrait de seulement -15 %, mais surtout un millésime de *«grande qualité»*. Les marchés se portent bien, même les négociants l'admettent. Une *«stabilité»* des cours du vrac et des prix bouteilles se dessine.

Dans ce contexte, c'est surtout le projet des Cités des vins à Beaune, Mâcon et Chablis qui a posé le plus de questions. à bulletin secret, 87 des 90 représentants ont voté. Résultat : un oui à 72 %. Pour comprendre pourquoi ce vote était nécessaire plus de deux décennies après le lancement du projet, il fallait percevoir les signaux faibles cachés par la bonne conjoncture des marchés de la Bourgogne viticole et ses envolés tarifaires. *«Dans certains secteurs, les vignobles ont été très touchés, voire touchés de manière récurrente depuis plusieurs années»,* rappelait ainsi Jean-Michel Aubinel, président de la Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne (CAVB). *«Le drame, c'est Chablis avec la moitié des volumes perdu»*, s'inquiétait lui aussi Frédéric Drouhin, président de l'Union des maisons de vins de Bourgogne (UMVB).

Des inquiétudes confirmées plus clairement encore par Jean-Michel Guillon, président de l'ODG Gevrey-Chambertin, lequel abordait alors la question du projet des Cités des vins à Beaune, Mâcon et Chablis : *«il y a des domaines vraiment en grave difficulté. On est dans un certain flou. Ce n'est pas notre priorité. Nous avons d'autres problématiques et il nous faut questionner, vignerons et négociants, avec un vote par la base, au moins en Côte-d'Or. Ce n'est pas une opposition catégorique au projet, mais on est en droit de s'inquiéter pour la suite, sur les coûts d'exploitations notamment. Il faut raison garder. On veut que ce projet soit détenu par une structure dédiée. Le BIVB ne doit pas plus s'investir car il y a un risque que des déficits surviennent après»*, expliquait-il, applaudi par une partie de la salle. Le président du BIVB, Louis-Fabrice Latour, soulignait comprendre cette position et rappelait qu'*«on est là pour en débattre. L'assemblée du BIVB est souveraine, c'est l'heure du rendez-vous»,* reconnaissant ainsi légitime les inquiétudes sur les situations de certaines entreprises, mais invitant les représentants siégeant au BIVB à se prononcer sur ce projet qui engagera l'ensemble de la profession à long terme.

De nombreux soutiens

S'en suivait alors une série d'interventions optimistes. Trop optimistes certainement aux yeux des plus *«pessimistes»*. Pierre-Henry Gagey, négociant et ancien président du BIVB, présentait et défendait le projet à Beaune. Jérôme Chevalier, président de l'Union des vins Mâcon, mettait en avant le besoin d'infrastructures à Mâcon. Partant également de l'existant, Frédéric Guéguen, président de l'ODG Chablis, se montrait lui aussi résolument confiant en l'avenir de l'œnotourisme. état, collectivités territoriales, Europe, Conseil régional ou Conseil départemental, villes… D'autres apportaient ainsi leur soutien moral et financier. Seule absence notable à signaler, celle du maire de Beaune, Alain Suguenot, dont on sait qu'il promeut un projet connexe d'hôtel et restaurant *«de luxe»* avec galerie marchande… Un positionnement qui faisait craindre à certains d'enfermer les vins de Bourgogne dans une image trop élitiste, néfaste aux appellations d'entrée de gamme notamment.

Pour rappel, historiquement, les réflexions avaient débuté avec le projet d'une Cité à Beaune en réponse à la Cité des vins à Bordeaux. Parce que, contrairement à la capitale girondine, Dijon n'est pas *«la capitale»* des vins de Bourgogne, d'où également le projet porté par la ville des Ducs de Cité de la gastronomie. à la Cité *«mère»* de Beaune, ce sont ensuite rajoutées les Cités *«filles»*, puis *«sœurs»* de Mâcon et Chablis.

Vision à long terme

Pierre-Henry Gagey résumait les chiffres du projet des trois cités : 17 millions d'€ pour la construction avec un coût d'exploitation annuel de près de 4 M€ pour l'ensemble. *«Certes, les chiffres peuvent faire peur, mais il faut quand même avoir un projet ambitieux»* pour attirer. Les recettes prévues sont basées sur 220 000 visiteurs au total sur les trois sites, avec 20 € TTC dépensés en moyenne (billet, formations…). En comparaison, les Hospices de Beaune attirent déjà annuellement quelques 450 000 visiteurs. On en compte quelques 85 000 pour le Clos Vougeot ou encore 25 000 pour l'Imaginarium à Nuits, porté par la Maison Boisset. *«Le monde bouge. Il veut venir visiter la Bourgogne. Ce projet n'est qu'une anticipation de l'œnotourisme de demain, en respectant notre âme, notre culture et nos valeurs humanistes»,* motivait Pierre-Henry Gagey.

«Je peux comprendre la peur de l'inconnu, mais tout chef d'entreprise doit avoir cette envie d'aller de l'avant. Allons y avec panache», motivait Frédéric Guéguen. *«C'est le moment d'y aller»,* concluait avec conviction Jérôme Chevalier.

Optimisme avec pessimisme

Avec 72 % de vote en faveur du projet, le projet est appelé à se poursuivre. *«Il va falloir travailler très sérieusement»,* prévenait Jean-Michel Aubinel. Vigneron en Côte-d'Or et président délégué du BIVB, Claude Chevalier tentait de rassurer ses collègues: *«on ne signera pas un chèque en blanc. On ne dépassera pas le budget*», s'engageait-il, avant d'inviter les plus inquiets à participer aux futurs groupes de travail : *«je veux que tous ceux qui ont des doutes soient autour de la table pour un contrôle»*. Comme Rome, les Cités des vins de Bourgogne ne vont pas se construire en un jour…

CÉDRIC MICHELIN

Le bon moment ?

Sans opposant «*total*» au projet, c'est en fait la question même de savoir si le moment est propice aux investissements qui étaient posée ?
En Bourgogne, «*une bouteille sur sept est vendu localement*», analyse le BIVB, soit 15 % du chiffre d'affaires de la filière. Les Climats de Bourgogne sont désormais inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco.
«*Sans nous vanter, notre situation économique est meilleure que d'autres grandes régions viticoles : Bordeaux, Champagne...*», notait Louis-Fabrice Latour. à fin octobre, les ventes de vins de Bourgogne étaient en hausse, +4 % en valeur et +1 % en volume. «*L'export et la parité euro-dollar permet de compenser le marché en France, qui soufre du fait du repli du tourisme*». Le président du BIVB restait donc impartial. Reste que l'écart peut parfois être grand entre macro-économie et micro-économie... alors que l'Interprofession débloquait également 200.000 € pour accompagner les exploitations en difficultés, notamment au travers du financement d'audits.

► En bref

Vigne : vers un système plus efficace d'attribution des nouveaux hectares

Le conseil spécialisé *«vin»* de FranceAgriMer du 14 décembre a proposé un système plus efficace d'attribution des nouveaux hectares de vigne pour que le régime d'autorisations de plantations nouvelles limite les stratégies d'accaparement d'hectares par des viticulteurs.

Un premier ajustement proposé consisterait à élargir le critère de comportement antérieur du producteur en rendant non prioritaire un vigneron qui n'aurait pas planté sur 80% des autorisations demandées. Un deuxième ajustement consisterait à écarter également de la priorité un producteur qui aurait un comportement avéré de détournement du dispositif, par exemple en demandant trop d'hectares.

Un troisième consisterait à instaurer un système de seuil qui, tout en permettant la distribution totale des hectares attribuables dans une zone, repartit les hectares de manière plus équitable. Ces dispositions doivent encore être confirmées dans le détail en janvier par un avis sur l'arrêté de campagne 2017.

Concours de manipulation des bovins

Trophée des établissements scolaires

En 9 novembre dernier au Legta de la Barotte à Châtillon-sur-Seine, un événement régional était consacré à la manipulation des bovins. Organisé par le service Santé Sécurité au Travail de la CRMSA Bourgogne, ce concours de manipulation et contention des bovins -Trophée des établissements scolaires- était ouvert aux élèves de l'enseignement agricole de la région Bourgogne.


Les lauréats du concours.

Pour cette édition 2016, les établissements scolaires agricoles des quatre départements bourguignons ont présenté des candidats. Ils étaient donc 6 à tenter leur chance sur l'espace de l'exploitation bovins du Legta La Barotte et ils se sont affrontés amicalement pour remporter ce Trophée.

Le déroulé du concours

Ce concours s'organisait autour de 8 épreuves, chacune étant notée en tenant compte de l'approche de l'animal, de la technique utilisée et de la sécurité mise en œuvre.

L'approche de l'animal, c'est la relation homme/animal. Pour l'appréhender, il est nécessaire de connaître l'univers sensoriel du bovin et d'utiliser la voix pour se faire reconnaître. L'attitude et le comportement de l'homme doivent permettre de calmer et diriger les animaux.
La technique, c'est l'utilisation de moyens mis à disposition pour approcher, attraper, attacher un animal. C'est l'utilisation de lasso, cordes et bâton, ce dernier n'étant pas destiné à frapper l'animal mais à en faciliter l'approche. La technique c'est aussi connaître, savoir préparer et utiliser un équipement de contention (parcs, barrières, couloir….) pour permettre une circulation fluide des animaux et des hommes.

Les 8 épreuves à réaliser dans un lot de 9 animaux :

- Trier les animaux et les transférer d'un parc à un autre,
- Approcher l'un des 2 animaux et l'attraper au lancer de corde,
- Attacher cet animal à un point fixe avec un nœud facilement défaisable,
- Simuler un couchage à l'aide de corde selon la méthode italienne,
- Détacher l'animal en sécurité et lui faire réintégrer le groupe d'animaux,
- Transférer l'ensemble des animaux dans un espace de contention puis un couloir de contention,
- Réaliser un traitement buccal d'un animal pris au couloir,
- Transférer l'ensemble du groupe vers leur parc de départ.

Les élèves se sont présentés avec la tenue de travail appropriée

Chaussures ou bottes de sécurité, Combinaison ou salopette de travail,
Gants adaptés à ce type de travail.

Le président du Jury, M. Pascal Vion, chef d'exploitation agricole, président de l'échelon local MSA du secteur, assisté de Christophe Lapalus, formateur agréé de l'Institut de l'Elevage et des conseillers en prévention de la CRMSA Bourgogne ont composé le jury de notation.

A l'issue de cette rencontre, ont eu lieu la proclamation des résultats ainsi que la remise des prix aux concurrents.

1° Antoine Comte de Curbigny (71), en Bac Pro CGEA à la MFR du Charolais-Brionnais à Anzy-le-Duc.

2° Kilian Venceslau d'Ouroux-sur-Saône (71), au CFA de Saône-et-Loire à Gueugnon (apprenti chez M. Passot Stéphane à Sermoyer dans l'Ain).

3° Jocelyn Vion de Bouhans (71), en 1° Bac Pro au lycée agricole de Fontaines.

Puis Lucas Guist de Chiddes (58) du Legta du Morvan à Château Chinon, Benjamin Bretagne de Joux la Ville (89) de l'EPLEFPA des Terres de l'Yonne à Venoy, et Théo Laroche Savoisy (21) du Legta La Barotte à Châtillon-sur-Seine.



Elvanovia

«Des solutions de reproduction pour tous»

Quatre ans après la fusion qui lui a donné naissance, Elvanovia voit se concrétiser ses ambitions en termes d'économie d'échelle et d'innovation. Spécialiste des nouvelles technologies liées à la reproduction, la coopérative se positionne en acteur de premier plan de l'optimisation technique des élevages.



Au terme de son assemblée générale de Gueugnon, Elvanovia a tenu à récompenser les naisseurs des vingt nouveaux taureaux d'insémination issus la zone cette année.

La coopérative Elvanovia tenait son assemblée générale le 8 décembre dernier à Gueugnon. Cela fait aujourd'hui quatre ans qu'elle est née de la fusion des coopératives Coop'Evolia (Bourgogne) et Génésia (Auvergne). Elvanovia couvre une vaste zone d'élevage comprise entre la Creuse, la Haute-Loire et la Haute Marne et constituée principalement des départements 21, 71, 58, 03, 63, 23 avec deux sièges complémentaires que sont Fontaines (71) et Marmilhat (63).

Quatre années après la fusion qui lui a donné le jour, Elvanovia voit ses objectifs se réaliser conformément aux ambitions qui ont motivé l'émergence de cette nouvelle coopérative. En effet, grâce à des partenariats en recherche et développement rendus possibles grâce à sa nouvelle dimension, la coopérative a pu s'inscrire dans le développement de nombreuses innovations. Et comme l'espéraient les initiateurs de cette fusion, les économies d'échelle semblent bel et bien au rendez-vous avec des charges de fonctionnement «*comprimées*» grâce en particulier à «*une optimisation du personnel administratif*», expliquait le directeur Luc Chopard.

«Offre génétique la plus large du marché»

«*Nous avons renforcé l'offre de services et de produits*», résumait le président Robert Chaumont. Forte de ses compétences territoriales historiques, la coopérative annonce aujourd'hui détenir «*l'offre génétique la plus large du marché*». De fait, de par les entreprises de sélection auxquelles elle adhère, Elvanovia détient dans son portefeuille les deux catalogues semences de la race charolaise (Gènes Diffusion et Charolais Univers) et les deux catalogues semences de la race Prim'holstein (Gènes Diffusion et Évolution). Auxquelles il convient bien entendu d'ajouter l'offre génétique montbéliarde Umotest ainsi que les catalogues des races Simmental (Simmental France), Brune (BGS), Limousine (Créalim)…sans oublier les autres espèces animales (ovins, caprins, porcins).

Succès de «Cap Repro»

Trop souvent réduite à un unique rôle de mise en place de semences, Elvanovia a depuis longtemps étoffé son offre de services dans le domaine de la reproduction au sens large. Elle affiche d'ailleurs parmi ses ambitions «*de développer des solutions de reproduction pour tous à travers des services complémentaires à la reproduction*», annonce Luc Chopard.

Parmi les faits marquants de 2016, on retiendra le succès de «*Cap Repro*», «*un produit de suivi de reproduction s'appuyant sur une offre d'échographies par abonnement couplée à un suivi longitudinal des vaches*», décrit le directeur. 274 élevages ont opté pour ce service de maîtrise de la reproduction. L'offre ayant été étoffée pour les éleveurs allaitants. Si le produit a bel et bien un coût, des études économiques démontrent que le jeu en vaut la chandelle avec un retour qui pourrait aller jusqu'à 9 000€ (1) pour un éleveur détenteur de cent vaches allaitantes. Soit un bénéfice qui peut aller jusqu'à 8 000 € par an, selon que l'élevage pratique la monte naturelle ou l'insémination, argumente-t-on.

Le monitoring gagne du terrain

Autre inflexion notable de l'exercice écoulé, on a assisté à une accélération de la diffusion des solutions de monitoring (outils de détection de chaleurs et outils de détection de vêlages). Elvanovia est plus particulièrement fière de son nouveau produit «*Vigirepro*», fruits d'un développement concerté avec le fabricant, «*au service des éleveurs*». Là aussi, le retour sur investissement serait sans appel. «*Au dernier Sommet de l'élevage, un éleveur laitier confiait l'avoir amorti au bout de neuf mois et demie d'utilisation*», rapportait le directeur.

Minéraux et compléments diététiques

Dans le cadre de sa filiale «*Généform*», Elvanovia maintient ses ventes de minéraux et compléments diététiques tout en innovant. «*Procréatio*» est une nouvelle gamme de minéral tandis que «*Ruttime*» est un bolus naturel destiné à stimuler la venue des chaleurs en races allaitantes.

Au rang des réalisations de 2016 au sein d'Elvanovia, il faut citer aussi le site internet «*genomik.fr*», site de promotion de reproducteurs charolais génotypés. Enfin, au printemps dernier, la coopérative était le maître d'œuvre de la troisième édition du salon «*l'Avenir est dans le Pré*» à Chalon-sur-Saône. Une manifestation réussie qui a drainé 10.000 visiteurs.

Parmi les remèdes à prescrire…

Son rapport d'activité le confirme : Elvanovia a choisi de se concentrer sur un cœur de métier centré sur la reproduction. Avec comme motivation essentielle d'être au service de la compétitivité des adhérents. D'où la recherche permanente de solutions innovantes et des équipes renforcées et formées en ce sens. Rien d'étonnant donc à ce que son président se dise «*sensible à la démarche des audits agricole, portée par la Chambre d'agriculture et au sens qu'elle prend en Saône-et-Loire*», à savoir «*associer l'ensemble des organisations agricoles du département*». Robert Chaumont y voit en effet «*l'opportunité de prendre le pouls des exploitations ; une nécessité dans le contexte que nous connaissons (…)*». Et le président de faire remarquer que «*la coopérative dispose de sérieux arguments à proposer aux éleveurs pour améliorer le management de la reproduction et de la génétique dans leurs élevages*». Sachant «*qu'une fois le diagnostic établi, il faudra rédiger l'ordonnance…*», le président estimait qu'Elvanovia faisait effectivement partie «*des remèdes à prescrire*». En ce sens, elle est d'ailleurs en train de mettre en place son propre «*audit reproduction du troupeau*», dévoilait Robert Chaumont.

MARC LABILLE

(1) 15 jours d'IVV gagnés + économie en doses de semences + veaux sevrés supplémentaires.

Activité 2016 : Baisse de 2% des IAP

En 2016, Elvanovia a réalisé 164.273 inséminations artificielles premières (IAP) dont 56% en race allaitantes. Le nombre total des IAP réalisées est en baisse d'environ 2%. En comptabilisant les retours, l'activité s'élève à 237.000 inséminations artificielles totales se partageant à parité entre allaitantes et laitières et suivant une saisonnalité marquée avec un pic sur janvier – février- mars, détaillait Luc Chopard. Au total, la coopérative a distribué 261.000 doses dont 72.000 sur femelles laitières (34.000 montbéliardes et 28.000 holsteins) et 92.000 sur femelles allaitantes dont 77.000 rien qu'en race charolaise.

71% des laitières inséminées…

Alors qu'en production laitière, Elvanovia insémine 71% des vaches de sa zone, seulement 24% des vêlages allaitants d'avant le 15 janvier seraient issus d'insémination, ce qui met en évidence une marge de progression intéressante pour la coopérative.

Taurellerie à plein régime

1,5 millions de doses environ ont été produites par la taurellerie de Fontaines. Avec ses 196 taureaux, « elle tourne à plein régime », commentait le directeur.

L'activité échographie bovine d'Elvanovia a continué de progresser de + 9% en 2016 (173.270 échographies). Autre activité en plein essor pour la coopérative, la récolte de semences en ferme qui a concerné 763 taureaux privés en 2016. Un service couplé à un contrôle de fertilité.

Le génotypage se démocratise

Devenue courante dans les programmes de sélection, la technologie du génotypage commence à se démocratiser chez les éleveurs avec par exemple une progression de + 55% en race montbéliarde (1.867 génotypages réalisés) ou encore + 43% en race charolaise (1.154 génotypages au sein d'Elvanovia).

Chronique ovine

Les aliments de démarrage sont sans intérêt

Au cours des deux premiers mois de sa vie, le lait constitue l'essentiel de la ration de l'agneau. Sa vitesse de croissance est alors directement liée aux quantités de lait dont il dispose. Aucun aliment, qu'il s'agisse de fourrage ou de concentré ne peut compenser totalement un manque de lait. Dès l'âge de 15 jours, l'agneau est capable de consommer du fourrage et du concentré mais en très faibles quantités. A partir de cinq semaines, il peut éventuellement être sevré et valoriser les aliments secs.

Le même aliment du début à la fin

Plusieurs essais ont été réalisés concernant la nature de l'aliment à apporter dans le jeune âge. Ils montrent que l'aliment distribué en période de finition peut alors être utilisé avant le sevrage. L'utilisation des aliments dits de «*démarrage*» ou «*starter*» (aliment complet de diamètre 2,5 mm) ne se justifie pas, à l'exception des aliments médicamenteux utilisés pour des raisons sanitaires En effet, les croissances des agneaux et les quantités de concentré consommées jusqu'au sevrage ne sont pas pénalisées si l'on commence la complémentation directement avec l'aliment destiné à la finition. Les plus faibles niveaux d'ingestion en concentré parfois mesurés dans le premier mois de la complémentation ne se traduisent en aucune façon par une baisse de performances. Dans cette phase de démarrage, l'aplatissage de la céréale n'apporte rien. Au contraire, il favorise les acidoses. La distribution de maïs grain ou de protéagineux entiers n'a fait l'objet d'aucun essai mais cette pratique est mise en œuvre en élevages sans problème particulier.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO



À l'exception des aliments médicamenteux, les aliments démarrage ne présentent pas d'intérêt technique

Nodimat/Groupe Ouvrard

Rencontres entre nouveaux dirigeants et clients lors des portes ouvertes

Les huit bases et les 95 salariés de Nodimat ont été repris par le groupe Ouvrard au mois d'avril 2016, ce qui va permettre de consolider l'entreprise et lui redonner un nouvel élan. Les nouveaux dirigeants se sont déplacés sur les différents sites de Haute-Marne, de la Côte d'Or et de l'Aube pendant plusieurs jours.

Les trois plus gros ateliers Nodimat ont ouvert leurs portes au public pendant six jours, des journées ponctuées de présentations de matériels, d'animations et de promotions. Ce fut l'occasion pour le président et le directeur de se présenter aux clients. Nodimat est basé en Haute-Marne (Chaumont, Clefmont et Champigny-sous-Varennes), en Côte d'Or (Châtillon-sur-Seine, Longeault et Vignoles) et également dans l'Aube (Vendeuvre-sur-Barse et Auxon). Le groupe Ouvrard, spécialisé dans la réparation et la vente de matériel agricole, regroupe trente cinq bases techniques sur onze départements, soit une clientèle de 31 000 exploitations agricoles sur le plan national.

Le groupe Ouvrard est une entreprise familiale dont les origines au service du monde agricole remontent à 1874, à travers une société de construction d'outils agricoles brevetés à Antigny en Vendée. En 1970 René Ouvrard et son frère Claude créent la société Ouvrard Frères, concession agricole Fiat-Someca. Ils mettent en place des ateliers de proximité en les fédérant les uns aux autres. À partir de 2003 Claude Ouvrard continue la présidence de l'entreprise, tandis que sa fille Gwénaëlle Morio en devient la directrice générale en 2012. Aujourd'hui, le groupe Ouvrard est composé de huit sociétés distinctes toutes spécialisées dans le machinisme agricole.



Pascal Vauthier, directeur, Claude Ouvrard, président et Bruno Saguier, responsable de l'atelier.

«L'entreprise Nodimat avait des difficultés, nous allons remettre l'entreprise en position active» explique Claude Ouvrard *«je connaissais tout le travail effectué par les frères Guy et par Monsieur Pierre Bredard, nous allons y ajouter nos valeurs qui sont les trois E : un Esprit d'Équipe et d'Écoute»*. Quand on lui parle de la crise agricole, le président du groupe reste confiant «*il faut bien connaître son métier, rester maître de sa situation et ne pas partir dans des investissements inconsidérés. Nous devons être innovants continuellement et accompagner l'évolution de l'économie agricole. Aujourd'hui un agriculteur n'achète pas qu'une machine, il demande des services performants et des constructeurs compétitifs»*.

Le nouveau directeur Pascal Vauthier, Lorrain d'origine, a été recruté au mois de juin. «*Un client recherche un service après-vente de qualité. Le service fait notre force, nous avons un stock de machines neuves et d'occasions, de pièces de rechange avec un service d'astreintes adapté pour les besoins saisonniers»*. Et pour maintenir un service des plus efficient, des formations techniques sont assurées chez les constructeurs avec plus de cinquante deux journées techniciens planifiées d'octobre 2016 à février 2017 avec également cinquante six jeunes qui sont en alternance au sein du Groupe Ouvrard, soit 10 % des effectifs du groupe.

Groupe Mortier

La caravane Amazone a fait une halte.

Le constructeur allemand occupe le terrain en organisant des journées de présentation des gammes pulvérisateurs et distributeurs d'engrais chez ses distributeurs. Le 15 décembre dernier, la caravane Amazone faisait une halte aux Ets Mortier à Censerey.

Côté distributeurs d'engrais, la gamme ZA-V, lancée en 2015, s'enrichit d'un modèle de 1400 l de trémie afin de répondre à une demande de plus en plus croissante en secteur d'élevage. Cette gamme comprend désormais sept modèles dont les capacités vont de 1400 à 4200 l. Comme le haut de gamme ZA-TS, les ZA-V sont composés d'une cuve monobloc qui assure une plus grande rigidité et facilite l'écoulement de l'engrais en l'absence de relief comme des cordons de soudure par exemple. Ces deux gammes à pesée sont dotées de la technologie Isobus et peuvent être pilotées avec le terminal Amatron 3, CCI 100, l'Amapad ou tout autre terminal. La principale différence entre ces deux versions provient du réglage de la largeur d'épandage. Alors que la gamme ZA-V propose un réglage manuel des aubes jusqu'à 36 m, les ZA-TS sont dotés d'un réglage électrique et jusqu'à 54 m. Le réglage électrique commande le système d'alimentation en le faisant pivoter pour adapter le débit, le tout depuis la cabine. Tous les modèles existent en version Tronic (entraînement mécanique des disques d'épandage) ou Hydro (entrainement hydraulique). Les huit coupures de tronçons permettent d'adapter le débit et le régime des disques d'épandage. Les deux versions peuvent aussi être équipées de la coupure de tronçons automatique GPS-Switch.



Côté pulvérisateurs, la coupure électrique individuelle de buse AmaSelect apparait sur la gamme de pulvérisateur porté, traîné et automoteur. Associée à la commande automatique de fourrière et de coupure de tronçons GPS-Switch, AmaSelect permet une économie de produit de 5 % par rapport à une coupure de tronçons classique, une réduction des chevauchements lors de l'application, en fonction de la structure des parcelles, de la largeur de travail et du nombre de tronçons. Les buses quadrijets avec connexion électrique représentent la nouveauté majeure proposée par AmaSelect. Par ailleurs, si une buse quitte la plage de pression optimale, AmaSelect offre la possibilité de commuter automatiquement sur une buse plus petite ou plus grande ou même une deuxième buse. Lorsque la plage de pression optimale est saisie sur le terminal de commande ISOBUS pour chaque type de buse quadrijet, AmaSelect commute les buses en fonction du débit et de la vitesse d'avancement selon ces assignations. Si nécessaire, le conducteur peut aussi commuter entre les quatre buses par le biais du terminal de commande et n'a pas besoin de descendre du tracteur. L'éclairage individuel des buses par LED et le système de circulation haute pression DUS pro font partie de l'équipement de base. DUS pro évite les dépôts et les effets de triage lorsque les buses sont déconnectées.

Les conduites de pulvérisation sont toujours pleines et immédiatement prêtes à fonctionner sur toute la largeur de travail.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/12/2016	Bourg-en-Bresse 20/12/2016	St Christophe-en B. 14/12/2016	National 14/12 au 20/12/16
Vaches viande (V)	U	-	3,45 €	4,04 €	3,84 €
	R	3,45 €	3,00 €	3,63 €	3,44€
	O	-	NC	-	2,98 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,75 €	2,70 €	-	2,82 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,49 €
	P	2,32 €	2,25 €	-	2,22 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	-	3,60 €	3,81 €	3,52 €
	O	-	2,85 €	-	2,86 €
Taureaux VML	URO	-	2,20 €	2,59 €	2,41 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 20/12/2016

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,90	2,68	
250-300 kg	-	2,92	2,59	
300-350 kg	-	2,83	2,60	
350-400 kg	-	2,66	2,48	
400-450 kg	-	2,56	2,47	
450-500 kg	-	2,49	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,40	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,32	
350-400 kg	-	2,34	2,07	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,21	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	1,35	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,93	1,73	1,40
5 -10 ans	-	1,82	1,65	1,32
+10 ans	-	1,79	1,63	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,04	1,83	

Bovins : 1188
95% de vendus.

BROUTARDS : Belle présentation avec de nombreux acheteurs. Cours facilement reconduits.

LAITONNES : Demande suivie. Peu de changement dans les tarifs.

GÉNISSES : Meilleure demande et cours très fermes.

VACHES : L'ambiance reste calme, mais les cours ont cessé de se dégrader.

Nos bureaux seront fermés du vendredi 23 au jeudi 29 décembre inclus et seront ouverts le vendredi 30 décembre pour les annonces jusqu'à 17h30

Toute l'équipe de Sacafome vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prochains marchés le mardi 03 janvier 2017 aux horaires habituels

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du19/12/2016

Bovins (233)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 400 kg	670 - 1020	2,45 - 2,98
405 à 490 kg	990 - 1200	2,34 - 2,51
Laitonnes		
265 à 370 kg	610 - 950	2,25 - 2,58
290 à 320 kg	-	-
Taureaux		
575 à 955 kg	-	-
Génisses		
400 à 440 kg (16-24mois)	840 - 960	2,09 - 2,17
650 à 800 kg (24-36mois)	1120 - 1630	1,72 - 2,04
Vaches		
Vaches légères	650 - 1050	
Vaches entre deux	1100 - 1230	
Vaches lourdes	1240 - 1550	

Présentation de bonne qualité en mâles, vente active et totale à des tarifs en hausse. Cours très fermes en femelles, aucun invendu.
Apports moins importants en vaches maigres permettant une vente quasi-totale à des tarifs plus soutenus.

Bovins gras : 4

Prochain matché bovinle mardi 3 janvier 2017. Pesée à 10h, vente à 13h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/12/2016

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,82	2,55
300 à 350 kg	2,68	2,54
350 à 400 kg	2,57	2,42
400 à 450 kg	2,43	2,30
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,49	2,35
300 à 350 kg	2,58	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,73
de 5 à 10 ans	1,82	1,60
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Meilleure demande dans les veaux plus légers entraînant une hausse des cours. Les bonnes laitonnes sont toujours recherchées.

Vaches-Génisses : Moins bonne présentation entraînant une légère baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 20/12/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,15 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50€	2,00 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Cours soutenus en marchandises vaccinées dépréciation en cas de non vaccination.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/12/16 au 18/12/16*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,52 €	-
350 kg	-	2,44 €	-
400 kg	-	2,37 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,29 €	-
500 kg	-	2,23 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,39 €	2,21 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

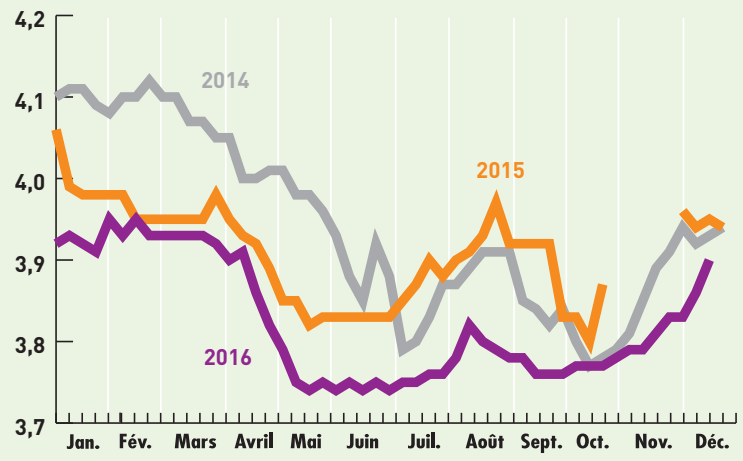
Tendance : Offre limitée tire les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/12 au 18/12/16*

	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Jeunes Bovins 12 à 24 mois							
Viande hors Bl/Parth	-	3,90 €	3,77 €	3,58 €			
Races mixte		-	-	3,29 €	3,24 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,20 €	3,83 €	3,76 €	3,36 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,17 €	3,82 €	3,76 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-		-				
Races mixte				3,23 €	3,09 €	-	
Races lait					-	2,62 €	2,56 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,51 €	4,26 €	3,99 €	3,85 €			

Tendance : Offre moins abondante, commerce plus calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 12/12/16 au 18/12/16*

	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Jeunes Bovins 12 à 24 mois								
Viande hors Bl/Parth	3,93 €	3,91 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,35 €	4,62 €	4,02 €	3,86 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,88 €	3,75 €				
Races mixte					3,16 €	3,06 €		
Races lait						-	2,63 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,64 €	4,32 €	3,99 €	-				

Tendances SEM. 51 / 2016

Bovins de boucherie

Comme on pouvait le craindre, les anti-viandes continuent leurs actions avec une exposition médiatique bienveillante, au regard de la détresse des éleveurs. Certes, le bien-être animal doit et le plus souvent, est pris en compte par les acteurs de la filière. Or, des associations extrémistes vont plus loin et demandent l'arrêt des abattages des animaux. Personne ne les oblige à manger de la viande, mais vouloir sacrifier sur l'hôtel de cette idéologie toutes les filières animales est utopiste et surtout suicidaire pour notre économie.

L'activité de cette fin d'année est relativement stable avec des commandes assez modestes pour cette semaine de Noël. Les familles se réservent pour le réveillon et orientent leurs achats sur les cadeaux. La demande est mesurée, mais l'équilibre offre/demande permet de maintenir les prix dans les femelles Charolaises et Limousines de qualité bouchère. La tendance est également au maintien des prix dans l'ensemble des réformes allaitantes de choix secondaire ou bas de gamme. La demande se tasse avec des cantines qui sont fermées pour les vacances, mais les tarifs se maintiennent pour les vaches Frisonnes et Normandes convenables. Les vaches sans viande sont moins demandées. En jeunes bovins, l'activité export va tourner au ralentie pour la fin de l'année avec des tarifs qui se maintiennent dans les Charolais.

Broutards

La demande est soutenue avec des ajustements commerciaux avant la coupure de fin d'année. Les échanges sont fluides dans les bons mâles de 350/450kg vaccinés. Dans les plus légers, les tarifs se tiennent dans les sujets vaccinés recherchés pour la repousse. Le placement reste difficile pour les animaux de moins bonne conformation et non vaccinés. En laitonnes, les tarifs sont stables dans les bonnes femelles. L'offre est suffisante dans les ordinaires. La réalisation des PCR à un coût gigantesque pour la filière au profit des laboratoires.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs manquent de place pour le nombre de veaux disponibles. Le commerce est difficile avec un recul significatif des cours dans les Montbéliards et Abondances. Le commerce est également très sélectif dans les croisés ordinaires. L'activité commerciale reste soutenue dans les croisés de race mixte lourds et viandés avec des tarifs rémunérateurs pour les éleveurs. La commercialisation reste sélective même si les tarifs ne bougent pas dans les veaux plus communs. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/12/2016*

Agneaux (718)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,87 - 3,52	2,60 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	2,86 - 3,51	2,83 - 2,94
Gras (44-50 kg)	-	2,84 - 3,28	2,54 - 2,85
Gras (+50 kg)	-	2,21 - 2,70	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,46 - 3,53	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (162)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	-	0,48 - 0,80
(+60 kg)	1,06 - 1,40	0,97 - 1,06	-
Divers			
Béliers (6) : 82 à 119 €	1,05 - 1,54	-	
Agneaux maigres : 57 à 86 €	-	1,90 - 2,93	-
Caprins (9) : 19 à 42€		-	0,50 - 1,29
Boucs :			
Divers (9) :			

Ovins : 859
100% de vendus.

Agneaux : Les volumes proposés restent satisfaisants en cette fin d'année, d'autant plus que la qualité est au rendez-vous. La proximité des fêtes de fin d'année dope les besoins, et les cours enregistrent une hausse sensible.

Brebis : Bonne vente et légère progression des tarifs

.

Béliers, Caprins : Demande suivie et cours reconduits

Prochain marché lundi 4 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Toute l'équipe de SICAFOME vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 19/12/2016*

Ovins : 90	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,11 - 2,61
Agneaux gras	93 - 120	2,24 - 2,88
Brebis	-	-
Béliers	-	-

Apports de qualité hétérogène, cours difficilement reconduits en agneaux gras.

Prochain marché le lundi 9 janvier 2017 aux horaires habituels.

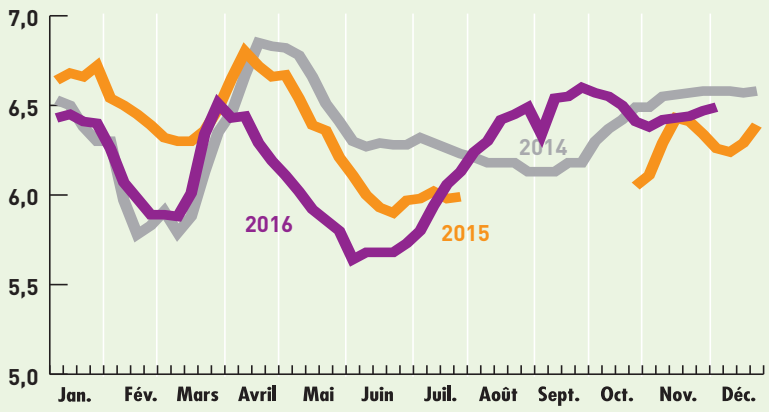
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 12/12/16 au 18/12/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,72 €	6,28 €
Couvert	16-19 kg	-	6,68 €	6,20 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,75 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 12/12 au 18/12/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,49 €	6,65 €	2,40 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/12/2016 au 18/12/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,75 -0,06	6,87 0,03	6,84 0,04	6,03 0,01	-	-	-	-
	R Var.	6,65 0,03	6,59 =	6,45 -0,08	-	6,79 -0,03	6,75 -0,07	-	-
	O Var.	-	6,05	-	-	6,39 0,03	6,28 -0,04	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,99 0,08	6,81 0,06	5,93 0,11	-	6,86	6,72 -0,03	-
	R Var.	6,57 0,02	6,61 0,01	6,54 0,04	5,95 0,11	6,72 -0,03	6,68 0,03	6,50 0,01	5,98 -0,02
	O Var.	-	6,09 -0,01	6,48 0,13	5,90 0,08	6,28 0,02	6,20 0,01	6,05 -0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,75 0,07	5,52 0,05	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Réajustement tarifaire dans un marché équilibré. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 19 décembre) : «Marché dynamique dans le bassin du charolais et plus calme sur le reste du territoire. Tri sévère des meilleurs animaux et cours reconduits dans l'ensemble»

Porcins

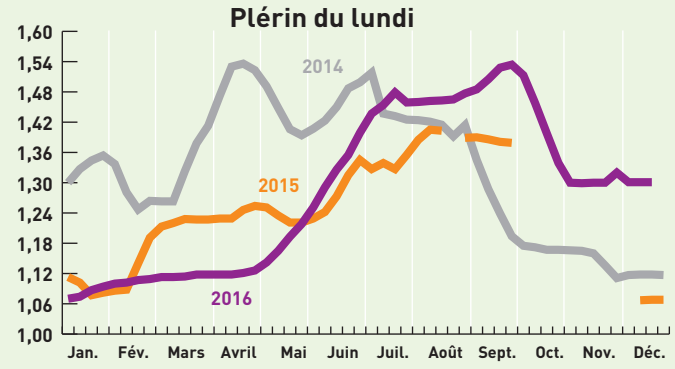
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 808 porcs présentés) *Cotations du lundi 19 décembre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,301 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 09/12/16 au 15/12/16*

1,52 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

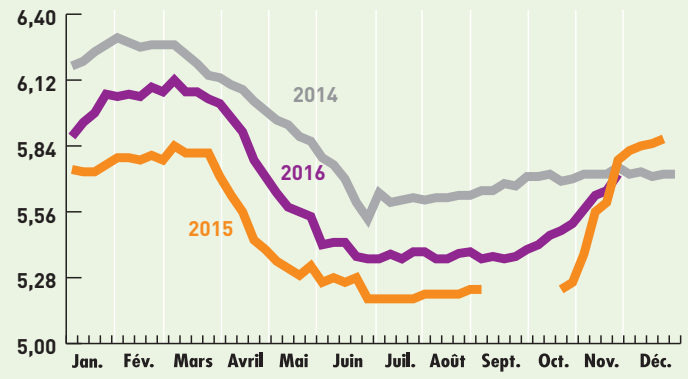
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/12/16 au 18/12/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,28 €	-	-
U	-	7,67 €	5,93 €	-
O	-	5,72 €	4,49 €	4,01 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 19/12/16 au 25/12/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	168	525 - 585 €	335 - 425 €	200 - 275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		160 - 250 €	120 - 140 €	65 - 95 €	35 - 60 €
St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		270 - 390 €	200 - 260 €	125 - 160 €	70 - 100 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		420 - 520 €	270 - 340 €	170 - 210 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	831	100 - 200 €	80 - 130 €	20 - 60 €	20 - 40 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/12/16 au 18/12/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,87 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,15 €	-

Céréales

Marché du 8 décembre 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	-	inc.		C
	68 kg/hl 12 fourrager	janv.-mars	145	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	déc.-juil.	167	N	C
	68 kg/hl /12 fourrager	janv.-mars	145	N	C
	63/12 fourrager	janv.-mars	140	N	C
Aube/Yonne	meunier	déc.-janv.	161	N	C
	éthanol	déc.-janv.	150	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	déc.-janv.	147 à 148	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	déc.-mars	122	T	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	déc.-mars	130	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	déc.-mars	130	T	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		n.p.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.	C
Yonne			n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		janv.-juin	168	T	C
Saône et Loire/Cote d'Or			inc.		C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	déc.-mars	220	N	C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	déc.	171	T

Pulpes de betterave	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ **03 61 38 04 28**

19 - AV tracteur CASE IH JXU 1090, 4RM, 2005, 3750h, équip. bâti chargeur QUICKE, TBE, pneus 50%.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - VENDS cause retraite 2 tracteurs Renault de 89 et 100 cv et divers matériel agricole (réf. 50VB5)
✆ **06 36 66 56 58**
03 80 97 19 53

38 - Vds tracteur David Brown avec 2 socs, charrue réversible.
✆ **06 80 03 98 87**

55 - Vends JD 3650 10.500 h, nombreuses pièces neuves, bon état, 8.000 € à débattre.
✆ **06 25 10 74 57**

58 - VENDS Valtra N101, 2010, 100 cv, 2 200 h., chargeur Alo, 55 multibenne 170, pont suspendu, prix 37 000 euros (réf. 50VB3)
✆ **06 64 73 86 03**

71 - Recherche un tracteur Mercedes MB trac série 1000, en 6 cylindres.
✆ **06 21 49 50 89**

71 - Vends tracteur IH.533 SA, bon état, 10.360 H, cabine, 4 roues motrices + benne + fourche + dif. matériels.
✆ **03 85 24 93 63 H.R.**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 490A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - vends MB JD 2266 coupe 6m 820R, HM 5830 HP 3838 AN 97 Plus d'info :
✆ **06 86 28 59 46**

76 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.80.
✆ **06 21 49 50 89.**

Distribution

42 - Vds semoir engrais Vicon 1400 l fermeture électrique 24 m 1000 euros
✆ **06 82 45 74 44**

Irrigation

26 - Vds enrouleur Irrimec BE 70/230 année 2004 pneurid tourelle canon nelson 100 2700 euos.
✆ **06 85 38 23 71**

Agri. divers

01 - Vds DAC Lely 3 stalles 2 aliments 100 colliers activité ordinateur logiciel T4C 15000 E à débattre
✆ **06.23.57.69.41**

01 - Vds rigoleuse lot de barrières et cornadis vêleuse wink vis grains 8m
✆ **06.86.68.30.27**

18 - Vends chisel Lachaud, 3 m, 2007 - cover crop, 36 d. + rouleau barre, 1994 et charrue, 5 cps, NSH, 1999, Grégoire Besson.
✆ **06 50 17 45 84.**

26 - Vds remorque Joskin, Etat neuf, année 2013, 10 T double ridelles essieu tandem série R100/10A, prix 12500 euros.
✆ **04 75 48 83 95**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends tapis désireuse complet 1401, pièce évacuateur curetable miro monosem pièces divers.
✆ **04 74 88 96 26**

38 - Vds char Doyeux 5 T., équip. cérélae et foin, faneuse Kuhn 4 m., repliage manuel, pneu ballon, 2 roues étroites 8.3-44.
✆ **06 71 57 53 29 HR**

38 - Cause retraite vd silo métal + silo polyest + tout matériel lapin + matériel culture, bon état.
✆ **06 76 76 95 31**

38 - Vds fourche Faucheux 500 godet terre avec bati pour tracteur 50 à 60 cv.
✆ **06 12 24 63 58**

38 - Recherche motoculteur FS50 Honda moteur G50FD pour pièces.
✆ **07 68 56 02 95**
ou 04 74 33 04 07

42 - Vds tracteur John Deere 6115 R sept 2014 720 h bcp options + benne Rolland type RS5327 14 T double essieu nov 2012
✆ **04 77 28 90 69**

42 - Cuma vds matériels de récolte RB presse carré faucheuse travaux du sol, transports tracteur épareuse
✆ **06 62 76 48 95**

42 - Cse cess. vds Welgerrp 200+ tank lait Japy 2100 l + dess. Audureau + épand. Agrimat 6 t monoc. + salle traite 2x4 Delaval Manus + foin 2016
✆ **06 71 66 44 16**

69 - Vds Pipeline Westefalia complet 4 griffes épandeur à fumier Heywang 6T2 hérisson Sletout. Bon état.
✆ **04 74 26 32 89**

69 - Vend 4 pneus marque Toyafiama Frirstone - Compresseur Moca Meudon 190 heures - Bétonnière 160 litres - Foin bottes rondes 240 kg l'une à l'abris - Recherche rateau faneur PZ pour pièce.
✆ **06 83 78 28 43**

71 - Vends Lactoduc Diabolo Manus pyrex, longueur de 2,16 m, 18 colliers, attache hollan. réduct. complet curetable.
✆ **06 10 12 73 06**

89 - VENDS bétonnière à tracteur Suire, 380 l., TBE, peu servi, couronne fonte (réf. 5101)
✆ **03 86 96 86 51 HR**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds C15 rallongé - 5 places - année 1999 - 215000km
✆ **06 07 22 14 79**

69 - Bétaillère Master 120 cv 2009, 49000 kms caisse alu neuve dispo 31 janvier, révisé. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

21 - VENDS 4 pneus neige servi 2 mois UNIROYAL MS + 77 195/65R15 91 T, 300 euros TTC (réf. 46VB1)
✆ **06 62 31 24 05**

21 - VENDS 607 HDI, pack 2.2 l., 2002, diesel, couleur ébène, siège cuir, entretien régulier, TBE (réf. 50VB2)
✆ **06 08 89 37 57**

21 - VEND grand espace 4 initial BVA, 175 cv, DCI, 2011, boîte automatique, gris éclipse, 6 sièges cuir, entretien régulier (réf. 50VB1)
✆ **06 08 89 37 57**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia fendus appointés 1m80 et 2m prix 2,20 euros départ possibilité de livraison
✆ **06.37.27.73.85**

38 - Agriculteur vds foin 1ere et 2e coupe, botte carrée 120x70, livraison possible.
✆ **06 07 33 77 17**

39 - Vends foin 2016 balles rondes 120x125 bonne qualité
✆ **07 89 51 71 33**
03 84 70 30 48 après 20h

42 - Vds enrubannage blé immature + trèfle bio + analyse loire
✆ **06 22 85 65 97**

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin, paille, blé,orge
✆ **06 82 29 74 85**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

Fourrage

18 - Vds bon foin de pré, bottes rondes en 140.
✆ **06 08 99 10 25.**

21 - VENDS foin 2016, balle ronde, 120 x 160, livraison possible (réf - 5106)
✆ **06 87 18 37 72**

58 - VENDS bottes carrées 120 x 90 de paille de blé, stocké sous abri, livraison assurée (réf. 510D)
✆ **03 86 30 75 09**
06 83 02 42 49

63 - AV paille/foin, liv. possible en camion remorque, à partir de 60 euros/T.
✆ **04 73 68 23 75**
ou 06 09 45 57 26

69 - Vds paille bottes rectangulaires, très bonne qualité. Livraison par camion remorque.
✆ **04 74 00 30 70**

69 - A vendre 800 kgsd e betteraves fouragères.
✆ **04 74 70 83 54**

69 - AV foin 2016 - 1 coupe balle ronde 120/50 (300 kg) - Orge récolte 2016.
✆ **07 81 48 22 80**

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - Vends paille de blé et orge en bottes rectangulaires. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Pépinière

38 - Producteur fruits + pép. vds plants pommier, poirier de variété d'avant... exp. gratuit à + 10 scions.
✆ **06 42 90 75 43**

Terrain

10 - Viticulteur cède cause retraite 10 hectares de vignes beaujolais - beaujolais-villages.
✆ **06 80 43 07 11**
ou 04 74 67 34 00

Divers

SARL **B. REVELIN**
58290 Vandenesse
58290 Moulins-Engilbert
SUCCESSEUR des Ets BONORON B.
VENTE + S.A.V. Pièces détachées pour évacuateur à fumier (toutes marques)
Chaîne Marine - Carrée et va-et-vient
Pièces épandeur SAMSON en stocks
Tel. 06 72 88 02 42

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ **03 84 67 30 63**

38 - Vends poêle à bois GODIN - petit jurassien- excellent état + tuyaux double parois. 400 euros à débattre
✆ **06 71 60 23 44**

54 - Cause cessation vends tonne à lisier Joskin Cobra 2008 TBE turbo remp. moiss. bat. Claas Dominator 88 4,20 m, tract. JD 7720 8500 H TBE.
✆ **06 68 38 77 88**

58 - VENDS benne Brimont 8 T. avec essieu 100, - aplatisseur Rexit, - 200 pieux acacia 1,50 m. (réf. 51VB1)
✆ **06 44 83 39 14**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

89 - VENDS aplatisseur céréales avec mélangeur (réf. 5103)
✆ 06 70 16 17 22

Offre

Emploi

01 - Urgent groupement employeurs (4 expl.+Cuma) recherche salarié agri polyvalent CDI secteur Pont d'Ain
✆ 06.83.76.82.48

71 - Important élevage laitier recrute chauffeur agricole polyvalent libre de suite. Envoyer candidature à nathalie@chevres.com
✆ 03 85 34 84 78

89 - Recherche OUVRIER AGRICOLE pour soin des animaux ayant permis POIDS LOURD, pas sérieux et non motivé s'abstenir (réf. 5105)
✆ 06 86 58 47 72

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46

Animaux

Bovin

01 - Elevage Montb vd génisses terme déc-J-F-M, 2è L-J. B. origine cause cessation 2017 Gaec des Combes 01 Ars/Formans
✆ 06.63.20.52.79

01 - Vds génisses prêtes Montb et PH + VL fraîches vêlées moy. CL 9000 kg - Dépt 74
✆ 06.70.61.16.57

01 - Vds cause cessation lait 50 VL PH et la suite
✆ 06.84.45.96.41

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage décembre à mars écographiées et jeunes repro limousins 14 à 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (450B)
✆ 06 28 02 04 05

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite -
✆ 06 12 85 67 49

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ 03 81 35 33 17
ou 06 44 95 63 44

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ 06 33 65 65 18

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 – pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

18 - Elevage HBC, vds 6 TB taureaux de 18 mois, type mixte et viande, dociles, avec de bonnes qualités maternelles et de race. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ 06 82 25 17 13

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 18 mois et 1 an, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires, - 10 génisses laitonnes inscrites ou inscriptibles à choisir dans un lot de 19. (réf. 4205)
✆ 06 21 88 22 77

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.450A)
✆ 03 80 97 23 28
06 07 75 59 74

21 - VENDS cause cessation 2 bons taureaux de 3 et 5 ans, - 10 génisses pleines et plusieurs vaches charolaises, IND IBR (réf. 50VB4)
✆ 06 36 66 56 58
03 80 97 19 53

21 - VENDS vaches charolaises cause cessation, garanties sanitaires. Baudot Olivier - Flammerans (réf. 510C)
✆ 07 78 41 51 46

58 - VENDS taureaux 18 mois Charolais TGS, bonnes origines. EARL du Champ-Morin - Saint Seine (réf. 4701)
✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS génisses 18 mois Limousines, - taureaux Limousins et Charolais, IND. IBR, BO (réf. 4903)
✆ 06 81 04 68 24

58 - VENDS très bons taureaux Limousins de 18 mois, doux, TGS. (réf. 4902)
✆ 06 86 50 09 09

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ 06 50 19 42 35

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ 06 85 66 65 35

69 - Vds taureaux charolais 17 mois et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86
ou 04 74 63 49 93

69 - Vds troupeau laitier cause cessation 66 + 46 TGS dispo de suite.
✆ 06 89 89 58 20
ou 06 82 48 42 91

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Elevage sérieux vend 50 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vds 40 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vends génisses 18 mois limousines, très dociles, calmes, prêtes à saillir.
✆ 06 85 54 80 24

71 - Elev. charol. HBC vd pour repro. taureaux 30 mois et 18 mois, fils ou p. fils de Caporal, prix synthèse 2014, excel. origine, IBR A. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ 03 85 54 41 10

71 - Vends génisses limousines prêtes au veau, indemnes IBR, cause surnombre.
✆ 03 85 59 47 45
06 80 08 84 88

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 510B)
✆ 03 85 79 40 98
06 74 09 49 89

89 - Vends séparateur Denis 50 et 100 qx avec 4 grilles. Livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Caprin

69 - Vends jeunes boucs alpins AxA issus d'IA. Sevrés, écornés, nés septembre 2016.
✆ 06 75 68 77 68

Ovin

07 - Pour reproduction béliers pur Suffolk père inscrit UPRA mère certifiée 250 euros
✆ 06 70 04 20 66 après 18h

21 - VENDS 30 brebis et 10 agnelles Suffolk NI présumées pleines, terme 01/01/17 et 3 béliers Suffolk I, très bonne origine (réf. 510A)
✆ 06 33 82 59 55
ou 03 80 90 72 43

74 - Achète et vends agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

38 - Vends truies de réforme d'environ 400 kgs, faire offre :
✆ 06 47 99 82 87

42 - Vds porc fermier
✆ 04 77 28 66 24

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ 06 83 37 33 85

58 - A réserver chiots Border Collie non Lof nés 02/11/2016, prix : 250 euros, mère 250268731516087, SIRET : 3839308497500019 (réf. 5102)
✆ 06 84 18 53 38
03 86 22 63 25

70 - VENDS chiots Beauceron troupeau garde mère LOF nés 10/10/16, vermugés, sociables, joueurs, M/F (réf. 500D)
✆ 06 85 83 56 17

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40



ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 12 - C.U 12T
Porte hydraulique - cric hydraulique - flèche ressort
13 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE
J. DEERE - CASE IH
CLAAS - KRONE
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
Bandeau en ABS - polyvinyl
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG37 - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
boutique.reussir.fr

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE IMMOBILIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société de caution mutuelle coopérative à capital variable
14 boulevard de la Trémouille - 21000 Dijon
RCS de Dijon 016 350 266

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2016 a acté la nomination de Monsieur Frédéric Repiquet, domicilié route de Daix à Fontaine les Dijon, en remplacement de Monsieur Jean-Yves Cognard, comme représentant permanent de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, administrateur.

AL215118082

L.MAGGIONI SA

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 1.476.450 €uros
Siège : Bressey Sur Tille (21560)
La Lisière - 429 844 095 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 Novembre 2016 :

- Madame Manon MAGGIONI demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) – 17A Rue Jacques Brel a été nommée membre du conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Jean MAGGIONI, démissionnaire ;
- Madame Alexia MAGGIONI demeurant à Paris (75006) – 19 Rue de Rennes été nommée membre du conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Jean-Marie CARRASCO, démissionnaire.

AL215118088

TRANSFERT DE SIÈGE

CROSSJECT

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 6.880.970 €
Siège Social : 60L avenue du 14 juillet
21300 Chenove
RCS Dijon 438 822 215

Aux termes d'une délibération en date du 12/12/2016, le Conseil de surveillance a décidé de transférer le siège social du 60L avenue du 14 juillet - 21000 Dijon au 6 rue Pauline Kergomard - ZAC Parc Marzen Sully - 21000 Dijon, à compter du 12 décembre 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL215118068

VINALIST

SAS au capital de 7.500 €
Siège social : 7 Rue Chaude,
71350 Saint Loup Geanges
801.396.938 RCS Chalon sur Saône

L'Assemblée générale du 30/11/2016 a décidé, à compter du même jour de transférer le siège social au 7 Boulevard Perpreuil, 21200 Beaune et de nommer Alexandre MORERE, 3 Rue de Blanzy, 71200 Le Creusot en qualité de commissaire aux comptes titulaire et la Société AARON GESTION 29 Rue Edgar Degas, 71100 Chalon sur Saône en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Les statuts ont été modifiés comme suit :
Siège social : Ancien : 7 Rue Chaude, 71350 Saint Loup Geanges.
Nouveau : 7 Boulevard Perpreuil, 21200 Beaune.
Personne habilitée à engager la société: Virginie COLIN, 32 Rue des Lavières, 21190 Saint Aubin.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Chalon sur Saône fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

AL215118069

IMMONICO

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000.00 €
Siège social : 50 rue du Carré
21160 Marsannay-La-Cote
530 931 369 RCS Dijon

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2016, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 23/09/2016, de 50 rue du Carré, Marsannay-La-Cote (21160), à Longvic (21600) 11 Rue de l'ingénieur Bertin.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL215118079

SCI SOLEIL LEVANT

SCI au capital de 1524,00 Euros
11 rue du caron - 52800 Marnay sur marne
432570786 R.C.S. Chaumont

Par décision en date du 07/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 39, rue des ébazoirs, 21000 Dijon à compter du 07/12/2016.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : location et acquisition immobilière

Durée : 99 ans

Gérance : SCI du soleil levant, au capital de 1524 €, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 432 570 786, domiciliée 39 rue des ébazoirs représentée par Bernard Forget et Danièle Gevrey

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination de Mademoiselle Lucie Forget, demeurant 45 boulevard Victor Hugo 92100 Neuilly sur Seine en qualité de nouvel Administrateur, pour une durée illimitée, en remplacement de Mademoiselle Anne Céline Forget , démissionnaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Chaumont

AL215118086

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI EUREKA MAURIN

L'AGE du 01/12/2016 de la SCI EUREKA MAURIN, société civile au capital de 220 000 euros, siège social : 6 rue Auguste Comte 21000 Dijon, 499 636 660 RCS Dijon, a décidé de réduire

le capital social pour le passer de 220 000 euros à 100 euros, par voie de réduction du nombre de parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Modification au RCS Dijon.

AL215118077

L.A.R.S.
LABORATOIRE D'APPLICATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SA au capital de 925.000 €uros
Siège social : Arc Sur Tille (21560)
5 Rue de la Fontaine
384 559 894 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Novembre 2016 et du procès-verbal du Directoire du 15 Décembre 2016, le capital social a été réduit de 356.380 € par annulation de 20.470 actions pour être ramené de 925.000 € à 568.620 €.

Le capital désormais fixé à 568.620 € et divisé en 32.661 actions

Les articles 7 (APPORTS) et 8 (CAPITAL SOCIAL) des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Président du Directoire

AL215118089

GROUPEMENT FORESTIER DOMIPHI

Société civile au capital de 530.000 €
Siège social :
3 Route de Soussey sur Brionne
21350 Soussey-Sur-Brionne
794 757 658 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 16 décembre 2016, à compter du 16 décembre 2016, par décision de l'assemblée générale extraordinaire, le capital social a été augmenté de 130.000 € pour être porté à la somme de 660.000 €

En conséquence, les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés.

La gérance.

AL215118091

MODIFICATION DE STATUTS

SHINE

SARL au capital variable de 100 euros
Siège social : 4 allée des Azalées
21121 Fontaine Les Dijon
528 695 513 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2016, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «production et réalisation de films et documentaires, prestation de fournitures audiovisuelles» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis La Gérance.

AL215118017

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

PB APPRO DIFFUSION

SARL au capital de 150 000 euros
Siège Social : ZAC La Porte de Beaune
4 rue Dominique-Jean Larrey 21200 Beaune
R.C.S. Dijon 483 234 431
SIRET 483 234 431 00029

Siège social à compter du 01 janvier 2017
Ancienne mention : 3 rue Nicéphore Niepce 21700 Nuits-Saint-Georges
Nouvelle mention : ZAC «LA PORTE DE BEAUNE» - 4 rue Dominique-Jean Larrey 21200 Beaune.

Pour avis, le gérant : Pascal Barrer.

AL215118070

ECLOPME

SAS au capital de 70000,00 Euros
7 rue Louise Michel - 21000 Dijon
800564130 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/11/2016 il a été pris acte de la nomination de Directeur Général Monsieur Rodolphe PIHET, demeurant 7 rue Paul Napoléon Roinard, 92400 Courbevoie à compter du 25/11/2016.

Autres modifications :

- il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 70000 Euros à 77600 Euros
- Aux termes du PV de l'AGE du 25/11/2016 et de la décision du Président du 14/12/2016, il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 70 000 Euros à 77 600 Euros.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL215118074

S.A.R.L. DISCOVERY WINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 22, rue Richard
21200 Beaune
453 003 600 R.C.S. Dijon

Par décisions du 25 Novembre 2016, l'associée unique a décidé:

- une augmentation du capital social de 45 000 euros par apport en numéraire, ce qui porte le capital social de 5 000 euros à 50 000 euros,
- de remplacer la dénomination sociale « S.A.R.L. DISCOVERY WINES » par « BUTTERFIELD » avec effet à compter du 25 novembre 2016.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

AL215118081

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement à Chenôve (21300)
rue Edouard Herriot - Réf. : 0103/0959/195

Appartement T5 – 101 m² habitables – Classe Energie : D.

Au 8ème étage, Appartement **T5** comprenant : un hall, une cuisine, une salle d'eau w.-c., séjour, quatre chambres, placard, **loggia, 2 balcons. Cave.** Quote-part de charges de copropriété : 2.812 € annuels (soit 234 € mensuels)

PRIX DE VENTE : 67.200 € (Hors frais de notaire et bancaires)

Lot soumis à la copropriété. Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 201 lots.

« Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

AL215118015

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend TROIS APPARTEMENTS
à Saint-Jean-de-Losne (21) rue Martène

Appartement Type 3 : Réf. : 1343/8878/11 - Appartement T3 au 2ème étage cage B – **68 m² habitables - Classe Energie : D** - Cet appartement contient : une cuisine, un séjour, un w.-c., deux chambres, une salle de bain et un cellier sur le même palier d'étage - Quote-part de charges de copropriété : 1.842 € annuels (soit 154 € mensuels) - **PRIX DE VENTE : 46.300 € ***

Appartements Type 4 :

- Réf. : 1343/8883/18 - Appartement T4 au 2ème étage cage C – **97 m² habitables - Classe Energie : C** - Cet appartement contient : une cuisine, un séjour, un w.-c., trois chambres, une salle de bain et un cellier.

Quote-part de charges de copropriété : 1.772 € annuels (soit 148 € mensuels) - **PRIX DE VENTE : 64.700 € ***

- Réf. : 1343/8884/19 - Appartement T4 au 2ème étage cage C – **85 m² habitables - Classe Energie : C** - Cet appartement contient : une cuisine, un séjour-salon, un w.-c., trois chambres, une salle de bain toilettes avec w.-c. et un cellier. Quote-part de charges de copropriété : 1.580 € annuels (soit 132 € mensuels) - **PRIX DE VENTE : 57.300 € ***

POSSIBILITE DE PLACE DE STATIONNEMENT

PRIX DE VENTE : 650 € *

Lots soumis à la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 29 lots

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

* (Hors frais de notaire et bancaires).

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL – Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la COTE D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

AL215118072

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/12/2016, enregistré le 19/12/2016 au SIE de Dijon Nord, bordereau n°2016/2 893 Case n°19.

Mme Patricia Lombardo, domiciliée 3 impasse de boussenois 21260 Orville, immatriculée au Répertoire des Métiers de Dijon sous le numéro de SIRET 42150124800056.

A donné en location-gérance à M. Laurent Quevreux, domicilié 31 Parc du Petit Bois 21120 Is sur Tille, immatriculé au Répertoire des Métiers de Dijon sous le numéro de SIREN 421344870.

Un fonds de commerce de Taxi situé 31Parc du Petit Bois 21120 Is sur Tille, à compter du 01/01/2017.

Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois

Pour avis

AL215118087

NON DISSOLUTION

SOLA FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 244.90 €
Siège social : 140 avenue Jean Moulin
21160 Marsannay La Côte
R.C.S. Dijon 408 860 955

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS Dijon 408 860 955.
Pour avis, la gérance.

AL215118000

DISSOLUTION LIQUIDATION

ESMAR

SARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social et siège de liquidation :
24 rue Alphonse Legros - 21000 Dijon
490 407 046 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Jean-Marc GAUDIN, demeurant 24 rue Alphonse Legros 21000 Dijon, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 rue Alphonse Legros 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL215117817

ESMAR

SARL en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège social et de liquidation :
24 rue Alphonse Legros - 21000 Dijon
490 407 046 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2016, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL215117820

AGEO PATRIMOINE CONSEIL DIJON

SARL au capital de 1 000€
Société en liquidation
Siège social : 8, Allée du Vivier Saint-Jean
21560 Couternon - 517 514 881 R.C.S Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 novembre 2016, il résulte que :

«L'assemblée générale statuant conformément aux articles L 237-1 à L237-13 du Code de commerce, a décidé de dissoudre la Société AGEO PATRIMOINE CONSEIL DIJON à compter du 21 novembre 2016. Monsieur Olivier Wilhelm en est nommé le liquidateur et toute correspondance devra être adressée à son attention».
Mention sera faite au R.C.S de Dijon.

Pour avis,

AL215117956

SCI DU GRAND BEIRE

SCI au capital de 457 €
4 rue des Mardors - 21560 Couternon
351 704 937 RCS Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGE en date du 22/12/2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M Francis Tuzza, demeurant 4 rue des Mardors, 21560 Couternon,l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée; Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

AL215118040

CONTROLE TECHNIQUE AUTOTOP

à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue des Métiers
21270 Pontailler sur Saône
Siège de liquidation : 39 B route de Gray
21310 Mirebeau sur Bèze
522 894 666 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Jean-Paul OBRIOT, demeurant 39 B route de Gray 21310 Mirebeau sur Bèze, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 39 B route de Gray 21310 Mirebeau sur Bèze. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL215118056

CONTROLE TECHNIQUE AUTOTOP

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue des Métiers
21270 Pontailler sur Saône
Siège de liquidation : 39 B route de Gray
21310 Mirebeau sur Bèze
522 894 666 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2016, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL215118057

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA MATELOTTE

GFA en liquidation au capital de 64 333,49 Euros
SOMBERNON (21540),
Hameau de Fromenteau Trouhaut
R.C.S. DIJON n° 397448341

Avis de dissolution

Lors d'une délibération qui a eu lieu le 8 décembre 2016, les associés de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA MATELOTTE réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de procéder à sa dissolution anticipée et à sa mise en liquidation amiable. Cette dissolution prend effet à partir du 8 décembre 2016. Elle a été décidée pour cause de cessation d'activité.

Lors de cette assemblée, il a été décidé de désigner Monsieur Robert JAUGEY, résident à Trouhaut (21440) 4 Rue Saint Eloi, pour procéder aux opérations de liquidation. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées.

Siège de la liquidation : Trouhaut (21440) 4 Rue Saint Eloi

Les actes et pièces concernant cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Dijon. Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis et mention.
Monsieur Robert Jaugey
Madame Marie Reine Bolot

AL215118067

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bligny-Les-Beaune (21200) du 6 décembre 2016 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : LE FOURNIL BELINEEN
Siège : 2 place de la Mairie - 21200 BLIGNY LES BEAUNE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros.
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'exploitation de tous fonds de boulangerie, pâtisserie et d'épicerie avec ou sans vente de boissons alcoolisées.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Bertrand DENIMAL demeurant 1 route de Beaune - 21200 Bligny-Les Beaune.
Directeur Général : Madame Martine DENIMAL demeurant 1 route de Beaune - 21200 Bligny-Les Beaune.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon. Pour avis
Le Président.

AL215118076

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/9/2016, il a été constitué une société.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
Dénomination sociale : La Bourguignonne d'informatique
Objet social : développement et animation de sites web
Siège social :Centre d'affaires LBA, 10 Avenue Maréchal Foch, 21000 Dijon.
Durée : 99 ans
Capital social : 1250 euros divisé en 125 actions de 10 euros
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires
Président : Rhys Lloyd B.V. au capital de 7500 euros immatriculée au R.C.S. d'Amsterdam sous le numéro 856992276 dont le siège social est situé Overschiestraat 184, 1062XK Amsterdam et représentée par M. Sébastien Bernier
Commissaire aux comptes titulaire : MAZARS - Parc des Glaisins -13, avenue du Pré Félin - 74940 Annecy-Le-Vieux
Commissaire aux comptes suppléant : Philippe Galofaro- Le Premium-131, Boulevard Stalingrad - 69624 Villeurbanne Cedex
Immatriculation : RCS de Dijon
Pour avis, Le Président.

AL215118080

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : "O2A Engineering" au capital de 10000 euros.
Siège social : 48 rue de la Croix de Molphey 21410 Agey.
Objet : La conception de systèmes mécaniques, électroniques et logiciels.
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérant : M. Olivier LERAT, domicilié au 52 rue de la croix de Molphey, 21410 Agey, nommé pour une durée indéterminée.

AL215118085

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Gilly Les Cîteaux (21640) du 14 décembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile de portefeuille.
Dénomination sociale : PAC COMPANY.
Siège social : 6 bis place de l'Eglise
21640 Gilly Les Cîteaux.
Objet social : l'acquisition, par quelque moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts, par quelque moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Monsieur Pierre-Alain CAIROL demeurant 6 bis place de l'Eglise - 21640 Gilly Les Citeaux.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément dans tous les cas à l'exception des transmissions entre associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL215118090

NIÈVRE

DÉSIGNATION

LE CADRAIN

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 rue Edouard Vaillant
58160 Imphy
537 942 906 RCS Nevers.

Le 25/11/2016, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/11/2016, nommé en qualité de liquidateur M. Fuzellier Jean, demeurant 3 rue de la Turlurette 58160 Imphy, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépôt au RCS de Nevers.

AL585118115

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON CEDEX curateur des successions de :

M Christian VINCON, décédé le 25/03/2010 à NEVERS (58) Référence : 0218003975

M Léon VIGNERON, décédé le 10/12/2012 à CORBIGNY (58) Référence : 0212005990

M Serge ROY, décédé le 22/10/2014 à NEVERS (58) Référence : 0218007690

M Bernard OSBERY , décédé le 29/06/2015 à DECIZE (58) Référence : 0218002714

M Michel GOYER, décédé le 05/05/2013 à LA CHARITE SUR LOIRE (58) Référence : 0218002613

M Henri EUVE, décédé le 14/07/2015 à AUXERRE (89) Référence : 0218003203

M Ion SELESAN, décédé le 09/05/2011 à VARZY (58) Référence : 0212004975

Mme Andrée CHASSERAT Vve VILLOIS, décédée le 20/12/2014 à ST SAUVEUR EN PUISAYE (58) Référence : 0218004186

Mme Thi Ngan LE Vve THAI, décédée le 30/07/2013 à VARENNES VAUZELLES (58) Référence : 0218002604

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de NEVERS le 30/01/2017

AL585118137

NOMINATION

LOOK CYCLE HOLDING

SAS au capital de 16.172.030 euros
Siège social: 27, rue du Docteur Léveillé
58000 Nevers
820 040 285 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale et du Conseil de Surveillance du 18/11/2016 (i) ont été nommés, en qualité de membres du Conseil de Surveillance : Monsieur Philippe du Mesnil, et demeurant 20, rue d'Aviau à Bordeaux (33000) et Monsieur Philippe Latorre, demeurant 19, rue de Téhéran à Paris (75008). Monsieur Philippe du Mesnil a été nommé en qualité de Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Charles Diehl.

AL585118130

TRANSFERT DE SIÈGE

ENERGIA

Société par actions simplifiée
au capital de 2.174.692,44 €
Siège social : 39 Route de Chaluzy
Zone Industrielle Saint-Éloi 58000 Nevers
479 588 063 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Novembre 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 39 route de Chaluzy - ZI Saint Éloi – 58000 Nevers au 8 rue Berjon – Parc d'Activité Greenpolis – 69009 Lyon, et ce à compter du 1er Décembre 2016.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Nevers et Immatriculée au RCS de Lyon.

Pour Avis.

AL585118129

MODIFICATION DE STATUTS

Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers(Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

GFA DU CROT DE SAVIGNY

Par suite des procès- verbaux et acte ci-dessous il a été apporté les modifications suivantes concernant le GFA DU CROT DE SAVIGNY, dont le siège social est à SERMOISE SUR LOIRE (58000) Le Crot de Savigny, SIREN n°448 746 674, au capital de 523.009,00 €.

1°) changement de gérance :

Suivant procès-verbal d'assemblée Générale extraordinaire en date du 12 septembre 2016, il a été procédé au changement de gérance de la société dénommée GFA DU CROT DE SAVIGNY.

Ancienne mention :

Monsieur Pierre FAVIER

Nouvelle mention :

Madame Claire GERBEAULT

Madame Laure GRIESZEMER

Madame Aline BARTOSIAK

2°) Réduction de capital social :

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY en date du 13 septembre 2016

il a été procédé à la réduction de capital du GFA DU CROT DE SAVIGNY, suite au partage partiel d'actif du bien sis à SERMOISE SUR LOIRE (58000) Lieudit Le Crot de Savigny, cadastré section ZE n° 56, attribué en usufruit à Madame Jacqueline FAVIER.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de 552.562 €

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de 523.009,00 €.

Pour avis, la gérance

AL585118125

Maîtres Hubert ADENOT &
Sophie KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

GROUPEMENT FORESTIER DE FRAIFONTAINE,

Groupement forestier
Capital de 118.910,23€,
siège social :11 Rue du Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 Lyon
RCS n°321 817 439

Modification de gérance et de siège

Par décision collective du 19/11/2016 les associés ont :

-constaté la fin de la gérance de M. Eugène Alban Marie HEULHARD DE MONTIGNY, par décès survenu le 29/10/85, et nommé en qualité de nouveau gérant M. Alban Gérard Henri Marie HEULHARD DE MONTIGNY

-procédé au changement du siège social pour Lormes (58140) - Fraifontaine.

Pour Avis,

Le gérant.

AL585118134

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BEAULIEU FRÈRES SCEA

Soumard - 58150 Saint-Andelain
RCS Nevers : 400 281 952
Capital social : 146 046,16 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 30 novembre 2016, il a été procédé à l'entrée de l'associé indéfiniment responsable Monsieur Cédric BEAULIEU, demeurant 29 route de Pouilly - 58150 Suilly La Tour, à sa nomination à la cogérance de la société, à la prorogation de durée la portant à 99 ans, à la réduction de capital par conversion à 143 700 euros et à la mise à jour du siège social : 1 Rue des Cartelets - Soumard - 58150 Saint Andelain. Mention sera faite au RCS de Nevers

AL585118119

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme - 03000 Moulins

FRIAUD ATOUT VERT SERVICE

510 743 503 RCS Nevers
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Dhéré 58240 Langeron

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/16, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christophe FRIAUD de ses fonctions de gérant à compter du 1er juillet 2016, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance.

AL585118122

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

FRIAUD ESPACES VERTS

- 447 844 242 RCS Nevers
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Dhéré 58240 Langeron

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2016, la collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Mixte a :

- Statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société,

- Pris acte de la démission de Monsieur Christophe FRIAUD de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

AL585118123

LA SCI L ET J

Aux termes d'un Procés-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/12/2016, les associés de la SCI L ET J dont le siège est à Cosne Cours sur Loire, 58200, 14 rue Maréchal Leclerc, au capital de 314.044,98€, immatriculée au RCS de Nevers (58) n°418954640,

Ont nommé comme unique gérant de cette société Mr Jean-Paul JACOB, dt à Donzy, 58220, 11 rue du Gl Leclerc, sans limitation de durée, suite au décès de Mr François LOUSTAUD.

En conséquence, ladite société sera à compter du 12/12/2016 gérée par Mr Jean-Paul JACOB.

Pour avis.

Le Gérant.

AL585118131

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AUTO ECOLE RMJ

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 34, rue Jean Jaurès
58000 Nevers
811 201 128 RCS Nevers

L'assemblée générale du 17 décembre 2016 a désigné en qualité de cogérante à compter du 1er janvier 2017 Madame Marion MORETTI demeurant 1 impasse du Général Sorbier – 58000 Nevers, laquelle exercera son mandat avec Monsieur Romain TALLAUD déjà en fonction.

Pour avis, la gérance

AL585118136

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SCEA DES GIRARDS

Les Girards - 58300 St Parize en Viry
Au capital social de 164 500 euros
RCS Nevers - 440 376 622

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 23 novembre 2016, il a été procédé à la prorogation de durée de la SCEA de 35 ans, soit jusqu'au 7 janvier 2052.

Pour avis, la gérance

AL585118110

DISSOLUTION LIQUIDATION

DOMUSS.PRO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 25000 Euros
Siège social : Les Mallons 58310 Bitry
SIREN 814 019 675 R.C.S. Nevers

Le 23 novembre 2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 novembre 2016. M Benoît LAVRAT demeurant Les Mallons 58310 Bitry, a été nommé Liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au Les Mallons 58310 Bitry.

Pour avis.

AL585118111

DOMAINE DES MYOSOTIS

SCI au capital de 600 euros,
6 rue des rosiers
58360 St-Honoré-les-Bains
797 869419 RCS Nevers.

L'AGE du 10/12/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/12/2016,nommé liquidateur M. Bourlon Didier,6 rue des rosiers 58360 St-Honoré-les-Bains et fixé le siège de liquidation au siège social.

Dépot au RCS de Nevers..

AL585118112

DOMAINE DES MYOSOTIS

SCI en liquidation
au capital de 600 euros,
6 rue des rosiers
58360 St-Honoré-les-Bains
797 869 419 RCS Nevers

L'AGE du 12/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 12/12/2016.

Dépôt au RCS de Nevers.

AL585118113

SCI LES PEUPLIERS

Capital social : 8680 Euros
Siège social : 2 rue de Breugnon - Boisfleury
58150 Tracy sur Loire
SIREN 443 547 716 R.C.S. Nevers

Le 20 novembre 2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 novembre 2016. M Didier LUTIGNIER demeurant 2 rue de Breugnon - Boisfleury - 58150

Tracy sur Loire, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2 rue de Breugnon - Boisfleury - 58150 Tracy sur Loire.

Pour avis.

AL585118114

EARL LE PEROU

Société civile en liquidation
au capital de 246 100 euros
Rue de Nant - 58210 Courcelles
RCS Nevers - 503 511 222

Aux termes d'une délibération en date du 10 décembre 2016, l'associé unique de l'EARL Le PEROU a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2016.

Monsieur FRANCOIS Guy est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL Le PEROU en liquidation, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL585118117

EARL FRANCOIS MICHAËL

Société civile en liquidation
au capital de 125 000 euros
Rue de Nant - 58210 Courcelles
RCS Nevers - 751 202 789

Aux termes d'une délibération en date du 10 décembre 2016, l'associé unique de l'EARL FRANCOIS Michaël a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2016.

Monsieur FRANCOIS Michaël est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL FRANCOIS Michaël en liquidation, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL585118118

CUMA DE CIZELY

Coopérative d'utilisation de matériel agricole en liquidation
Au capital de 609,80 euros
Siège social : Le Bourg
58270 Cizely
Siège de liquidation : Le Bourg
58270 Cizely
RCS Nevers 324 369 941

L'Assemblée du 28/11/2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le Liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL585118120

CUMA DE CIZELY

Coopérative d'utilisation de matériel agricole en liquidation
Au capital de 609,80 euros
Siège social : Le Bourg
58270 Cizely
Siège de liquidation : Le Bourg
58270 Cizely
RCS Nevers 324 369 941

L'Assemblée du 21/11/2016 a décidé la dissolution de la CUMA suite à l'arrivée de son terme, à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe CHATELAIN, demeurant Le Bourg - 58270 Cizely, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé : Le Bourg - 58270 Cizely. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL585118121

Étude de Me. Robert
Notaire à Nevers (Nièvre)
10, rue Vauban

SCI LES LAURIERS

Avis de dissolution de société

Suivant acte reçu par Me Robert, Notaire à Nevers (Nièvre), le 21 septembre 2016, enregistré à Nevers, le 14 octobre 2016 bordereau 2016/991 case n°1 extrait 1973, a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2015 de la Société Civile Immobilière Les Lauriers - SCI Les Lauriers - dont le siège social est à Challuy (58000), 46, rue Louis Bonnet, immatriculée à Nevers sous le n°379 661 846 et la nomination de Monsieur Thierry Vrilliaux, en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

Le Notaire.

AL585118133

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1er décembre 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Elevage SOTTY, dont le siège social est fixé à « Le Champ Derrière » - 58170 Tazilly.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 1er décembre 2016.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL585118103

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 décembre 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun du VIEUX CHARME, dont le siège social est fixé Les Godards - 58310 Saint Amand en Puisaye

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 1er décembre 2016. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL585118104

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Nevers du 01/10/2016 a été constituée une SARL nommée : ANIL CONSTRUCTION

Objet : Maçonnerie générale, placoplâtre peinture, carrelage.

Capital : 2.000 €

Siège social : 27 Bis rue Saint Benin, 58000 NEevers

Durée : 99 ans

Gérance : M. Faruk DEMIR, 7 rue Henri fraisot, 58000 Nevers.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL585118108

EARL CAPRICES DES CHEVRES

Au capital de 7 500 euros
Chemin du Château - 58220 Couloutre

Par acte sous seing privé en date du 13 décembre 2016, il a été procédé à la création de la société EARL CAPRICES des CHEVRES prenant effet au 1er janvier 2017 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL CAPRICES des CHEVRES

Siège social : Chemin du Château - 58220 Couloutre

Gérant : M. et Mme POURROY Loïc et Charline, demeurant Chemin du Château - 58220 Couloutre.

Capital social : 7 500 euros divisé en 750 parts de 10 euros représentant du numéraire

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL585118109

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée « Société Civile Immobilière FREE STYLE » au capital de 100 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 4, chemin de la Colette – 58320 Germigny Sur Loire. Les gérants sont Mme Sandra GRAILLOT et M. Guillaume AUFRERE dt 4, chemin de la Colette – 58320 Germigny Sur Loire. Les cessionnaires ou attributaires de parts avec licence de débit de boissons, à l'exception des héritiers en ligne directe et des conjoints ou partenaires d'associés décédés avec licence de débit de boissons, sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, G. AUFRERE

AL585118116

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte du 08/12/2016 il est constitué une société par actions simplifiée dénommée ZTT au capital de 5.000 € ayant son siège à 58000 Nevers, 10 rue des Ardilliers, pour une durée de 99 ans. Son objet est le commerce de détail d'habillement ; le conseil et l'assistance apportées aux entreprises sur la gestion des ventes. Aucune restriction n'existe en matière d'admission aux assemblées et de droit de vote. La cession d'actions à un tiers non actionnaire est soumis à l'agrément de l'assemblée à la majorité simple, le cédant ne pouvant prendre part au vote. Le mandat de Président est confié à Mme Valérie CLEMENT. La société sera immatriculée au RCS de Nevers. Pour avis : Mme Valérie CLEMENT.

AL585118127

YONNE

DÉMISSION

SCEA DE LA GRANDE HAIE

Société civile au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 2 rue Neuve
89140 Pailly - 532 672 680 RCS Sens

L'assemblée générale du 30 novembre 2016 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Chantal BRIOIS à compter de cette date, et a décidé de tranférer, à compter de cette même date, le siège social de la société à Pailly (89140), 5 rue des Jardins.

Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL895118133

SCEA DE VARENNES

Société civile agricole
au capital de 15.240 euros
Siège social : Chailley (89770)
384 018 644 RCS Sens

L'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2016 a pris acte de la démission à compter de ce jour du gérant non associé Joël Marchand et a nommé en remplacement :

- Monsieur Damien Calandre demeurant à La Forge à Surgy (58500),

Pour avis.

AL895118301

DUC

Société anonyme
au capital de 7.450.752 euros
Siège social : Chailley (89770)
Grande Rue
722 621 166 RCS Sens

Le conseil d'administration du 30 septembre 2016 a pris acte de la démission de Monsieur Joël Marchand de ses fonctions de Directeur Général, à effet du 16 décembre 2016, et a nommé en remplacement, à compter de cette date :

- Monsieur Damien Calandre demeurant à La Forge (58500) Surgy.

Le conseil d'administration du 12 décembre 2016 a également pris acte de la démission de Monsieur Joël Marchand de ses fonctions d'administrateur à effet du 16 décembre 2016

Pour avis.

AL895118302

TRANSFERT DE SIÈGE

PROMOLOIRE

SCI au capital de 1.524,49 Euros
4, rue Saint Paul 89100 Sens
350 423 216 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 novembre 2016, il a été décidé de transférer le siège social au 10 place de la Gare 45200 Montargis à compter du 4 novembre 2016.

La société sera désormais immatriculée au RCS d'Orléans.

AL895118243

RENOUARD RIOU et ASSOCIES
Cabinet d'avocats
318 rue Augustin Fresnel
76230 Isneauville

MIGBOSS

SARL au capital de 1000 Euros
Siège social : 6 Crêt de la Bardonnanche
42580 La Tour-en-Jarez
795 256 486 RCS Saint Etienne

Transfert du siège social

Aux termes du PV du 04-10-2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social à Auxerre (89000) – 10 rue Girard à compter dudit jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Gérance : M Jean-Pascal MIGNOT 10 rue Girard 89000 Auxerre.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Saint Étienne et au RCS d'Auxerre.

AL895118249

SAS NTD

Au capital social de 5 000 €
9 Avenue Georges Pompidou
89100 Sens - RCS Sens 819 402 892

L'AGE du 8/12/2016 a pris la décision suivante à l'unanimité :

Transfert de siège social

Ancienne mention : 9 Avenue Georges Pompidou 89100 Sens

Nouvelle mention : 6 Rue Galilée 75116 Paris

à compter du 1/12/2016.

Pour avis et mention au RCS de Paris.

La présidence.

AL895118264

AUTOLIBERTE 75

SASU au capital de 2000,00 Euros
99 Bis AV Général Leclerc,
75014 Paris - 822541660 R.C.S. Paris

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/11/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 27 rue des Pres de Paques, 89340 Villeneuve la Guyard à compter du 28/11/2016.

Présidence : Monsieur SOKRI BOUZAIENE, demeurant 11 Allée des Cigognes, 77210 Avon

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

AL895118270

SCI LA NAPOULINE

Société Civile au capital de 1500,00 Euros
13 Rue Théodore de Bèze - 89000 Auxerre
448263236 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2 sente des Plantes, 78770 AUTOUILLET à compter du 18/12/2016.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL895118307

LES PROMENADES.

SARL au capital de 8.000€
Siège social : 14 ter, rue Armand COLIN,
89700 Tonnerre - 435 102 611 RCS d'Auxerre.

Le 20/12/2016, l'AGE a décidé de transférer

le siège social au : 3,rue du Pâtis, 89700 Tonnerre, à compter du 01/01/2017.

Modification au RCS d'Auxerre

AL895118313

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DU FAUBOURG

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 33 rue du Faubourg
89440 Joux La Ville
482 465 242 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2016 a décidé de réduire le capital social de 1 200 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 300 euros.

Pour avis, la gérance.

AL895118202

EARL DOMAINE DE CAUROY

Société civile au capital de 167 025,00 euros
Siège social : 9 rue des Carillons
89800 Lignorelles
391 475 407 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2016, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 138 840 euros, portant celui-ci à la somme de 305 865 euros.

L'inscription modificative sera effectuée au Rcs d' Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL895118213

SC J.A.M.

Société civile - au capital de 1 500 euros
porté à 297 000 euros
Siège social : 27 Route Nationale 6
89290 Champs Sur Yonne
819 677 022 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19 décembre 2016 que le capital social a été augmenté de 295 500 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1 500 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-dix-sept mille euros (297 000 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL895118316

ARTALIIS

Société par actions simplifiée
au capital de 25.000 €
Siège social: 1 boulevard des Noyers Pompons
ZAC les Vauguillettes - 89100 Sens
823 873 278 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 5 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 1.249,90 € pour le porter à la somme de 26.249,90 €.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 12499, de 0.1 euros de valeur nominale chacune.

Suivant procès-verbal en date du 14 décembre 2016 le président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

En conséquence, les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le représentant légal.

AL895118321

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné office notarial n° 89031, le QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE Monsieur François Paul Achille PASDELOUP et Madame Marie-Claire Marthe THOUZARD son épouse, demeurant à Avallon (Yonne) 13 avenue Hector Berlioz mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à Avallon (Yonne) le 10 novembre 1966, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL895118286

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 24 janvier 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89),
1 rue du Palais de Justice

à CHAMPIGNY (89) - 10 avenue du Château

Le lot volume n° 2 à usage de GRANGE, accessible depuis l'avenue du Château, de forme régulière. Une base superficielle FGHI, limitée entre les altitudes cote N.G.F. 74,93 m inférieure et sans limitation supérieure.

La dalle horizontale inférieure est propriété du volume n° 2 jusqu'à la mi épaisseur. Le dessus jusqu'à l'espace aérien appartient en totalité à ce dit volume n° 2, ainsi que la toiture et tous les éléments porteurs de celle-ci.

MISE A PRIX : 5.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à **Maître Cyril GUITTEAUD**, membre de la SCP EVRARD et Associés

Avocat à Sens (89), 4-6 boulevard du Mail, **Tél. : 03 86 83 00 18**

à **Maître Serge TACNET**, Avocat à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94),

60 rue Jean-Jaurès, **Tél. : 01 47 06 94 22**

VISITE sur place le Mardi 10 janvier 2017 à 14 H 30.

AL895118246

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE LA VIGNATTE

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 34 650 euros
Siège social : 26 grande rue
89190 Courgenay - 410 180 673 RCS Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2016, la collectivité des associés a :

- pris acte de la démission de Monsieur Gilles CHARPENTIER de ses fonctions de gérant,
- nommé Mme Patricia BONNET épouse CHARPENTIER, domiciliée 59 rue du chemin de ronde, 89190 Courgenay, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL895118140

GAEC DU BEUGNON

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 60 979,61 euros
Siège social : 89230 Pontigny
340 778 273 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2016 a décidé de proroger la durée du groupement de 20 ans, reportant son terme au 30 avril 2037.

Pour avis, la gérance.

AL895118144

CIMENDAG

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 50 boulevard Pierre Larousse
89130 Toucy
RCS Auxerre 811 114 610

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire :

– A modifié la dénomination de la société, laquelle est désormais : Ayhan.

– A constaté la démission de M. Yakup Cimendag et de M. Mazlum Cimendag de leurs fonctions de gérants

– A nommé en qualité de gérant, Monsieur Abuzer Ayhan demeurant 6 rue Colbert, 89000 Auxerre, pour une durée illimitée.

Pour avis, la gérance.

AL895118218

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 St-Georges-sur-Baulche

EURL SERRURERIE DUBOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Rue de la Croix Bersan
89290 Champs Sur Yonne
RCS Auxerre 420 822 710

Aux termes d'une décision en date du 9 décembre 2016, l'associé unique a pris acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Bernard DUBOIS à effet au 31 décembre 2016 et a nommé Monsieur Aurélien DUBOIS, demeurant 5 rue Saint Vincent 89290 Vaux, en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2017

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de l'identité du gérant a été supprimée.

L'associé unique a en outre décidé d'étendre l'objet social aux activités de travaux de menuiserie métallique, métallerie, ferronnerie, tuyauterie métallique.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
La Gérance

AL895118233

SCEA DE LA RUE DU CHATEAU

Société civile au capital de 650 300,00 €
Siège Social : 1 Bis Place Du Général Leclerc
89200 Etaule - 822 289 013 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2016 la collectivité des associés a :

- décidé de réduire le capital social de 450 000 €, ce qui a eu pour effet de le ramener à la somme de 200 300 €,
- nommé M. Ansèric Perruche, demeurant à Etaule (Yonne), 1 bis place du Général Leclerc, aux fonctions de gérant,
- pris acte de la démission de M. Pierre Viteau de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL895118238

SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL - S.T.S

SAS au capital de 800 000 Euros
Siège social : .ZAC Aire de Villeroy
89150 Foucheres - 431 340 439 RCS Sens

Aux termes des Décisions de l'Associé unique en date du 30/11/2016, il a été décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL.

La durée de la société a été modifiée pour être porté à 99 ans.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL895118258

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cedex

PRESTIGE CONSTRUCTION PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue des Vergers - 89660 Montillot
820 529 865 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 14 décembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de menuiserie intérieure et extérieure, couverture, zinguerie, charpente, carrelage, plâtrerie, peinture intérieure et extérieure et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL895118075

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **AROMES & SENS** 41, avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (commerce de fleurs). RCS Auxerre 799643218. CIP 3896. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL895118273

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **SAMY** 9 rue des Prés 89200 Avallon (achat et vente de cadeaux). RCS Auxerre 505286963. CIP 3897. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijon Cedex, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895118274

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 modifiant le plan de sauvegarde par remboursement anticipé du passif et prononçant la clôture pour exécution du plan au profit de **la Sàrl BRASSERIE DE VEZELAY** Rue du Gravier 89450 Saint Père (vente de boissons). RCS Auxerre 532737327. CIP 3710.

AL895118291

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Christophe Michel TONNELLIER** SDF Commune de Rattachement 89600 Vergigny. RCS Auxerre 430383828. CIP 3696.

AL895118292

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl OXIEL** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre (services dans le domaine informatique). RCS Auxerre 800892929. CIP 3900. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895118276

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Matthieu HOUCHOT 17 Rue de l'Egalité 89580 Gy L'Evêque (électricité générale). RCS Auxerre 793087537. CIP 3899. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895118277

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **ELECTRIC 2000** 11 Allée Jean Michaut 89130 Toucy (électricité, plomberie, chauffage). RCS Auxerre 813325206. CIP 3901. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijon Cedex, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895118278

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl GARAGE DES GROTTES** 49 bis rue du Gué 89270 Arcy-sur-Cure (entretien réparation tous véhicules). RCS Auxerre 525349908. CIP 3898. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL895118279

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl SARL LE VEZELIEN** 3 rue de la Mairie 89450 Saint-Père (restauration rapide). RCS Auxerre 751728189. CIP 3887. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL895118280

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la SA SA B.V.O**. route de la Gare 89600 Vergigny (maçonnerie, carrelage) RCS Auxerre 328331582. CIP 3891. Liquidateur : SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijon Cedex.

AL895118281

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de **la SAS ZEDEN** 92 route de Paris 89380 Appoigny (vente alimentation animale). RCS Auxerre 533468724. CIP 3902. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895118282

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 arrêtant le plan de redressement de l**a Sàrl M.2.R.C.** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau (prestations de services). RCS Auxerre 532124971. CIP 3780. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL895118284

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 arrêtant le plan de redressement de **la SAS ENTREPRISE CHIAVAZZA** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau (peinture, miroiterie). RCS Auxerre 426520490. CIP 3781. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL895118285

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 arrêtant le plan de redressement de **Monsieur Fatah KERROUCHE** 8 Rue des Compagnons Les Champs Gallottes 89290 Champs sur Yonne (maçonnerie) RCS Auxerre 482270956. CIP 3785. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL895118287

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 modifiant le plan de redressement de **la Sàrl THIEBERT-MATHELIN** 1 place Charles de Gaulle 89700 Tonnerre (Boulangerie, pâtisserie). RCS Auxerre 500088943. CIP 3398.

AL895118288

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 modifiant le plan de redressement de **la Sàrl SARL AMBULANCES TERRES DE L'YONNE** 1, Chemin des Pimolles 89130 Mezilles (ambulances). RCS Auxerre 512890203. CIP 3610.

AL895118290

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique FAMZA** avenue du Maréchal Juin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 439999699. CIP 3692.

AL895118293

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique CM** 2 allée des Myosotis 89250 Gurgy. RCS Auxerre 492014477. CIP 3807

AL895118294

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean Noël RIGAUDIE** 4 rue des Odebert 89200 Avallon. RCS Auxerre 424685360. CIP 2159.

AL895118295

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Pascal Bruno Serge DANGUY** 4 rue Alfred de la Loge 89660 Châtel-Censoir. RCS Auxerre 419960968. CIP 3620.

AL895118296

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 12/12/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl ALADIN PIZZA** 3 rue d Eckmul 89000 Auxerre. RCS Auxerre 531173508. CIP 3847.

AL895118297

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

S.A.R.L PREVOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 allée Jean Baptiste Lully
89200 Avallon
333 565 687 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 14 octobre 2114, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
- d'étendre l'objet social à l'activité de gestion des actifs sociaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL895118289

LE LOTUS

Société civile au capital de 283 100 euros
Siège social : Résidence du Bois des Grottes
30 Allée des Muriers
21380 Asnières-Les-Dijon
790 485 270 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de ce jour, de :

- transférer le siège social de Résidence du Bois des Grottes - 30 Allée des Muriers - 21380 Asnières-Les-Dijonà Auxerre (89000) - 13 rue de l'Horloge, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts
- de nommer en qualité de cogérante Mme Julie GENEST, demeurant 19 boulevard du 11 novembre 89000 Auxerre, pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Nicole GENEST, démissionnaire.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.

La Société dont l'objet social est : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières; - la prise de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières et immobilières, sans que cette liste soit exhaustive;- l'acquisition de tous biens immobilier en vue de sa gestion, et à titre exceptionnel, de sa revente ; a été constituée pour 99 années à compter du 28 janvier 2013.

Pour avis
La Gérance

AL895118312

SCI OREV

Société Civile Immobilière
au Capital de 1.000 €
Siège social : 19 rue du Fourneau
89380 Appoigny
533 811 428 – RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 01.12.2016, les associés ont décidé à l'unanimité :

-de nommer M. Frédéric LAUNAY demeurant 5 Route d'Egleny, Hameau d'Anquin, 89110 Saint Maurice Le Vieil, aux fonctions de gérant, pour une durée illimitée à compter du même jour, en remplacement de Mme Véronique BEAUDOIR, gérante démissionnaire.

-de transférer le siège social du 19 rue du Fourneau – 89380 Appoigny au 5 Route d'Egleny – Hameau d'Anquin – 89110 Saint-Maurice-Le-Vieil, à compter du même jour.

Les articles 21 et 4 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

R.C.S. Auxerre.

Pour Avis

AL895118315

FUSION

ETABLISSEMENTS SERVET DUCHEMIN

Société anonyme au capital de 927 381 €
Siège social à Auxerre (89000)
16 avenue Jean Mermoz
425 720 778 RCS Auxerre

D'un contrat de fusion en date à Auxerre du 30 juin 2016 portant l'absorption, par la société, de la société CATTIAUX ROCHETTES, société par actions simplifiée au capital de 1 268 217 € dont le siège est à Morigny-Champigny (91150) ZI les Rochettes, identifiée sous le numéro 345 217 772 RCS Evry, Du rapport établi par Monsieur Alexis HARTMANN, commissaire à la fusion désigné par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 18 juillet 2016, Et du procès-verbal des décisions prises le 30 novembre 2016 par les actionnaires de la société absorbante, Il résulte ce qui suit : La société a absorbé le 30 novembre 2016, la société CATTIAUX ROCHETTES au moyen de l'apport de tout son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif. Le capital social de 927 381 € a en conséquence été augmenté de 451 080 € pour être ainsi fixé à 1 378 461 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. En conséquence de ce qui précède, le contrat de location gérance consenti par la société CATTIAUX ROCHETTES à la société ETABLISSEMENTS SERVET DUCHEMIN a pris fin.

AL895118306

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES JARDINS

Société civile
au capital de 173 400,00 euros
Siège social : 2 rue Neuve
89140 Pailly
420 796 039 Rcs Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2016 la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Chantal Briois à compter du 30 novembre 2016.

Pour avis, la gérance.

AL895118131

EARL LAMIDE

Earl au capital de 141 000,00 euros
Siège social : 8 rue de la Forêt - Vorvigny
89210 Esnon
433 941 820 Rcs Sens

Lors de décisions prises le 15 décembre 2016, l'associé unique a :

- nommé M. Jean-Michel Lamidé demeurant à Esnon (Yonne), Vorvigny, 8 rue de la Forêt, aux fonctions de gérant,
- pris acte de la démission de Mme Marie-Élisabeth Lamidé des dites fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL895118194

SARL LES BRIMBOS

L'AGO du 9.12.2016 des associés de la SARL LES BRIMBOS au capital de 10.000 €, siège social à Auxerre (89) 11, place des Cordeliers, 809 000 201 RCS Auxerre, a mis un terme à compter du 9.12.2016 aux fonctions de gérant de M. Sébastien SARTORI. Anciennes mentions publiées – Gérants : M. Sébastien SARTORI demeurant à Auxerre (89) 50 bis, rue des Montardoins et de Yann CHEVALLARD demeurant à Fleury La Vallée (89) 37 bis, Grande Rue. Nouvelles mentions – Gérant : M. Yann CHEVALLARD demeurant à Fleury La Vallée (89) 37 bis, Grande Rue.

AL895118236

SCEA REBOURS

Société civile
au capital de 190 500 euros
Siège social : 8 rue du Commerce
89310 Nitry
819 249 960 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2016 a nommé M. Jean-Pierre Labour, demeurant à Grimault (Yonne), Villiers la Grange, M. Romain Labour, demeurant à Noyers Sur Serein (Yonne), la Ferme des Pères, et M. Julien Groguenin, demeurant à Pasilly (Yonne), 4 rue de l'Eglise, aux fonctions de gérants.

Pour avis, la gérance.

AL895118251

SCM DES DR PELLERIN ET BREYTON

Société Civile de Moyens
Capital social : 100 Euros
Siège social : 13 et 3 route de Paris
89200 Avallon
R.C.S. Auxerre 818 208 407

La Décision du 30 novembre 2016 constate la démission de Monsieur Jean-Tristan BREYTON de son mandat de co-gérant et la modification de la dénomination sociale.

Ancienne mention :

Raison sociale : SCM des Dr PELLERIN et BREYTON

Nouvelle mention :

Raison sociale : SCM Cabinet d'Orthodontie du Sud de l'Yonne

Pour avis.

AL895118256

SARL POMPES FUNEBRES-MARBRERIE BILLON

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la collectivité des associés, en date du 8 décembre 2016,

Les Associés de la SARL POMPES FUNEBRES-MARBRERIE BILLON, au capital de 7.500 euros ayant son siège à Coulanges sur Yonne (89480) 19 rue du Port, immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° 820 983 096,

Ont nommé comme nouveau cogérant pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 6 Juin 2016 (date de la création de la société) : Mr Georges BILLON, dt à Pousseaux (Nièvre) 1 rue de l'Abbé Ernest Dreux.

En conséquence ladite société sera gérée dorénavant par Mme BILLON Corinne et Mr BILLON Georges, co-gérants.

Les statuts sont modifiés dans ce sens.

Pour avis
Le gérant.

AL895118126

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

S.A.R.L PREVOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 allée Jean Baptiste Lully
89200 Avallon - 333 565 687 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 3

novembre 2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Roshni PREVOT, demeurant 90 rue Jean Bleusen 92170 Vanves, pour une durée illimitée à compter du jour de l'assemblée.
Pour avis
La Gérance.

AL895118299

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2016 à Tanlay

M. DELORD Philippe, commerçant, demeurant à Commissey (89430) 5 Place de la Mairie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 533 698 510. A donné en location-gérance à la société S.A.R.L. EVALEEN Restaurant au capital de 5 000 € dont le siège est à Le Port – 89430 Tanlay, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, un fonds de commerce de restauration rapide situé à Le Port – 89430 Tanlay à compter du 16 décembre 2016 pour une durée de 4 années, prorogeable ensuite, à défaut de dénonciation, par tacite reconduction d'année en année.
L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.

Pour unique insertion

AL895118310

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI GRAVEREAU

Société Civile en liquidation amiable
au capital de 32 014,29 €
Siège social : 6, rue Gravereau - 89100 Sens

L'AGO du 15/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Maître Nicolas Duval de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

AL895117784

FRAÎCHEURS CUISINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 100 euros
Siège social : 40 rue de la Liberté,
89560 Merry-Sec
RCS Auxerre 813 770 252

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er décembre 2016
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
M. Denis PATRICO, demeurant 40 rue de la liberté, 89560 Merry-Sec
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
40 rue de la liberté, 89560 Merry-Sec
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE
Pour avis, le liquidateur.

AL895118113

SARL DOURU

Société A Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
Au capital de 5 500,00 Euros
Siège social : 9 allée de l'Ocre
89000 Saint-Georges-Sur-Baulche
481 915 668 Rcs Auxerre

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d' Auxerrre.
Le liquidateur.

AL895118196

SILAB CONSULTING

SARL au capital de 5000,00 Euros
1 rue des vignes du carrefour,
89710 Champvallon
817399546 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 25/11/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/11/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Laurent BOILEVE, 1 rue des vignes du carrefour, 89710 Champvallon et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL895118240

ETABLISSEMENTS ROGER BLENET

SARL en liquidation amiable
au capital de 15 244,90 €
Siège social : Rue de Gravereau
Sens(89100) - 705 480 069 RCS Sens

Le 15/12/2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Maître Nicolas DUVAL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL895118253

ETABLISSEMENTS ROGER BLENET

SARL en liquidation amiable
au capital de 15 244,90 €
Siège social : Rue de Gravereau
Sens (89100) 705 480 069 RCS Sens

Le 15/12/2016, les associés ont nommé en qualité de liquidateur, Maître Nicolas DUVAL, domicilié à Sens (89100), 9 boulevard Maupéou, en remplacement de Maître Patrick LENDAIS, démissionnaire.

AL895118254

SARL TRANSPORTS JULIEN

L'AGE du 12/12/2016 de la SARL TRANSPORTS JULIEN, au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est à Nailly (89100), 3, rue de Bois le Roi, 392 116 117 RCS Sens, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé comme liquidateur Mme Sylvie LEFEVRE, domiciliée à Nailly (89100), 3, rue de Bois le Roi.
Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL895118265

SCI RIQUET

Société civile Immobilière
en liquidation Au capital de 152.45 euros
Siège social : Villeneuve La Guyard
89340 17 Rue de l'Eglise
Siège de liquidation : 30 Avenue des Alliés
51000 Châlon En Champagne
RCS Sens 404819849

Avis de dissolution anticipée
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur PLAS Eric, demeurant 30 Avenue des Alliés 51000 Châlon En Champagne, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 30 Avenue des Alliés 51000 Châlon En Champagne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL895118268

HAUT DE COQUIN

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 18 rue des Grahuches
ZI Des Vauguillettes
89100 Sens (Yonne)
451 508 121 RCS Sens

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2016, il résulte que :
- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 14 novembre 2016 suivi de sa mise en liquidation.
- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Frédéric VASSEUR, demeurant à Sens (Yonne) 15 chemin entre deux vannes, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Sens (Yonne) 18 rue des Grahuches ZI Des Vauguillettes.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL895118298

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SCM MAHIEU ET AUSSAVY

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 12 195,92 euros
Siège social : 8 bis rue de Verdun
89290 Champs Sur Yonne
Siège de liquidation :
12 rue du Général de Gaulle
89530 St Bris Le Vineux
RCS Auxerre 327 594 966

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 23 mai 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard MAHIEU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL895118317

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cedex

SOCIETE REMI FROISSART

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 41 rue des Rougemonts
89100 Saligny
Siège de liquidation :
41 rue des Rougemonts 89100 Saligny
RCS Sens 399 661 040

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 décembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Pascale FROISSART, demeurant 41 rue des Rougemonts 89100 Saligny, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 41 rue des Rougemonts 89100 Salignu. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL895118319

SCEA DES BETONS

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 30 000 euros
Siège social : Les Bétons - 89130 Mezilles
321 165 854 RCS Auxerre

Dissolution
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 décembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joël MERLOT, demeurant 800 Rue de la Tour - 89000 Saint Georges Sur Baulche, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Les Bétons – 89130 Mézilles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL895118320

SMILE AGAIN SAS

au capital de 500 euros,
3 rue d'Auxerre - 89250 Seignelay.
RCS Auxerre 793941436

A compter A.G.E du 19-12-2016: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Raveneau Florent, 3 rue d'Auxerre, 89250 Seignelay. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL895118322

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : SCI MILLEREAU
Siège social : 16 bis route des Puits, 89100 PARON
Objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont la société pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, pour les avoir édifiés ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pour que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1 500 euros
Gérance :
Madame Laëtitia LEGOUGE, demeurant 16 bis route des Puits 89100 Paron
Cession de parts :
Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis

AL895118064

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paron du 05/12/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PHOTONICS LASER MAINTENANCE
Siège social : 22 Rue Pierre Larousse, 89100 Paron
Objet social : Réparation de matériels électroniques et optiques
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros
Gérance : M. Fabrice VINCENT, demeurant 22 Rue Pierre Larousse 89100 Paron, assure la
gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de Sens.
Pour avis - La Gérance.

AL895118241

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
74 rue Rambuteau
71000 Macon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Ravieres du 05/12/2016, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : SARDIN
- Siège : 9 Rue Mignot - 89390 Ravières
- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS d'Auxerre.
- Objet : l'exercice d'activités agricoles
- Capital : 10 000,00 Euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire
- Gérance : M. Thierry SARDIN demeurant 9 Rue Mignot - 89390 Ravières
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis - La gérance.

AL895118242

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 06/12/16, à Valravillon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : les fermes du Ravillon
Forme : société en nom collectif
Siège social : 5, route de branches, Villemer, 89113 Valravillon
Objet : Transformation et commercialisation de produits agricoles
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social fixe : 12 000 euros
Gérants, et associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales :
M. CONSEIL Guillaume, demeurant 5 rte de branches, Villemer, 89113 Valraillon
M. GROS Jean-François, demeurant Les Chailloux, Guerchy, 89113 Valraillon
Mme MAURY Mathilde, demeurant 2, chemin des Thibault, Les Réthorêts, 89320 Cerisiers
M. FILLOT Jérôme, demeurant 6 rue Messire Etienne, Neuilly, 89113 Valraillon
La société sera immatriculée au re gistre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, Le gérant.

AL895118244

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu sous seing privé en date du 1er novembre 2016 a été constituée une SARL dénommée «EURL FORESTA 89», siège social : Tonnerre 89700, 7 rue de l'ancien collège.
Constituée pour 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS d'Auxerre.
Capital social: 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100. Les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
Gérance assurée par monsieur Kavlak Riza Dzhemal, associé unique, demeurant à Tonnerre 89700, 7 rue de l'ancien collège.
Pour insertion.

AL895118245

AVIS

Par acte SSP du 21/10/2016 il a été constitué une SARL dénommée: CBE.
Siège social : 18 B route de St Julien du Sault, la Petite Celles, 89116 La Celle St Cyr.
Capital : 4.000 €
Objet : Maçonnerie générale, gros oeuvres étanchéité, pvc, bardage et travaux public.
Gérant : M Fessy Sébastien Pierre, 18 B route de St Julien du Sault, la Petite Celles, 89116 La Celle St Cyr.
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Sens

AL895118259

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/12/2016 il a été constitué une société
Dénomination sociale : BATIPERF
Siège social : 2 ruelle de Champais, 89700 Vezinnes
Forme : SAS
Capital : 1500 Euros
Objet social : Travaux des sols et des murs, pose de menuiserie, travaux d'installation électrique dans tous locaux; acquisition, administration et gestion par locations diverses ou autrement de tous immeubles de biens immobiliers
Président : Monsieur CYRIL DIOTTE demeurant : 13 Bis Grande Rue, 89700 Vezannes élu pour une durée indéterminée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL895118261

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Pierre Mercier, Notaire à Brienon sur Armançon, le 03 décembre 2016, a été constituée une Société Civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
1 - **Forme :** Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil
2 - **Dénomination :** SCI «3D»
3- **Objet social :** L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la vente, la gestion, l'administration, l'exploitation, la rénovation, l'entretien, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
4 - **Siège social :** Brienon sur Armançon (89210), 3 Boulevard du Général de Gaulle.
5 - **Apports :** en nature par Madame Dominique Duperrier et Mademoiselle Émilie Duperrier d'un pavillon sis sur la commune de Brienon sur Armançon (89210), d'une valeur estimative de 150 000,00 Euros égal au montant du capital.
6 - **Capital social :** 150 000,00 Euros divisé en 150 parts sociales de chacune 1 000,00 Euros
7- **Gérant :** Madame Dominique Duperrier, demeurant à Charbuy (89113), 1 rue des Caves
8 - **Cessions de parts sociales :** Les cessions de parts sociales sont, dans les cas prévus aux statuts, soumis à l'agrément des associés.
9 - **Immatriculation :** La société sera immatriculée au RCS de sens.
Pour avis. Maître Pierre Mercier.

AL895118266

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, notaire à Maligny, le 02 décembre 2016, a été constitué un Groupement Foncier Agricole dénommé, «GFA DE LA VOIE ROMAINE», siège social : Montigny la Resle (89230), 9 voie Romaine.
Ayant pour objet social la propriété et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole, constitué pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S d'Auxerre.
Capital social : deux cent vingt-quatre mille euros (224.000,00 €) divisé en 224 parts sociales de mille euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 224.
Apports en numéraire à concurrence de 224.000,00 €
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés
Gérance assurée par :
Monsieur Roger Marcel Courty, retraité, demeurant à Montigny la Resle(89230), 9 voie Romaine. Né à Larivière Arnoncourt (52400), le 16 juillet 1948
Monsieur Rémi Marcel Georges Courty, viticulteur, demeurant à Montigny la Resle (89230), 2D voie Romaine.
Né à Auxerre (89000), le 06 novembre 1980.
Pour insertion
Me Emilie BERARDO

AL895118267

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SAS ALAIN MALOT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Hôtel d'Entreprises
de l'Avallonnais
ZA La Grande Corvée - 89200 Avallon

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Avallon du 14 décembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS ALAIN MALOT
Siège : Hôtel d'Entreprises de l'Avallonnais ZA La Grande Corvée, 89200 Avallon.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : la vente en réseau de produits cosmétiques, la création et la production de produits cosmétiques,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Espérance MALOT, demeurant 25 route de Toucy, 89000 Auxerre.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis.
La Présidente.

AL895118300

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Pont sur Yonnedu 14/12/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GARAGE FOUCHY
Siège : Chemin des Amoureux, 89140 Pont sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La réparation automobile-mécanique, Garage, remorquage, dépannage, assistance de tous types de véhicules, la carrosserie et le négoce de véhicules d'occasions.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associé, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Sébastien FOUCHY, demeurant 15 Rue du Haut du Ravillon, 89140 Pont sur Yonne
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL895118303

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale
Franco-Allemande
Société d'Avocats
inscrite au Barreau de Paris
153 boulevard Haussmann
75008 Paris

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Tubauto Distribution SAS
Forme : SAS
Capital : 100,00 Euros
Siège social : Rue des Salcys, Zone Industrielle, 89100 Sens.
Objet : Commercialisation et distribution sous toutes les formes de produits métalliques de toute nature, tels que des portes de garage, des blocs-portes, des portes d'entrées ainsi que des produits de motorisation auprès des professionnels et notamment des négociants.
Durée : 99 années
Président de SAS : MR HÖRMANN Christoph, demeurant Humboldstrasse 21, 33615 BIELEFELD, Allemagne.
Commissaire aux comptes titulaire : La société COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE (COFFRA), SAS, 155 Boulevard Haussmann 75008 Paris, immatriculée sous le N° 334591724 RCS Paris.
Commissaire aux comptes suppléant : La société 3S, SAS, 155 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, immatriculée sous le N° 489587410 RCS Paris.
La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL895118304

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/12/2016 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MATRIOCHKA 89
Siège social : 48 Rue du Pont, 89000 Auxerre
Forme : SASU
Capital : 5000 Euros
Objet social : Epicerie spécialisée en produits de l'Europe de l'Est
Président : Madame Solange CHEREVASHKO ép. COTTRET demeurant : 8 Avenue Victor Hugo, 89200 Avallon élu pour une durée indéterminée
Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL895118305

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 décembre 2016, à Tanlay, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : EVALEEN Restaurant
Capital social : 5 000 €, divisé en 100 parts de numéraire entièrement libérées de leur valeur nominale de 50 €.
Siège social : Le port - 89430 Tanlay
Objet : la restauration rapide.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérante : Madame PASQUELIN Eveline, demeurant 5 Place de la Mairie – Commissey – 89430 Tanlay, nommée pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Madame PASQUELIN Eveline

AL895118309

COUTUMES La tradition d'envoyer ses vœux perdure. Et à l'âge du tout numérique, il n'est pas dépassé d'envoyer une jolie carte manuscrite.

Le temps des vœux approche…

A sa famille, à ses amis, à ses collègues de travail, il est habituel, à l'aube de chaque nouvelle année d'envoyer ses vœux. Mais d'où vient cette tradition ? Elle serait née en Angleterre au XIXe siècle. Plus précisément en 1840 avec l'apparition du premier timbre-poste qui favorisa l'échange de courriers. Une autre invention, la lithographie, qui permet de reproduire à l'infini les cartes favorisa l'émergence de cette coutume. Les premières cartes envoyées étaient des cartes de Noël pendant la période de l'Avent pour souhaiter un joyeux Noël, et par la même occasion une bonne année. Ce genre de cartes existe encore aujourd'hui et la tradition des reproductions de scènes hivernales, de sapin et autres décorations demeure. La coutume anglaise des « Christmas cards » s'est répandue dans toute l'Europe et les cartes envoyées sont petit à petit devenues des cartes de vœux pour souhaiter une bonne année ; l'usage devint nouveau. Il faut dire qu'en France, existait une vieille coutume : les visites du Nouvel an. La bienséance voulait que, pendant la première quinzaine de janvier, l'on rende visite à tout son entourage - famille, amis, collègues de travail, patron et même pauvres et malades - pour présenter ses vœux. Ces visites étaient contraignantes pour bien des personnes. Pour les éviter, il était courant et toléré de laisser au concierge une carte de visite sur laquelle on avait écrit une formule de vœux. Parallèlement, on continuait à s'échanger des lettres au moment de la nouvelle année afin de renouer des amitiés ou donner des nouvelles à des connaissances ou des proches éloignés.



V. GODEMENT

Les cartes de voeux en papier ont encore de beaux jours devant elles.

Carte personnalisée

C'est alors qu'est apparue la carte de vœux telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec une illustration et une formule de vœux. Dans les années 1930, elle mit fin à l'usage de la carte de visite et au papier à lettres. Elle était plutôt différente de la carte de Noël puisqu'elle arborait souvent des fleurs, des jeunes femmes ou des enfants portant des cornes d'abondance symbolisant la prospérité. Les chiffres de l'année étaient parfois représentés accompagnés de symboles de chance : fer à cheval, trèfle… Son format permettait d'écrire un message plus long que ceux laissés sur les cartes de visite, mais évitait la rédaction d'une longue lettre. Aujourd'hui, il est devenu courant de présenter ses vœux par SMS ou par courrier électronique. Mais ceux qui jugent cette façon de faire trop impersonnelle peuvent opter pour une carte virtuelle. Elle est simple et pratique à utiliser et offre l'avantage d'être illustrée. Et que les inconditionnels de l'écriture manuscrite se rassurent : il n'est pas ringard d'envoyer une carte de vœux par la Poste ! La tendance est même à la personnalisation de ces cartes. En s'y prenant un peu à l'avance, il est facile d'en réaliser soi-même. Les enfants peuvent participer à leur création. Et dans ce domaine, l'imagination n'a pas de limite. On peut utiliser une photo, réaliser un joli dessin, fabriquer un collage, utiliser des fleurs et plantes séchées, de petits coquillages, imaginer un texte sous forme de rébus, écrire une jolie formule de vœux ou même un poème, reprendre une citation philosophique… Au moment de glisser la carte dans l'enveloppe, ne surtout pas oublier de choisir un beau timbre. Car les êtres qui nous sont chers et éloignés méritent bien un peu de notre temps et seront fiers d'avoir été l'objet de tant d'attention pour que l'année nouvelle leur soit favorable.

VALÉRIE GODEMENT

CARTOVOTUPHILISTE

Envoyer une carte de vœux en papier présente plusieurs avantages. Elle a le mérite de se démarquer parmi les factures et de réjouir le récipiendaire quand il ouvre sa boîte à lettres physique. En optant pour la carte virtuelle, on risque qu'elle atterrisse dans les courriers indésirables ou spams ou ne se noie dans la masse des vœux reçus en début d'année et qu'elle passe inaperçue, ou pire qu'elle ne soit jamais lue ! Et puis l'envoi de mails n'est pas anodin pour la planète. A titre d'exemple, l'Ademe avait calculé en 2011 que l'envoi de courriels représentait 13,6 tonnes équivalent CO^2 par an pour une entreprise de 100 personnes, soit environ 13 allers-retours Paris-New York. Il faut enfin savoir qu'il existe des cartovotuphilistes, ou collectionneurs de cartes de vœux. C'est donc bien la preuve qu'il n'est pas ringard d'envoyer ses vœux au moyen d'une jolie carte papier personnalisée.

coin cuisine

Gratin de pommes de terre et potimarron à la truffe (pour 2 personnes)

Temps de préparation
15 minutes
Temps de cuisson
50 minutes



UE/CNIPT/AMÉLIE ROCHE

Ingrédients

- 200 g de pommes de terre pour gratin,
- 150 g de potimarron,
- 10 g de truffe noire,
- ½ branche de thym,
- 1 filet d'huile de truffe,
- 25 g de parmesan frais râpé,
- 1 oeuf,
- 4 cl de lait entier.

Réalisation

Éplucher, laver et essuyer les pommes de terre. Les couper en très fines tranches à l'aide d'une mandoline. Réserver.
Éplucher le potimarron et le couper en fines tranches à l'aide d'un économe ou d'une mandoline.
Dans un récipient, mélanger le lait, l'oeuf et un filet d'huile de truffe.
Dans un plat à gratin, alterner tranches de potimarron et de pommes de terre. Saupoudrer de parmesan râpé et de thym. Réaliser de nouvelles couches de légumes et terminer par quelques fines lamelles de truffe noire.
Verser le mélange lait, huile de truffe, oeuf et enfourner pendant 50 minutes environ à 180 °C (th. 6).
Vérifier la cuisson en piquant avec la pointe d'un couteau, celle-ci doit s'enfoncer facilement.
À déguster sans attendre !

vient de paraître

Mystère un 31 décembre

« L'affaire de la belle évaporée » est un roman de J. J. Murphy paru aux éditions BakerStreet (www.bakerstreet-editions.com).



21 euros

Dorothy Parker et sa joyeuse bande de chroniqueurs de spectacles et arts new-yorkais se retrouvent à fêter le passage à l'année suivante, au temps de la prohibition, dans leur très cher hôtel Algonquin. C'est la gloire du cinéma Douglas Fairbanks qui régale tout le monde. On y croise Mary Pickford, star du cinéma muet américain, ou encore Sir Conan Doyle. L'extravagante et frivole Bibi Bibelot, star montante de Broadway, est également présente mais est retrouvée morte dans sa baignoire remplie de champagne. S'en suit bien évidemment une enquête que Dorothy Parker prend en charge, l'hôtel étant par ailleurs déclaré en quarantaine. Plus personne n'entre, plus personne ne sort. Le mystère s'épaissit et les enquêteurs amateurs explorent l'hôtel des caves aux toits en passant par toutes les suites et chambres. Ce roman au rythme effréné est plein de rebonds et d'humour. Idéal en cette fin d'année !

THIERRY MICHEL



SARTHE (72)

Paroles de jeunes

TRAVAIL EN COUPLE

A Fay, Nadège Yvon s'est installée en production laitière. C'est une nouvelle étape dans le développement de la ferme familiale.



Nadège s'installe en lait

« *Maintenant je peux dire je suis agricultrice* », plaisante Nadège Yvon. La jeune éleveuse de vaches laitières forme depuis le mois de novembre 2015 avec son époux Arnaud le Gaec du Long Chemin. En réalité, le couple travaille depuis plus de quinze ans ensemble, alors son travail sur l'élevage laitier n'a pas fondamentalement changé depuis qu'elle n'est plus salariée de l'exploitation agricole. Mais Nadège Yvon semble apprécier ce nouveau statut, comme une forme de reconnaissance de son travail. « *Je m'occupe surtout de la traite, des veaux, mais aussi de l'alimentation des vaches et à l'occasion, lorsqu'il y a besoin, des cultures* », précise la jeune femme. Titulaire d'un BTS commercial, elle est passée par la banque, notamment, avant de rejoindre son époux Arnaud. Lui-même avait repris en 1998 la ferme de ses parents.

Passage en 2x10 postes

L'installation de Nadège marque une nouvelle étape dans le développement de l'élevage laitier de Fay. La ferme mise aux normes en 2000 – avec la construction d'un bâtiment neuf de 100 places sur aire paillée – tournait bien, les principaux emprunts remboursés. Un quota de 440 000 litres réalisé avec une quarantaine de Prim'holstein, une dizaine de Limousines, et 104 ha de cultures de vente et surfaces fourragères : Nadège et Arnaud Yvon ont hésité à s'en tenir là. Mais plusieurs arguments les ont finalement lancés dans un nouveau chantier. La salle de traite équipée en 2x5 postes en simple équipement d'abord, inadaptée à la taille de la stabulation. Elle sera remplacée par la salle de traite en cours de construction, et dotée d'un système de traite par l'arrière en 2x10. Les rallonges de collecte accordées par les laiteries, notamment aux nouveaux installés, étaient aussi l'occasion de se spécialiser dans le lait. « *En passant par une VAE et en m'installant avec les aides pour les jeunes agriculteurs, le Gaec a obtenu une rallonge de 200 000 l de lait,* explique la jeune femme. *Nous avons livré 100 000 l de plus au cours de la dernière campagne, et nous livrerons encore 100 000 l de plus pour celle qui a commencé. Nous avons limité le renouvellement du troupeau pour pouvoir augmenter le nombre de vaches. Les génisses sont maintenant logées dans le bâtiment des Limousines, et nous atteindrons progressivement un effectif de 70 vaches laitières environ* ». Attachée au fait de « *voir passer toutes les vaches pendant la traite* », Nadège n'a pas souhaité passer au robot de traite. « *Et avec notre effectif, il aurait sans doute fallu deux robots* », relève-t-elle. Le Gaec du Long Chemin vit en ce moment d'autres changements importants. Cette période d'accroissement du cheptel laitier coïncide avec la naissance du second enfant du couple, qui suit son aîné de trois ans. Tout juste sortie de son congé maternité, Nadège Yvon assume avec philosophie les trois heures nécessaires pour la traite du matin puis du soir, en jonglant avec le rythme de ses enfants en bas-âge, mais avec la perspective de meilleures conditions de travail à l'automne. « *L'étude d'installation prévoyait l'embauche d'un salarié à mi-temps, grâce à l'augmentation de quota, mais pour l'instant la conjoncture nous en empêche* », reconnaît cependant Nadège.



Nadège travaille avec son époux Arnaud. Ils mènent ensemble son projet d'installation qui coïncide avec l'agrandissement de la famille.

« *Je n'ai pas envisagé de faire une autre production que l'élevage bovin. Notre projet est vraiment de se spécialiser en lait. Ça a été possible en augmentant notre production.* »

J'aime

- Travailler avec les animaux, et de manière générale travailler au contact de la nature.

Je n'aime pas

- La surcharge administrative qui pèse sur le métier.

L'exploitation

- UTH : 2
- SAU : 104 ha
- Troupeau : 65 Prim'Holsteins
- Quota : 640 000 litres

Mélanie Bah

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces de moins d'un an !

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing

Terres de Bourgogne

et ses **ANNONCEURS**
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour
cette **nouvelle année**

110 Bourgogne ; ABC des Energies; Acti Com ; Agram ; Agri 45 ; Agri 89; Agri Travaux ; Agribat Concept ; Agridis International ; Amazone SA ; ARB Lely Center; Arland ; Armurerie Safari ; Arvalis Institut du Vegetal; Ets Audin ; Ets Auer ; Auzuech Visionaute; Avenir Motoculture ; Aviva De Loisy ; Aviva Franey Stephane ; Aviva Mongin; Aviva Wagner Herve ; Axe Equipement; Axereal ; Sas Bailly; Bam Vermeer Fourrage ; Banque Populaire BFC; Barbot CM ; Gaec Batho Roger et S; Sarl Batho Serge ; Bazolles Motoculture ; Gaec de Beaumont; Gaec Beauzon Frères ; Ets Becker ; Beescom; Beiser SA; Gaec Benas Jean-Pierre ; EARL Berger Stéphane; Best Drive ; Bigmat Stoker; Bipilote ; Gaec Bonnot Fernand et Fils; SARL Bosser; Elevage Bouche Francois; Boucheron Sas ; Bouillet Sarl ; Bourgogne Travaux Publics; Eta Boutot ; Brazey Motoculture ; Bresson Construction ; Elevage Breugnot Francois ; Ets Brisard ; ETA Brocard Jean-Michel ; BSA ; Groupe Buchez ; EARL Buteau; Gaec Cadoux ; Caisse Agricole Crédit Mutuel; Cass'tract 21 ; Catar ; CCAVAG; Central Parc Automobiles - CFPPA du Morvan ; Chambre d'Agriculture 71; Chambre d'Agriculture de Bourgogne; Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or; Champlecy Attitude ; La Chanvrière de l'Aube; Chapuis Denis ; Chapuis Frères; Gie Charolais Evaluation; Charolais Horizon ; Charolais Sud Morvan ; Sarl de Chassinel ; Elevage Chatillon Jean -Michel; Cialyn ; Cialyn UCC ; Cichy Manutention ; Elevage Ciron Richard ; Claas Bourgogne ; Claas Mâcon ; Clef Energies ; Clos Cibonne; CMF ; Cniel ; Coignet Pneus; Comperat Co-Produits ; EARL Compot Dominique; Comtoise MLS ; Conseil Départemental de Côte d'Or ; Conseil Régional Bourgogne Franche-Comte; Gaec Corneloup; Ets Coste ; Côte d'Or Conseil Elevage ; Crai Energies; SARL Crai ; Crédit Agricole Centre-Loire ; Crédit Agricole Champagne Bourgogne; Sarl Cropscondition; Cuma Hydraulique du Berry Nivernais; Mr Curtus; Sas Dachard ; DAFP ; ETA Daubigney; Ets de Bruin; Gaec Delorme; ETA Desailloud; SA Descollonges ; Elevage Dessauny Francois; Elevage Dessert ; Dijon Céréales ; EURL Droyer Thomas; EARI Ducert Claude ; ECDM; EFTE; Eleveur Bourguignon ; Ass des Eleveurs Charolais; Elva Novia ; EPLEFPA La Barotte Haute Côte-d'or; EPLEFPA de Quétigny Plombieres; Euromaster; Europagri; Garage Europe ; Farago Bourgogne ; Feder ; Fédération Charolaise ; Fédération des Caisses Régionales de Crédit Agricole ; Federation Régionale des Maisons Familiales et Rurales ; Ferme du Luteau; Ferme du Rampoue; Mr Fernandez ; Fête de L'Agriculture 21 ; FMP Vignoble Conseil; Foire de Châlons ; Forage DBF; SARL Foucher; Fours à Chaux Ternant; France Agrimer ; Earl Froidurot ; Earl Gabory ; Gan Assurances Beauvoir ; Gan Assurances Lombaert; Garage du Mouesse ; Ets Gatellier ; Earl Gaudet Fabien et Jean-Louis ; Gaec Gauthe; Ets Gauvain; Gerbet Entreprise; GERC 42; SARL Giacomel; Girard Drainage; Elevage Giroux; Gaec Goulliard ; Groupama Grand Est ; Groupama Paris Val-de-Loire; Groupama Rhônes-Alpes Auvergne; Groupement de Producteurs Simmental ; GRT Gaz ; Elevage Guenot Nicolas ; Ets Guilbault ; SARL Guillot ; Norbert Hecht; Herd Book Charolais; Holding Grosjean ; Horsch Maschinen; Innovagri ; Interbev ; Iperma ; EARL Jeannot; Kub 89 ; Kuhn ; Ets Lamartine; Latitude GPS ; LDC SA ; Le Triangle; Legta Nevers Cosne ; Legta du Morvan ; SCA Lemaitre Raymond ; Lemken France; Ets Lévêque; Logissain Meunier ; SARL Lucas et Fils ; Luminasol; Luzy Motoculture ; Malecot Poirier Agri ; SMB Mangeot ; Sarl Manière ; Marche au Cadran ; Ets Maréchal; Gaec Maréchal ; Margaron SA ; Elevage Martin Elisabeth; Gaec Martin Gilles et Fils; Elevage Martinet Damien ; Mat Cichy Agricole ; Gaec Mathieu Père et Fils; MCC ; Méca Contrôle Bourgogne ; MEF ; SCEA Melaye Sennepin ; Gaec Ménetrier Parizot; Metal Construction ; Métalinov; Ets Méthivier Gilbert ; SARL Meyer Gilbert ; MFR de Champeaux; MFR du Jovinien; MFR de Liernais ; MFR de Quétigny ; EARL Mignardot; Monsanto ; Elevage Montcharmont Roland ; Moreau Daniel ; Ets Morisot ; SAS Mortier ; MSE ; Naudot Mazeron; Nodimat ; Ste Nogues ; SARL Norhuil; Nudant Automobiles ; O'Sitoit; OS Mouton Charolais ; Ouanne Agri ; Oxfort; SA Pagot Caput ; Ets Parageau; Ets Parigot ; Elevage Pautet Joel ; Elevage Perrin Guy ; Gaec Petit ; SAS Philicot; ETA Picouet; Elevage Pierre Didier ; PM Pro; Sarl Ponge ; Elevage Poupon Jean-Michel; Prefatech Soutrenon ; Pretot Freres; Profield Events ; ETA Prommer Florent; SARL Pugeault; RAGT Semences; Elevage Raymond Albert ; SCEA Raymond JC; Richard Manutention ; Groupe Richel; SARL Richer ; Groupe Scar ; Safer de Bourgogne Franche Comte; Gaec Saint Roch ; Salon de l'Herbe; Mme Saliot Yolande ; Gaec Savre; Sicafome; Sicarev ; Ets Sirugue; Societe d'Agriculture 03 ; Société d'Agriculture 71; Somac; Sommet de L'Elevage; Space; Gaec Star 2000; Sureau Agriculture ; SV Pro; Syndicat de la Race Bovine Charolaise; Syndicat Mixte pour le Développement; Talon Co Produit ; Elevage Thoule David; SARL Tourette Négoce ; EARL Touillon; Gaec Touillon Jean ; Tradibat; Union Charolais Croissance ; Valagri; La Vallée de Channy; Ets Vezin ; SARL Viard ; Ets Michel Viard ; Elevage Vieux Olivier; V Mat Construction; SCEA Voisin; Waltefaugle; SARL Walter ; Wimmer France ; Yonne Agri Groupe Méthivier.